Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8679230
Centre d'intérêt: 040

Institut québécois d'opinion publique inc. (Montréal, Québec).

La reproduction de documents protégés par le droit d'auteur dans les établissements d'enseignement du Québec : rapport Gollin-Nadeau / Institut québécois d'opinion publique inc. ; [pour le] Service général des moyens d'enseignement du Ministère de l'éducation. -- Montréal : L'Institut, 1979.
291, [93] p. ; 28 cm.

Code: 1110-02.

Vedette(s)-secondaire(s): Nadeau, Jean-Pierre * Gollin, Grégoire * Québec (Province) Service général des moyens d'enseignement

---

Descripteur(s): Droits d'auteur

Identificateur(s) de sujet: Reproduction

A la demande du Service général des Moyens d'enseignement du ministère de l'Education, l'Institut Québécois d'Opinion Publique (IQOP inc.) a effectué en 1978-1979 une étude exhaustive sur les pratiques de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur dans les établissements d'enseignement du Québec. Les buts de l'étude étaient les suivants: 1. servir de base factuelle au dialogue à instaurer entre le MEQ et les regroupements d'organismes éducatifs; 2. mettre à la disposition du MEQ et de ses partenaires les données que requérait la tenue de pourparlers avec les associations de détenteurs de droits; 3. assurer au MEQ un leadership efficace dans la recherche d'une solution au problème que soulèvent les associations de détenteurs de droit; 4. permettre au MEQ d'intervenir en connaissance de cause là où des orientations et des décisions s'élaborent, par exemple, au niveau interprovincial.

Type de document: r

P29817

EDUQ 8670230

LA REPRODUCTION
DE DOCUMENTS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR
DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DU QUÉBEC

RAPPORT GOLLIN-NADEAU MAI 1979

INSTITUT QUÉBÉCOIS D'OPINION PUBLIQUE INC.
539, Grande-Allée est Québec
5994, St-Hubert Montréal

EDUQ 8670230

LA REPRODUCTION
DE DOCUMENTS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR
DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DU QUEBEC

RAPPORT GOLLIN-NADEAU MAI 1979

INSTITUT QUEBECOIS D'OPINION PUBLIQUE INC.
539, Grande-Allée est 5994, St-Hubert
Québec Montréal

TABLE DES MATIERES

PAGES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

1. CONCEPTION GENERALE DE L'ETUDE 7

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DES ETAPES DE L'ETUDE

2.1 Etude de reconnaissance 9
2.2 Etude quantitative 11
2.3 Etude motivationnelle 13

3. POINTS SAILLANTS 14

PREMIERE PARTIE: ETUDE QUANTITATIVE

Méthodologie de l'Etude Quantitative 20

1. Stratégie de recherche 20
2. Plan d'échantillonnage 21
3. Instruments de mesure 29
4. Cueillette des données 32
5. Traitement des données 34
6. Analyses statistiques 36

1. LA REPROGRAPHIE

1.1 Description des reprographies 42
1.2 Analyse des reprographies 81
1.3 Projections des reprographies sur une base annuelle 147

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

LA REPROGRAPHIE

Tableau 1	Nombre de reprographies par région	43
Tableau 2	Distribution des reprographies par type d'établissement	43
Tableau 3	Distribution des reprographies par niveau d'enseignement	45
Tableau 4	Distribution des reprographies par secteur d'enseignement	45
Tableau 5	Distribution des reprographies par langue d'enseignement	47
Tableau 6	Distribution des reprographies par le nombre de demandes remplies	47
Tableau 7	Statistiques additionnelles	49
Tableau 8	Auteurs dont les documents reproduits ont retenu l'attention	51
Tableau 9	Appareils de reprographie	53
Tableau 10	Tableau synthèse par niveau	54
Tableau 11	Caractéristiques des reprographies du niveau universitaire	60
Tableau 12	Provenance de l'original selon l'importance de la reproduction	62
Tableau 13	Caractéristiques des reprographies du niveau collégial	64
Tableau 14	Caractéristiques des reprographies du niveau secondaire	69
Tableau 15A	Secteur d'enseignement secondaire: catholiques-protestants	70
Tableau 15B	Secteur d'enseignement secondaire: type d'établissements	72
Tableau 16	Caractéristiques des reprographies du niveau primaire	77
Tableau 17	Importance de la reproduction selon la provenance de l'original	83

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
Tableau 18	Catégorie de document selon la provenance de l'original	83
Tableau 19	Année de publication selon la provenance de l'original	85
Tableau 20	Catégorie de document selon la langue de l'original	87
Tableau 21	Type de contenu selon la langue de l'original	87
Tableau 22	Demandeur de la reproduction selon la langue de l'original	89
Tableau 23	Motifs de la reproduction selon la langue de l'original	89
Tableau 24	Langue de l'original reproduit en fonction de la langue d'enseignement	91
Tableau 25	Catégorie de document selon l'importance de la reproduction	93
Tableau 26	Provenance de l'original selon l'importance de la reproduction	93
Tableau 27	Motif de la reproduction selon l'importance de la reproduction	95
Tableau 28	Catégorie de document selon l'année de publication	97
Tableau 29	Provenance de l'original selon l'année de publication	97
Tableau 30	Motif de la reproduction selon le type d'utilisation de la reproduction	99
Tableau 31	Motif de la reproduction selon le type de contenu	100
Tableau 32	Nature de la décision selon le type de contenu	101
Tableau 33	Langue de l'original selon le demandeur de la reproduction	103
Tableau 34	Année de publication selon la catégorie de document	105
Tableau 35	L'importance de la reproduction selon la catégorie du document	105
Tableau 36	Langue de l'original selon la catégorie de document	107
Tableau 37	Motif de la reproduction selon la catégorie de document	107

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
Tableau 38	Importance de la reproduction selon la provenance de l'original	110
Tableau 39	Catégorie de document selon la provenance de l'original	110
Tableau 40	Année de publication selon la provenance de l'original	112
Tableau 41	Demandeur de la reproduction selon la langue de l'original	114
Tableau 42	Motif de la reproduction et langue de l'original	114
Tableau 43	Langue de l'original reproduit selon la langue d'enseignement	116
Tableau 44	Provenance de l'original selon la langue d'enseignement	116
Tableau 45	Catégorie de document selon l'importance de la reproduction	118
Tableau 46	Provenance de l'original selon l'importance de la reproduction	118
Tableau 47	Motif de la reproduction selon l'importance de la reproduction	120
Tableau 48	Catégorie de document selon l'année de publication	122
Tableau 49	Provenance de l'original selon l'année de publication	122
Tableau 50	Motif de la reproduction selon l'année de publication	124
Tableau 51	Motif de la reproduction selon le type d'utilisation de la reproduction	126
Tableau 52	Motif de la reproduction selon le type de contenu	128
Tableau 53	Nature de la décision de reproduire selon le type de contenu	128
Tableau 54	Langue de l'original selon le type de contenu	130
Tableau 55	Langue de l'original selon le demandeur de la reproduction	132

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
Tableau 56	Année de la reproduction selon la catégorie de document	134
Tableau 57	Importance de la reproduction selon la catégorie de document	134
Tableau 58	Nature de la décision de reproduire selon la catégorie de document	136
Tableau 59	Provenance de l'original selon l'importance de la reproduction	139
Tableau 60	Importance de la reproduction selon la provenance de l'original	139

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
AUDIO-VISUEL		
Tableau 61	Nombre de repiquages par région	153
Tableau 62	Distribution des repiquages par type d'établissement	153
Tableau 63	Distribution des repiquages par niveau d'enseignement	155
Tableau 64	Distribution des repiquages par langue d'enseignement	155
Tableau 65	Distribution des repiquages par semaine recensée	157
Tableau 66	Statistiques additionnelles	157
Tableau 67	Caractéristiques des repiquages recensés	159
Tableau 68	Distribution des demandes de repiquages selon le support de l'original par région scolaire (niveau collégial)	169
Tableau 69	Analyse de la variance sur la quantité d'exemplaires demandés par le support de l'original (niveau collégial)	171
Tableau 70	Analyse de la variance sur la durée de conservation par le support de l'original (niveau collégial)	173
Tableau 71	Analyse de la variance sur la quantité d'exemplaires demandés par le support de l'original (niveau collégial)	175
Tableau 72	Contenu de l'original selon sa provenance (niveau collégial)	177
Tableau 73	Année de l'original en fonction de sa provenance (niveau collégial)	177
Tableau 74	Contenu de l'original par type d'utilisation des repiquages (niveau collégial)	179
Tableau 75	Nature de la décision de reproduire en fonction du support de l'original (niveau collégial)	181
Tableau 76	Analyse de la variance sur la quantité d'exemplaires demandés par le support de l'original (niveau secondaire)	184

LISTE DES TABLEAUX (suite)

		PAGE
Tableau 77	Analyse de la variance sur la durée de conservation par le support de l'original (niveau secondaire)	186
Tableau 78	Analyse de la variance sur la quantité d'exemplaires demandés par le support du repiquage (niveau secondaire	188
Tableau 79	Contenu de l'original selon sa provenance (niveau secondaire)	190
Tableau 80	Année de l'original en fonction de sa provenance (niveau secondaire)	190
Tableau 81	Contenu de l'original par type d'utilisation des repiquages (niveau secondaire)	192
Tableau 82	Nature de la décision de reproduire en fonction du support de l'original (niveau secondaire)	194
Tableau 83	Analyse de la variance sur la quantité d'exemplaires demandés par le support de l'original	198
Tableau 84	Analyse de la variance sur la quantité d'exemplaires demandés selon les supports de la reproduction	200
Tableau 85	Analyse de la variance sur la durée de conservation selon le support de l'original	202
Tableau 86	Contenu de l'original selon sa provenance	205
Tableau 87	Année de l'original selon sa provenance	205
Tableau 88	Support de l'original selon la nature de la décision de reproduction	207
Tableau 89	Liste des appareils audio-visuels	209
Tableau 90	Sources de repiquages	210

PAGES

2. L'AUDIO-VISUEL

2.1 Description des repiquages 152

2.2 Analyse des repiquages 197

2.3 Projections des repiquages sur une base annuelle 212

DEUXIEME PARTIE: ETUDE MOTIVATIONNELLE

1. Objectif de l'étude 220

2. Méthode 221

3. Points saillants 224

4. Détails des résultats 232

ANNEXES: 280

Annexe I: Guide d'entrevue 280

Annexe II: Propositions de solution 283

Annexe III: Spécifications suivies lors du recrutement des groupes de discussions 290

Annexe IV: Lettre d'invitation aux discussions par le M.E.Q. 296

ANNEXES GENERALES

Annexe A: Mandat pour une étude concernant certaines pratiques de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur dans les établissements d'enseignement du Québec.

Annexe B: Raport no 3/janvier 1979 - Etude II
Etude de reconnaissance
Rapport final

Annexe C: Les instruments de mesure

Annexe D: Projet de lettre

Annexe E: Etablissements choisis pour la cueillette d'information

Annexe F: Réunion du 14 novembre 1978 - M.E.Q.

AVANT-PROPOS

L'Institut Québécois d'Opinion Publique Inc. tient à remercier, d'une façon particulière pour sa collaboration, monsieur Robert Moore, responsable des travaux sur le droit d'auteur au ministère de l'Education, ainsi que les cadres du même ministère, messieurs Louis Gendreau (DGES), Denis Olivier (DGEC), Pierre Parent (DGR) et Antonin Moreau (SGEP), et tous ceux qui de près ou de loin ont permis la réalisation de cette recherche.

Nous espérons que, sur la base de ce rapport, le Service général des Moyens d'enseignement du ministère de l'Education sera en mesure de formuler les recommandations qui s'imposent pour répondre adéquatement aux problèmes que suscitent les pratiques de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur dans les établissemements d'enseignement du Québec.

Jean-Pierre Nadeau,
L.Sc.P., M.Sc.Inf., D. Comm. (Paris)

Grégoire Gollin
M.A. (Grenoble), M.B.A.

INTRODUCTION

A la demande du Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Education, l'Institut Québécois d'Opinion Publique (IQOP Inc.) a effectué une étude exhaustive sur les pratiques de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur dans les établissements d'enseignement du Québec.

Cette recherche met à la disposition des autorités du ministère de l'Education du Québec les données factuelles relatives à l'utilisation, par reproduction, de documents protégés par le droit d'auteur à des fins éducatives.

La première partie de ce rapport décrit d'un point de vue statistique les pratiques de reproduction de documents écrits et de repiquage audio-visuel de documents protégés par le droit d'auteur pour chacun des quatre (4) niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, collégial et universitaire).

La deuxième partie de cette recherche consiste en une étude motivationnelle qui vise à compléter le tableau chiffré, circonstancié et représentatif issu de l'étude quantitative, afin de fournir des informations permettant d'isoler le contexte d'acceptation et de refus d'éventuels changements à la loi actuelle sur les droits d'auteur.

Tout au long de cette recherche, l'IQOP espère avoir répondu fidèlement au mandat qui lui a été confié et a fourni, dans la mesure du possible, les informations recherchées par le ministère de l'Education.

1. CONCEPTION GENERALE DE L'ETUDE

L'IQOP a reçu en octobre 1978, le mandat d'élaborer un tableau chiffré et circonstancié de certaines activités de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur, tel qu'on peut les observer aux différents niveaux de l'enseignement au Québec et pour autant qu'elles dépendent directement de l'initiative et de l'intervention des autorités éducatives ou de leurs mandataires.[1]

Cette étude considère deux (2) problèmes: la reprographie et le repiquage de matériel audio-visuel.

Seules les reprographies faites en multiples[2] exemplaires sur l'ordre d'une autorité éducative ou de son mandataire ont été observées.

Les buts de cette étude ont été clairement définis par les autorités du ministère de l'Education[3] dans les termes suivants:

- Servir de base factuelle au dialogue qu'il faudra éventuellement instaurer entre le ministère de l'Education et les regroupements d'organismes éducatifs;
- mettre à la disposition du ministère de l'Education et de ses partenaires les données que requerrait la tenue de pourparlers fructueux avec les associations de détenteurs de droits;
- assurer au ministère de l'Education un "leadership" efficace dans la recherche d'une solution au problème que soulèvent les associations de détenteurs de droits.

1 Mandat de l'Etude, tel que précisé par le Service général des Moyens d'enseignement du ministère de l'Education, Annexe A, p. 3

2 Trois exemplaires et plus, pour les documents écrits.

3 Mandat de l'Etude, Annexe A, pages 7 et 8

- permettre au ministère de l'Education d'intervenir judicieusement et en connaissance de cause, là où des orientations et des décisions s'élaborent, par exemple, au niveau interprovincial.

La stratégie de recherche de l'Institut comportait quatre (4) grandes étapes: la conception de la méthodologie, la préparation de l'étude sur le terrain, la cueillette des données dans les maisons d'enseignement et l'élaboration du rapport final .

Et nos interventions dans le milieu de l'enseignement ont été les suivantes:

- Etude de Reconnaissance,
- Etude Quantitative,
- Etude Motivationnelle.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DES ETAPES DE L'ETUDE

2.1 Etude de reconnaissance *

Les objectifs de cette étape peuvent se détailler comme suit:

1. Acquérir une connaissance pratique de:

   a) l'organisation du service

      i. ressources physiques

      ii. ressources humaines

      iii. gestion et opérations

   b) des tendances

      i. activités du service

      ii. perceptions des demandeurs

      iii. phénomènes saisonniers et demandeurs "gourmands".

   c) du système d'information

      i. formules (entrée, sortie, comptabilité)

      ii. procédures de contrôle (directives)

      iii. approfondir les catégories de classifications

      iv. prévisions.

2. Apprécier la conscience du droit d'auteur

   a) problèmes rencontrés

   b) problèmes prévus

   c) mises en garde

   d) attitudes générales.

* Rapport complet en Annexe B.

3. <u>De quelques problèmes spécifiques aux centres audio-visuels</u>

a) objectifs et volatilité du repiquage
b) stimulations et freins à la demande de repiquage
c) importance relative des différents supports et des différentes sources (internes et externes).

TABLEAU I

CALCUL DES COEFFICIENTS

DE REDRESSEMENT POUR LA REPROGRAPHIE

TYPE D'ETABLISSEMENT	IMPORTANCE DANS L'ECHANTILLON *	IMPORTANCE DANS LA REALITE **	COEFFICIENT
Universitaire	10.0	5.2	0.520
Collégial	31.5	8.1	0.257
Commission scolaire catholique	54.2	77.8	1.435
Commission scolaire protestante	3.3	8.3	2.515
Privé	1.0	0.6	0.600
	100.0%	100.0%	

* L'importance reflète le nombre d'étudiants

** Source: répertoire des organismes et des écoles 1977/1978, M.E.Q.

EN CONCLUSION, LE PLAN ECHANTILLONNAL EST STATISTIQUEMENT REPRESENTATIF DES DEMANDES DE REPRODUCTIONS EFFECTUEES DANS L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU QUEBEC DURANT LA PERIODE ETUDIEE.

On notera que les établissements d'enseignement à l'intérieur desquels les demandes ont été recensées desservent 253,292 étudiants, soit 17% de la population étudiante totale du Québec (1,460,727).

TABLEAU II

CALCUL DES COEFFICIENTS
DE REDRESSEMENT POUR LES REPIQUAGES

TYPE D'ETABLISSEMENT	IMPORTANCE DANS L'ECHANTILLON *	IMPORTANCE DANS LA REALITE **	COEFFICIENT
Universitaire	1.1	5.2	4.727
Collégial	55.9	8.1	.142
Commission scolaire catholique	41.7	77.8	.865
Commission scolaire protestante	0.1	8.3	83.0
Privé	0.2	0.6	3.0
	100.0%	100.0%	

* L'importance reflète le nombre d'étudiants

** Source: répertoire des organismes et des écoles 1977/1978, M.E.Q.

Le tableau qui suit détaille le plan échantillonnal avant le tirage des unités primaires (établissements scolaires).

TABLEAU III

PLAN ECHANTILLONNAL DE L'ETUDE[1]

	PUBLIC												PRIVE (3)				
	UNIVERSITE (4)			CEGEP			COMM, SCOL, CATH,			COMM, SCOL, PROT,			ECOLE PRIV,			ETUDIANTS	No
REGIONS (2)	Nec	Net	Ns	Nec	Net	Ns	Nec	Net	Ns	Nec	Net	Ns	Nec	Net	Ns		N. sélec. REGIONS
1.0 Bas St-Laurent	1	731 1.0	0	3	5714 4,8	2	138	14091 4,7	6	12	2640 2,1	1	-	-	0	4.3	9
2.0 Saguenay	1	1362 1,0	0	4	7946 6,7	3	147	67080 5,0	9	1	416 0,3	0	2	206 2,6	0	5.3	11
3.0 Québec	3	16332 21,4	4	6	18943 15,9	6	434	197874 17,4	23	10	1508 1,2	0	10	1611 20,0	0	16.2	33
4.0 Trois-Rivières	1	3882 3,8	1	4	9680 8,1	3	222	86396 7,6	10	7	769 0,5	0	5	636 7,9	0	6.9	14
5.0 Cantons de l'Est	2	5999 7,9	2	2	5431 4,6	1	106	44853 3,9	5	12	5041 4,0	1	1	9 -	0	4.2	9
6.1 Nord Mtl	1	- -	0	4	8421 7,2	3	300	146973 13,9	17	25	13914 11,5	3	1	46 0,5	0	11.6	22
6.2 Sud Mtl	-		0	7	13571 11,5	5	379	182537 16,1	22	23	24263 20,0	3	7	963 12,0	0	15.2	30
6.3 Ile Mtl	7	48206 63,5	14	10	41977 35,5	10	455	228832 20,1	22	130	61011 50,1	7	16	4341 53,9	2	26.3	55
7.0 Outaouais	1	473 0,6	0	1	3224 2,7	0	142	59140 5,2	8	18	5463 4,6	1	1	68 0,8	0	4.7	9
8.0 Nord-Est	1	-	0	1	2004 1,7	0	101	41382 3,6	4	7	766 0,5	0	-	-	0	3.1	6
9.0 Côte Nord	-	-	0	2	1461 1,3	0	70	27685 2,6	4	20	2703 2,0	0	1	183 2,3	0	2.2	4
0.0 Nouveau Québec	-	-	0	-	-	0	-	-	0	18	1803	0	-	-	0	-	0
TOTAUX	18	75886	(21)	46	118232	(22)	2497	1,137,051	(130)	333	121495	(15)	44	8063	(5)	1,440,727	300-n
100%	+5.3	5.3	(n2)	+7.9	8.1	(n2)	-12.8	77.8	-	-0.8	8.3	-	+0.4	0.4	-	100.0%	18.8

1 Stratification et répartition des unités primaires (i.e: les établissements d'enseignement)

Définition des abréviations:

Nec: nombre d'écoles
Net: nombre d'étudiants
Ns: nombre d'établissements sélectionnés

N(m): nombre échantillonnal

Le nombre d'unités primaires (établissements d'enseignement) retenu a été de 200.

Les calculs ont été effectués à partir de statistiques que nous avons effectuées sur les données selon le Répertoire des organismes et des écoles 1977/1978 MEQ.

Ont été retenues pour les fins de cette étude dans le secteur privé les seules institutions privées reconnues aux fins de subventions dans les niveaux d'enseignement primaire, secondaire et collégial.

Les autres institutions de type privé n'ont pas été retenues pour les raisons suivantes:

a) Le fait qu'elles n'étaient pas subventionnées;
b) Le fait que leur clientèle était excessivement restreinte;
c) Le fait que leur caractère privé et non subventionné entrainait des difficultés de terrain.

Comme l'Ile de Montréal avait un pourcentage de répartition supérieur à 54%, nous avons jugé équitable de lui attribuer les deux (2) sélections du secteur privé car le pourcentage le plus élevé qui suivait était Québec avec 20%.

Les données pour les universités sont celles du Répertoire des organismes et des écoles 1976/1977 MEQ, celles-ci étant plus complètes que les données de 1978.

TABLEAU IV

TABLEAU DE DISTRIBUTION

DES INSTITUTIONS PARTICIPANTES

	Echantillon initial	Echantillon final	
	Nombre	Nombre	total (%)
TOTAL	200	148 *	75.1%
Ecoles des commissions scolaires catholiques	147	97	71.4%
Ecoles des commissions scolaires protestantes		6	
Ecoles privées		2	
Collèges	32	25	78.1%
Universités (départements)	21	9	42.8%

TAUX DE PARTICIPATION des unités primaires (établissements d'enseignement): 75.1% .

* Neuf (9) écoles n'ont pu être identifiées (données manquantes).

3. Les instruments de mesure

L'étape de reconnaissance a permis d'élaborer deux (2) questionnaires, l'un portant sur la reprographie, l'autre sur l'audio-visuel. Ces questionnaires ont été prétestés et ont permis de retenir les variables conceptuelles clés suivantes:

VARIABLES CONCEPTUELLES CLES	
REPROGRAPHIE	AUDIO-VISUEL
Demandeur de la reproduction	Demandeur de la reproduction
Catégorie du document	Support de l'original
Nombre de pages de l'original soumis à la reproduction	Contenu de l'original
Nombre total de pages de l'original	Nom de la source
Nom de l'auteur(principal) de l'original	Année de l'original reproduit
Année de l'original reproduit	Provenance de l'original reproduit
Genre littéraire de l'original reproduit	Langue de l'original reproduit
Provenance de l'original reproduit	Quantité d'exemplaires produits
Langue de l'original reproduit	Types d'utilisation des reproductions
Quantité d'exemplaires produits	Support de la reproduction
Motif de la reproduction	Décision de reproduire
Types d'utilisation des reproductions	Destinataires des exemplaires reproduits
Décision de reproduire prévue ou non prévue	Type d'appareil utilisé
Destinataires des exemplaires reproduits	Durée prévue de conservation de la reproduction
Type d'appareil utilisé	

En examinant les questionnaires en annexe, on pourra apprécier la façon dont ces variables conceptuelles ont été mises en opération.

Il est à noter que le questionnaire a été conçu afin de répondre aux besoins d'informations spécifiques aux objectifs de cette étude.

Le tableau suivant présente brièvement ces besoins:

PLAN DE L'ETUDE

Niveaux d'analyse	
	EN FONCTION DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES (12 Régions)
	EN FONCTION DES TYPES D'ETABLISSEMENTS (Public ou Privé)
	EN FONCTION DES SECTEURS D'ENSEIGNEMENTS (Catholique ou Protestant - Comm. scolaire seulement)
	EN FONCTION DES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENTS (Universités - CEGEP - CSP - CSC - Privé)
	EN FONCTION DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT (Anglais - Français) et selon les types de motivations

	ASPECT DESCRIPTIF								
QUANTITE DE REPRODUCTIONS	TYPE DE REPRODUCTION	NATURE DE REPRODUCTION	IMPORTANCE DES FRAGMENTS REPRODUITS	TYPES D'UTILISATION DES REPRODUCTIONS	SYSTEMATIQUE OU SUR DEMANDE	MANDATAIRE DE LA REPRODUCTION	QUALITE DES EQUIPEMENTS (RESSOURCES PHYSIQUES)	DATE ET PROVENANCE DES REPRODUCTIONS	Autres
PHOTOCOPIES MULTIPLIEES	VOLUMES	Didactique Encyclopédique ...	Partielle Complète ...	Documentation Recueil ...	Systématique Sur demande	Professeur ...	Type Age ...	Auteur (s) date ...	Var.
	REVUES	Didactique Encyclopédique ...	Partielle Complète ...	Documentation Recueil ...	Systématique Sur demande	Professeur ...	Type Age ...	Auteur (s) date ...	Var.
	AUTRES DOCUMENTS	Didactique Encyclopédique ...	Partielle Complète ...	Documentation Recueil ...	Systématique Sur demande	Professeur ...	Type Age ...	Auteur (s) date ...	Var. DURÉE DE CONSERVATION DES BANDES
DISQUES	Musique Parole ...	Genre de contenu	Partielle Complète ...	Documentation Information ...	Systématique sur demande	Professeur ...	Type Age ...	Auteur (s) date ...	Temps ...
EMISSION RADIO	Musique Parole ...	Genre de contenu ...	Partielle Complète ...	Documentation Information ...	Systématique sur demande	Professeur ...	Type Age ...	Auteur (s) date ...	Temps ...
EMISSION TV	Scientifique Aff. publiques ...	Genre de contenu ...	Partielle Complète ...	Documentation Information ...	Systématique sur demande	Professeur ...	Type Age ...	Auteur (s) date ...	Temps ...

3. Méthode de cueillette des données

La cueillette des données s'est faite auprès d'un échantillon d'institutions représentatives des différents types d'établissements scolaires et partant de là, des différents niveaux.

Le processus de sélection de ces institutions a été brièvement décrit dans notre partie sur l'échantillonnage.* Les deux cents (200) institutions tirées par le sort, ont été informées et invitées à participer par une lettre du responsable de l'étude de leur réseau respectif**. On remarquera que cette étude avait également comme objectif la nomination d'un responsable enseignant dont la tâche a été celle de recueillir quotidiennement les données durant trois (3) semaines consécutives et de s'assurer de la fiabilité des observateurs. ***

L'unité d'observation et son enregistrement

Durant trois (3) semaines, le responsable de chaque établissement choisi, à l'aide de carnets prévus à cette fin, enregistrait toutes les informations concernant chaque réquisition de documents académiques soumis à la reproduction.

---

* Voir page 21 et suivantes.

** Voir copie en annexe D, Pour les réseaux primaire et secondaire, cette lettre s'adressait au directeur de la Commission scolaire concernée.

*** L'étape de reconnaissance soulignait le danger d'un observateur extérieur au milieu.

Ce responsable a caractérisé les reproductions de documents protégés, faites à des fins éducatives et appartenant à des tiers*, ce qui excluait toute oeuvre produite en entier par la personne même qui faisait une demande de reproduction.

Pour être éligibles à notre étude, ces documents devaient être reproduits en ~~multiples exemplaires (trois (3) exemplaires et~~ plus) s'il s'agissait de reprographies.

Il en allait autrement en ce qui concerne l'audio-visuel puisque même un seul repiquage pouvait faire partie des observations.

Un échange constant et étroit par voie postale et téléphonique a été maintenu entre les responsables désignés dans les établissements et les coordonnateurs de l'Institut sous la supervision de monsieur Jean-Pierre Nadeau.

Toutes ces procédures ont permis un taux de participation des établissements de 75.1% malgré le fait qu'un travail quotidien excédant une heure a été nécessaire aux responsables enseignants.

Les périodes de cueillette ont été de trois (3) semaines consécutives et réparties comme suit:

- Niveaux primaire et secondaire: 12 février au 2 mars 1979;
- Niveau collégial: 19 février au 9 mars 1979
- Niveau universitaire: 12 au 30 mars 1979.

---

* Il faut noter qu'une oeuvre est protégée du seul fait de sa création; il n'est pas besoin qu'elle soit enregistrée au Bureau du Droit d'Auteur.

5. Le traitement des données

Après avoir été transférées sur des fiches de type image de cartes, les données ont été perforées, mises sur cartes informatiques, emmagasinées en mémoire sur disque et ruban magnétique, puis vérifiées , validées et traitées par les programmes du SPSS * sur un CYBER 7600 de Control Data**.

---

* Statistical Package for Social Sciences, version 7.0, juin 1978

** Toutes les sorties ordinateur des deux (2) banques de données ont été reliées et fournies au M.E.Q.. On notera que plusieurs milliers de tableaux y sont contenus.

Au total, 6,690 demandes reprographiques ont été effectivement enregistrées et caractérisées à l'aide de vingt-quatre (24) variables. Ainsi, pour les seules activités reprographiques, 160,560 observations ont été analysées. Quant aux repiquages audio-visuels, 2,249 demandes ont été enregistrées et caractérisées à l'aide de vingt-trois (23) variables, ce qui a produit une banque de données de 51,727 observations.

Le tableau suivant détaille la distribution des demandes (unité d'observation) par niveau d'enseignement et par type de reproduction.

TABLEAU V

DISTRIBUTION DES DEMANDES PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

REPRODUCTION / NIVEAUX	DEMANDES REPROGRAPHIE	%	DEMANDES AUDIO-VISUEL	%
universitaire	188	2.8	25	1,1
collégial	1991	29,7	1242	55,2
secondaire	3890	58,1	856	38,1
primaire	496	7.4	60	2.7
non-identifié	125	2.0	66	2.9
TOTAL	6690	100.0%	2249	100.0%

6. Analyses statistiques

En plus des distributions usuelles des fréquences, les techniques d'analyse suivantes ont été employées:

- tableau de dépendance;
- test du X^2 à deux(2) et trois(3) dimensions à un degré de confiance statistique de 95% ou de 99%;
- coefficient de Cramer's V;
- analyse de la variance à deux et trois dimensions;
- test de Fisher à un degré de confiance de 99%;
- créations d'indices et de variables;
- Eta^2;
- visualisation par structure arborescente.

Le tableau suivant présente l'ordinogramme du traitement des données:

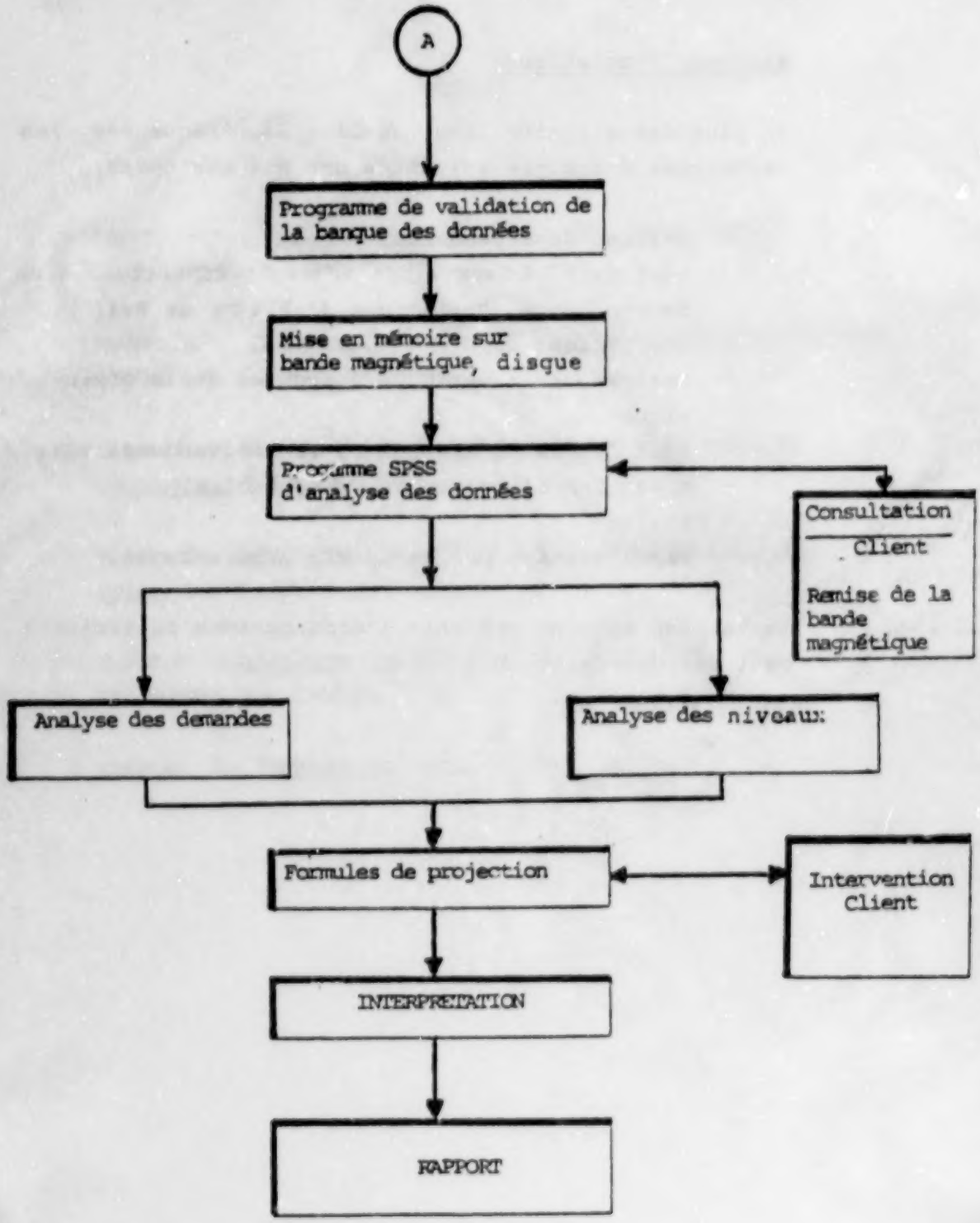
A
Programme de validation de la banque des données
Mise en mémoire sur bande magnétique, disque
Programme SPSS d'analyse des données
Consultation
Client
Remise de la bande magnétique
Analyse des demandes
Analyse des niveaux
Formules de projection
Intervention Client
INTERPRETATION
RAPPORT

REFERENCES

- Barker, R.E., Photocopying practices in the United Kingdom London, Faber and Faber, 1970.

- Moore, R., Document de travail sur le droit d'auteur en éducation Cahier 1-6, S.G.M.E., 1972-1973.

- Goyer M. et Danvoye P., L'utilisation de documents vidéo au secondaire, S.G.M.E. 1979

- Mothes J., Prévisions et décisions statistiques dans l'entreprise, Dunod, 1969.

- S.P.S.S. (Statistical Package for Social Sciences) Dr. Norman Nie, Chicago, 1978.

- Cochran J., Sampling technics, Wiley, 1956.

LA REPROGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

PAGE

1.1 DESCRIPTION DES REPROGRAPHIES

1.1.1 Descriptions générales 42

1.1.2 Description par niveau 59

1.2 ANALYSE DES REPROGRAPHIES

1.2.1 Introduction 81

1.2.2 Analyse par niveau 82

1.3 PROJECTIONS DES REPROGRAPHIES SUR UNE BASE ANNUELLE

1.3.1 Projection globale 147

1.3.2 Projection par niveau 147

1.3.3 Projection par provenance de l'original 148

1.1 DESCRIPTION DES REPROGRAPHIES

1.1.1 DESCRIPTION GENERALE

Note importante

Il est à noter que toutes les analyses globales (tant imprimées qu'audio-visuelles) ont été effectuées sur l'échantillon pondéré pour tenir compte:

- du tirage à probabilité inégale des unités primaires à l'intérieur de chaque type d'établissement;
- de la non proportionnalité de la répartition des unités primaires entre les types d'établissement justifiée par les différences à l'intérieur de ces mêmes types.

Sans ces pondérations, l'échantillon n'aurait pas pu se dépouiller comme un recensement.

TABLEAU I

NOMBRE DE REPROGRAPHIES PAR REGION

REGIONS	%	% étudiants	Nombre de cas totaux
Bas St-Laurent	9,0	4,3	668
Saguenay .	0,4	5,3	32
Québec	11,2	16,2	829
Trois-Rivières	3,8	6,9	281
Cantons de l'Est	3,3	4,2	243
Outaouais	14,6	4,7	1083
Nord-Ouest	1,4	3,1	102
Côte-nord	1,1	2,2	85
Montréal-Nord	12,9	11,6	956
Montréal-Sud	14,4	15,2	1067
Ile de Montréal	26,8	26,3	1926
Non identifiés	1,7	-	125
TOTAL	100,0	100,0	7,397

TABLEAU 2

DISTRIBUTION DES REPROGRAPHIES PAR TYPE D'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT	%	% étudiants*	Nombre de cas totaux
Université	1,3	5,2	98
CEGEP	6,9	8,1	512
CSC	76,8	77,8	5682
CSP	12,9	8,3	951
Ecole privée	0,4	0,6	29
Non identifiés	1,7	-	125
TOTAL	100,0	100,0	7397

* Répertoire des organismes et des écoles 1977-1978 M.E.Q. Les données ont été pondérées.

1. Nombre de reprographies par région

Le tableau I ci-contre permet de vérifier la représentativité des établissements sélectionnés puisque la répartition des demandes et la répartition des étudiants sont très correllées.

On notera que la variable "Nombre d'étudiants" a été la variable déterminante dans notre plan échantillonnal et dans le redressement de l'échantillon.

2. Distribution des reprographies par type d'établissement.

Lorsque l'on analyse la distribution des reprographies selon le type d'établissement, on constate une nouvelle fois une corrélation certaine entre les demandes de reprographies et la population étudiante.

TABLEAU 3

DISTRIBUTION DES REPROGRAPHIES
PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

NIVEAUX	%	Nombre de cas totaux
Universitaire	1,3	98
Collégial	6,9	512
Secondaire	80,9	5984
Primaire	9,2	678
Non identifiés	1,7	125
TOTAL	100,0	7397

TABLEAU 4

DISTRIBUTION DES REPROGRAPHIES
PAR SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

SECTEURS	%	Nombre de cas totaux
Catholique	84,2	6,228
Protestant	13,7	1,015
Autre	0,4	29
Non identifiés	1,7	125
TOTAL	100,0	7,397

Les universités et collèges francophones ont été classés dans le secteur "catholique".

3. Distribution des reprographies par niveau d'enseignement

Comme on peut le voir au tableau ci-contre, c'est surtout le niveau secondaire qui constitue la majeure partie des demandes reprographiques (80,9%). Au niveau collégial et primaire, les bases de calcul sont suffisantes tandis que celles au niveau universitaire sont nettement insuffisantes.

4. Distribution des reprographies par secteur d'enseignement

Bien que la majeure partie des demandes constituant l'échantillon analysé provient d'un secteur d'enseignement catholique (84,2%), la base de calcul du secteur protestant s'avère aussi suffisante au plan statistique (13,7%).

TABLEAU 5

DISTRIBUTION DES REPROGRAPHIES
PAR LANGUE D'ENSEIGNEMENT

LANGUE	%	Nombre de cas totaux
Français	70,8	5,239
Anglais	14,0	1,039
Non identifiés	15,2	1,119
TOTAL	100,0	7,397

TABLEAU 6

DISTRIBUTION DES REPROGRAPHIES PAR
LE NOMBRE DE DEMANDES REMPLIES

CAHIERS	NON PONDERE		PONDERE	
	N	%	N	%
SEMAINE I	2,448	36,6	2,753	37.2
SEMAINE II	2,225	33,3	2,436	32,9
SEMAINE III	1,907	28,5	2,091	28,3
NON IDENTIFIES	110	1,6	117	1,6
TOTAL	6,690	100,0	7,397	100,0

5. Distribution des reprographies par langue d'enseignement

Le tableau ci-contre indique que les bases de calcul en fonction de la langue d'enseignement permettent de procéder à des analyses spécifiques selon ce critère d'extraction.

6. Distribution des reprographies par le nombre de demandes remplies, par semaine

On remarque que la pondération n'a pas influencé la distribution des demandes échantillonnées au cours des trois (3) semaines du sondage. On constate aussi que l'intensité de la demande diminue régulièrement et constamment durant les trois (3) semaines.

TABLEAU 7

STATISTIQUES ADDITIONNELLES

	Unités de mesure	Moyenne*	Ecart type**
Nombre de pages reproduites à partir de l'original	(pages)	7.9	28.2
Nombre de pages de l'original	(pages)	134,1	247,5
Importance de la reproduction	(%)	38,0%	43,0%
Exemplaires produits	(nombre)	279,9	833,3
Nombre total de jours sondés	(jours)	13,7	2,8
Nombre total d'étudiants inscrits	(nombre)	1,822	1,482.8
Nombre d'appareils reprographiques	(nombre)	3.8	1.6

Taille totale de la population desservie par les établissements échantillonnés: 253,258 étudiants, soit 17,3% de la population totale.

---

* La moyenne: C'est un indicateur statistique de la tendance centrale qui n'a de signification que dans le cas où les observations sont concentrées et distribuées selon une courbe normale. Dans le cas d'une variable continue (valeurs non groupées en classes) sa formule de calcul est la suivante:

$$\bar{X} = \frac{\sum}{i} x_i = \frac{x_1 + x_2 + \ldots + x_n}{n}$$

Dans le cas d'une variable discrète (groupées en classes ordonnées et d'intervalle égal.), sa formule de calcul est la suivante:

$$\bar{X} = \frac{\sum}{i} f_i x_i = \frac{f_1 x_1 + f_2 x_2 + \ldots + f_n x_n}{n}$$

** L'écart type: c'est l'indicateur de dispersion associé à la moyenne. Il permet d'apprécier la variation autour de la moyenne (hétérogénéité des observations). Sa formule de calcul est la suivante:

$$\sigma^2 = \frac{\sum (x_i - \bar{x})^2}{n} \qquad \sigma = \sqrt{\sigma^2}$$

dans le cas de variables non groupées

$$\sigma^2 = \frac{\sum f_i (x_i - \bar{x})^2}{n}$$

dans le cas où la variable est groupée

7. Statistiques additionnelles

Le tableau ci-contre a servi à élaborer les différents indices qui nous permettront d'établir les estimations et projections sur les quantités annuelles de reproductions.

Lorsque l'on considère le nombre de pages soumises à la reproduction, ou le nombre de pages de l'original indépendamment l'un de l'autre, la meilleure façon de les synthétiser est de les ramener à leur moyenne.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'établir une relation entre ces 2 variables (afin de mesurer l'importance de la reproduction), il devient nécessaire de les apparier afin d'obtenir une mesure représentative.

L'importance d'apparier ces 2 distributions est d'autant plus appropriée que leurs indicateurs de dispersion respectifs sont grands (et c'est le cas des écarts type 28.2 et 247.5).

D'un point de vue statistique, il s'agit de la même différence entre un test sur les différences de moyennes issues d'échantillons indépendants et le même test portant sur des moyennes issues d'échantillons appariés.

A titre d'exemple, voici les notations suivantes: soit:

O = nombre de pages de l'original
R = nombre de pages soumises à la reproduction
I = importance de la reproduction
i = { 1 ,,,, n } nombre de demandes observées.

$\bar{O}$ = moyenne du nombre de pages de l'original

$\bar{R}$ = moyenne du nombre de pages reproduites

$\bar{T}$ = moyenne de l'importance de la reproduction.

Le tableau suivant illustre les calculs à partir desquels les statistiques du tableau 7 ont été obtenues.

O	R	T
O1	R1	T1
O2	R2	T2
O3	R3	T3
O4	R4	T4
O5	R5	T5
O6	R6	T6
O7	R7	T7
.		
.		
$\sum_{i=1}^{n} O_i$	$\sum_{i=1}^{n} R_i$	$\sum_{i=1}^{n} T_i$

$\bar{O} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{n} O_i$ = 134,1

$\bar{R} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{n} R_i$ = 7,9

$\bar{T} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{n} T_i$ = .38 et non $\bar{R}/\bar{O}$ = .049

$(\bar{T}, \bar{R}/\bar{O})$

Car les observations (original versus reproduction) ne sont pas indépendantes mais appariées.

a) Ainsi, 38% d'un original est reproduit par demande

b) une demande moyenne de reproduction implique un petit nombre de pages reproduites (7.9 pages) en un grand nombre d'exemplaires (279)

c) toujours en moyenne, une demande implique un nombre d'exemplaires destinés à environ 15% de la population étudiante de l'établissement concerné (279/1822 - 15%).

TABLEAU 8

/51

AUTEURS DONT LES DOCUMENTS
REPRODUITS ONT RETENU L'ATTENTION
DES CHERCHEURS *

- Ecrivains québécois:	Frère Untel (3) Vigneault (3) Langevin (2)	Leclerc (5) Groulx (2) Grignon (5)
- Journaux québécois:	The Gazette (2) Le Devoir (7) Journal de Mtl (24)	La Presse (15) Le Soleil (7) Le Droit (14)
- Congrégations éditrices:	Frères Maristes (2) Frères du Sacré-Coeur (13) Frères Instruction chrétienne (10) Clerc St-Viateur (2)	
- Jean-Marie Laurence (9) Pepin-Robarts (2)		
- Smith (11) Encyclopédie Britannica (16)		
- Grolier (53) Grévisse (3) Lagarde et Michard (9)		Granger (9) Dupuis (4)
- Nixon (17) Almanach (2) Freud (4) Sartre (1) Capello (20) Poe (2)		Unesco (3) Lazareff (3) Marx (1) Lado (28) Morgan (5)

* Fréquences absolues des mentions

Alors qu'à l'origine (données non pondérées), 6690 demandes ont été échantillonnées, on observe la faiblesse des mentions relatives à la source (auteur).

Ainsi, il y a tout lieu de supposer que les demandeurs des reproductions ne connaissent que dans une faible mesure les auteurs des documents qu'ils utilisent à des fins éducatives.

Cette remarque nous amène à penser que les demandes enregistrées surestiment les documents protégés par le droit d'auteur.

ORDINOGRAMME DU TRAITEMENT DES DONNEES *

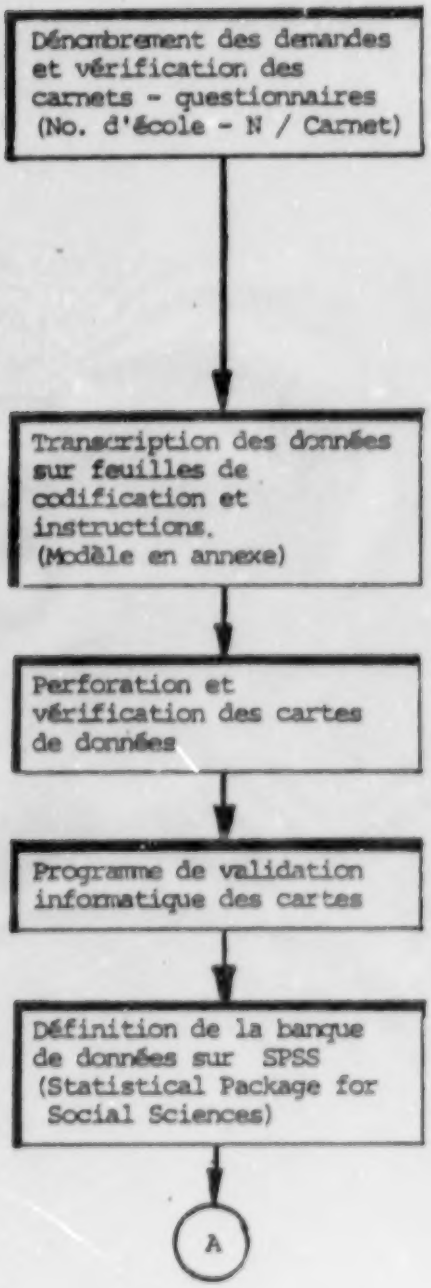

* Reprographie et Audio-visuel

TABLEAU 9 /53

APPAREILS DE REPROGRAPHIE *

Le tableau suivant indique le type d'appareil sur lequel ont été faites les demandes.

	NOMBRE DE DEMANDES	%
XEROX (de tout type)	2,722	41,4
A.B.Dick	533	9,6
IBM, Minolta, Nashua	705	10,8
OFFSET	1,516	23,0
Appareil à alcool	194	3,0
Gestetner	200	3,0
Multilite	237	3,6
Thermofax	89	1,4
Autres	272	4,2
TOTAL	6,568	100,0

Ainsi, 41,4% des demandes de reprographie de documents protégés par le droit d'auteur ont été effectuées sur des appareils de la compagnie Xerox. Par ailleurs, 23% des demandes ont été faites par procédé OFFSET.

---

* En moyenne, il y a 3,8 appareils par institution échantillonnée, avec un minimum de un (1) et un maximum de douze (12).

/54

TABLEAU 10

TABLEAU SYNTHESE PAR NIVEAU

	Université		Collégial		Secondaire		Primaire		Total pondéré
	N	%	N	%	N	%	N	%	%
Langue d'enseignement:									
Français	141	72,2	1717	87,3	2793	88,8	496	100,0	83,5
Anglais	44	23,8	250	12,7	353	11,2	-	0	16,5
Demandeur de la reproduction:									
Professeur	146	80,2	1735	88,3	2850	74,3	469	75,9	78,0
Etudiant	17	9,3	175	8,9	627	16,4	3	0,6	13,3
Autre	19	10,5	55	2,8	357	9,3	17	3,5	8,7
Catégorie de document:									
Volume	48	26,2	1000	52,5	758	20,7	122	24,8	21,1
Revue	33	18,0	377	19,8	323	8,8	44	8,9	9,7
Journal	36	19,7	110	5,8	173	4,7	7	1,4	4,8
Cahier d'exercice	4	2,2	101	5,3	642	17,6	167	33,9	17,9
Autre document	39	21,3	183	9,6	1432	39,3	88	17,9	37,6
Manuel	23	12,6	137	7,0	327	8,9	64	13,1	8,9
Provenance de l'original:									
Québec	57	31,1	766	40,2	2611	71,4	406	82,5	68,4
Autre province	12	6,6	173	9,1	297	8,1	14	2,8	8,6
Etranger	114	62,3	967	50,7	747	20,5	72	14,7	23,0
Type de contenu:									
Ouvrage scientifique	144	78,3	968	50,2	1118	29,6	68	13,9	29,6
Oeuvre d'imagination	8	4,3	331	17,2	450	11,9	63	12,9	12,1
Autre	32	17,4	628	32,6	2205	58,5	359	73,2	58,3
Langue de l'original:									
Français	74	39,4	1297	65,8	2523	65,4	462	93,3	64,8
Anglais	111	59,0	624	31,7	1295	33,6	28	5,7	34,2
Autre	3	1,6	50	2,5	37	1,0	5	1,0	1,0

Une analyse des différents éléments par niveau en fonction de la moyenne générale nous précise que:

Relativement aux demandes de la reproduction, le professeur est la source principale (78%) de la demande bien que l'étudiant (16,4%) semble être au niveau secondaire une source non négligeable.

- Relativement à la catégorie de documents, il est intéressant de noter que le volume est la catégorie largement dominante des reproductions effectuées au niveau collégial (52,5%). Aussi, le secteur secondaire présente un profil de reproduction selon la catégorie de documents assez distinctif :

  dans ce niveau, il se reproduit plus que proportionnellement des cahiers d'exercices (17,6 %) et de documents non catégorisés (39,3%) .

- Relativement au type de contenu, on constate que plus le niveau de scolarité est élevé et plus le contenu de type scientifique est reproduit (de 13,9% à 78,3%).

- Relativement à la provenance de l'original, on note également un lien certain entre l'origine québécoise du document et les différents niveaux de scolarité (de 31,1% à 82,5 %).

TABLEAU 10 (suite)

/56

TABLEAU SYNTHESE PAR NIVEAU

	Université (98)		Collégial (512)		Secondaire (5985)		Primaire (678)		Total pondéré
	N	%	N	%	N	%	N	%	%
Motif de la reproduction									
Original trop coûteux	20	15,6	599	36,6	1214	44,1	247	56,9	43,7
Original trop volumineux	17	13,3	449	27,4	454	16,6	78	18,0	17,0
Original épuisé	21	16,4	332	20,3	616	22,4	76	17,5	23,2
Autorisation difficile à obtenir	70	54,7	257	15,7	466	16,9	33	7,6	16,1
Type d'utilisation des reproduction:									
Lecture complémentaire	23	16,0	661	34,8	254	6,6	30	6,1	8,9
Manuel	7	4,9	211	11,0	282	7,4	48	9,8	8,0
Travaux pratiques	8	5,6	387	20,3	1611	42,1	283	57,9	41,0
Examens	7	4,9	79	4,2	227	5,9	54	11,0	6,4
Analyse critique	59	41,0	152	8,0	509	13,2	31	6,3	13,6
Autre	40	27,6	412	21,7	944	24,8	43	8,9	22,1
Décision de reproduction:									
Prévue de façon systématique	56	40,9	1184	69,6	1985	63,6	326	66,5	62,2
Non prévue	81	59,1	518	30,4	1137	36,4	164	33,5	37,8
Destinataire de l'exemplaire									
Elèves inscrits au cours	96	69,1	1515	89,7	3286	87,0	480	98,6	86,4
Besoins futurs	43	30,9	174	10,3	493	13,0	7	1,4	13,6
Année de publication:									
Avant 1976	81	51,3	845	56,8	995	47,4	230	58,1	49,0
1976 et après	77	48,7	692	43,2	1104	52,6	166	41,9	51,0
Importance de la reproduction:									
Inférieure à la moyenne (28%)	81	60,0	1016	72,5	1794	62,1	343	83,3	63,0
Supérieure à la moyenne (38%)	54	40,0	386	27,5	1095	37,9	69	16,7	37,0

- Relativement à l'année de publication, on constate que, dans tous les niveaux, pratiquement la moitié des reproductions est issue de documents autant récents (1976 et après) qu'anciens (avant 1976).
- Relativement à l'importance de la reproduction, nous pouvons noter que la majorité des reproductions dans tous les niveaux constitue moins de 40 % du document original. C'est dans les niveaux collégial et secondaire que l'on reproduit la plupart du temps (72,5% et 62,7 % respectivement) une plus faible fraction de l'original.

- Relativement à la langue de l'original, on remarque qu'à l'exception du niveau universitaire, tous les autres niveaux ont en majorité leurs reproductions en langue française.
- Relativement au motif de la reproduction, nous remarquons qu'il y a un lien très fort avec la scolarité. Aussi, plus la scolarité est élevée et moins on reproduit des originaux coûteux.
- Relativement au type d'utilisation des reproductions, les résultats confirment que durant la période de l'étude, les manuels n'ont été reproduits que dans une très faible proportion (8%); la phase de reconnaissance et la phase motivationnelle (étape I et III de cette étude) nous avaient indiqué que les manuels sont reproduits au tout début du semestre et qu'ils représentent une source de demandes majeures.

Alors que pour le secteur universitaire, c'est l'analyse critique qui domine l'utilisation des reproductions* (41, %), au niveau collégial, l'utilisation dominante est la lecture complémentaire (34,8%), aux niveaux secondaire et primaire, ce sont les travaux pratiques (42,1% et 57,9 % respectivement).

- Relativement à la décision de reproduire, dans tous les niveaux, sauf au niveau universitaire, la majorité des reproductions est demandée sur une base systématique.
- Relativement au destinataire de l'exemplaire, c'est à l'université où une proportion non négligeable (30,9%) des reproductions sont demandées pour des besoins non immédiats; alors qu'ailleurs, la quasi totalité est destinée aux élèves inscrits aux cours.

---

* A part les manuels

1.1.2 DESCRIPTION PAR NIVEAU

Note importante:

Alors que pour les analyses globales, l'échantillon avait été pondéré pour tenir compte de la répartition non proportionnelle des unités primaires (justifiée par d'importantes différences dans l'hétérogénéité des différents types d'établissement), ce redressement n'est plus nécessaire lorsqu'on aborde chaque niveau d'enseignement comme un domaine d'étude en soi.

1.1.2.1 Le niveau universitaire

DG au trop petit nombre de demandes enregistrées en milieu universitaire, toute interprétation des résultats ne peut être l'objet que d'hypothèses, et toute extrapolation est sujette au risque du jugement.

De plus, on peut fortement supposer que des freins particuliers à ce niveau d'enseignement se sont traduits par une faible transmission des données.

Ainsi, les résultats présentés aux tableaux suivants sont entachés de biais si importants qu'ils ne sont présentés qu'à titre indicatif.

/60

TABLEAU 11

CARACTÉRISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU UNIVERSITAIRE

	Niveau universitaire		% du réseau	Ecart
	n=	%		%
1. Nombre de demandes par région:	188	100,0		
Montréal	112	59,6	59,6	-
Reste de la province	76	40,4	40,4	-
2. Langue de l'original:	188	100,0		
Français	74	39,4	64,8	-25,4
Anglais	111	59,0	34,2	+24,8
Autre langue	3	1,6	1,0	+ 0,6
3. Catégorie du document:	183	100,0		
Volume	48	26,2	21,1	+ 4,1
Revue	33	18,0	9,7	+ 8,3
Journal	36	19,7	4,8	+14,9
Cahier d'exercice	4	2,2	17,9	-15,7
Autre document	39	21,3	37,6	-16,3
Manuel	23	12,6	8,9	+ 3,7
4. Provenance de l'original:	183	100,0		
Québec	57	31,1	68,4	-37,3
Provinces canadiennes	12	6,6	8,6	- 2,0
Etranger	114	62,3	23,0	+39,3
5. Demandeur de la reproduction:	182	100,0		
Professeur	146	80,2	78,0	+ 2,2
Etudiant	17	9,3	13,3	- 4,0
Autre.	19	10,5	8,7	+ 1,8
6. Langue d'enseignement:	181	100,0		
Français	141	76,2	83,5	- 7,3
Anglais	44	23,8	16,5	+ 7,3
7. Type d'utilisation des reproductions:	144	100,0		
Reproduction faite pour lecture complémentaire	23	16,0	8,9	+ 7,1
Pour tenir lieu de manuel	7	4,9	8,0	- 3,1
Pour travaux pratiques et exercices	8	5,6	41,0	-35,4
Pour des examens	7	4,9	6,4	- 1,5
Pour analyse et critique en classe	59	41,0	13,6	+28,4
Autres	40	27,8	22,1	+ 5,8

a/ n= 188 demandes, soit 2,8% de l'ensemble des reprographies (n=6690)

TABLEAU 11

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU UNIVERSITAIRE

	Niveau universitaire		% du réseau	Ecart
	N	%		%
8. Année de l'original reproduit:	158	100,0		
Avant 1976	81	51,3	49,0	+ 2,3
1976 et après	77	48,7	51,0	- 2,3
9. Destinataire de l'original reproduit:	139	100,0		
Pour les élèves inscrits aux cours	96	69,1	86,4	-17,3
Pour besoins futurs	43	30,9	13,6	+17,3
10. Motif de la reproduction:	128	100,0		
Original trop coûteux	20	15,6	43,7	-28,1
Original trop volumineux	17	13,3	17,0	- 3,7
Original épuisé	21	16,4	23,2	- 6,8
Autorisation difficile à obtenir	70	54,7	16,1	+46,6
11. Décision de reproduire:	137	100,0		
Prévue systématiquement au début de cours	56	40,9	62,2	-21,3
Non prévue au début de la série de cours	81	59,1	37,8	+21,3
12. Importance de la reproduction: *	135	100,0		
Inférieure à la moyenne	81	60,0	63,0	- 3,0
Supérieure à la moyenne	54	40,0	37,0	+ 3,0
13. Type de contenu:	184	100,0		
Ouvrages scientifiques	144	78,3	29,6	+48,7
Oeuvres d'imagination	8	4,3	12,1	- 7,8
Autres	32	17,4	58,3	- 40,9

* Le tableau indique que 60% des demandes de reproduction sont inférieures à la moyenne tandis que 40% sont supérieures à la moyenne.

TABLEAU 12

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance de la reproduction / Provenance	Inférieure à la moyenne		Supérieure à la moyenne	
	%	N	%	N
Québec	23,5	19	58,2	32
Autre Province	8,6	7	7,3	4
Etranger	67,9	55	34,5	19
TOTAL	100,0	81	100,0	55

L'importance de la reproduction est basée sur la moyenne.

* La moyenne est celle de l'ensemble du réseau calculée selon la formule suivante: (nombre de pages reproduites/ nombre total de pages de l'original).

1.1.2.2 Le niveau collégial

/64

TABLEAU 13

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU COLLEGIAL

	niveau collégial		% du réseau	Ecart *
	n	%		
1. Nombre de demandes par régions:	1991	100,0		
Montréal	1319	66,2	59,6	+ 6,6
Reste de la province	672	33,8	40,4	- 6,6
2. Langue de l'original:	1971	100,0		
Français	1297	65,8	64,8	+ 1,0
Anglais	624	31,7	34,2	- 2,5
Autre langue	50	2,5	1,0	+ 1,5
3. Catégorie de document:	1900	100,0		
Volume	1000	52,5	21,1	+31,4
Revue	377	19,8	9,7	+10,1
Journal	110	5,8	4,8	+1,0
Cahier d'exercice	101	5,3	17,9	-12,6
Autre document	183	9,6	37,6	-28,0
Manuel	137	7,0	8,9	- 1,8
4. Provenance de l'original:	1906	100,0		
Québec	766	40,2	68,4	-28,2
Provinces canadiennes	173	9,1	8,6	+ 0,5
Etranger	967	50,7	23,0	+27,7
5. Demandeur de la reproduction:	1965	100,0		
Professeur	1735	88,3	78,0	+10,3
Etudiant	175	8,9	13,3	- 4,4
Autre	55	2,8	8,7	- 5,9
6. Langue d'enseignement:	1967	100,0		
Français	1717	87,3	83,5	+ 3,8
Anglais	250	12,7	16,5	- 3,8
7- Type d'utilisation des reproductions:	1902	100,0		
Reproduction faite pour lecture complémentaire	661	34,8	8,9	+25,9
Pour tenir lieu de manuel	211	11,	8,0	+ 3,1
Pour travaux pratiques et exercices	387	20,3	41,0	-20,7
/ Pour des examens	79	4,2	6,4	- 2,2
Pour analyse et critique en classe	152	8,0	13,6	- 5,6
Autres	412	21,7	22,1	- 0,3

* Ecarts % réseau - % du niveau

N.B. Les données du réseau sont pondérées

Au niveau collégial, les caractéristiques distinctives par rapport aux autres niveaux sont:

1- l'importance des volumes dans la demande reprographique (52,5%, soit un écart de +31,4% par rapport au reste des autres niveaux).

2- l'importance de documents étrangers (ou faiblesse de documents québécois). Ainsi, 50,7% des documents reproduits proviennent de l'étranger, soit un écart de+27,7% par rapport au reste du réseau.

3- la lecture complémentaire est une caractéristique importante de ce niveau en ce qui a trait à l'utilisation des reproductions. En effet, 34,8% des reproductions sont attribuées à cette fin éducative, soit un écart de+25,9% par rapport au reste du réseau. D'un autre côté, on constate la faiblesse de l'utilisation des reproductions à des fins de travaux pratiques et d'exercices.

4- quant au contenu scientifique des reproductions, on peut le qualifier d'élevé puisqu'il dépasse de+20,6% la moyenne de l'ensemble du réseau, soit 50,2% de ses reproductions.

TABLEAU 13

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU COLLEGIAL

	niveau collégial		5 durésseau	Ecart
	n	%		%
8. Année de l'original reproduit:	1487	100,0		
Avant 1976	845	56,8	49,0	+ 7,8
1976 et après	642	43,2	51,0	- 7,8
9. Destinataire de l'exemplaire reproduit	1689	100,0		
Pour les élèves inscrits aux cours	1515	89,7	86,4	
Pour besoins futurs	174	10,3	13,6	
10. Motif de la reproduction:	1637	100,0		
Original trop coûteux	599	36,6	43,7	- 7,2
Original trop volumineux	449	27,4	17,0	+10,4
Original épuisé	332	20,3	23,2	- 2,9
Autorisation difficile à obtenir	257	15,7	16,1	- 0,3
11. Décision de reproduire:	1702	100,0		
Prévue systématiquement au début de cours	1184	69,6	62,2	+ 7,4
Non prévue au début de la série de cours	518	30,4	37,8	- 7,4
12. Importance de la reproduction:	1402	100,0		
Inférieure à la moyenne	1016	72,5	63,0	+ 9,5
Supérieure à la moyenne	386	27,5	37,0	- 9,5
13. Type de contenu:	1927	100,0		
Ouvrages scientifiques	968	50,2	29,6	+20,6
Oeuvres d'imagination	331	17,2	12,1	+ 5,1
Autres	628	32,6	58,3	-25,7

Ce tableau indique que 72,5 des demandes de reproduction sont inférieures à la moyenne tandis que 27,5 sont supérieures à la moyenne.

Au niveau collégial, les caractéristiques distinctives par rapport aux autres niveaux sont:

1- l'importance des volumes dans la demande reprographique (52,5%, soit un écart de +31,4% par rapport au reste des autres niveaux).

2- l'importance de documents étrangers (ou faiblesse de documents québécois). Ainsi, 50,7% des documents reproduits proviennent de l'étranger, soit un écart de+27,7% par rapport au reste du réseau.

3- la lecture complémentaire est une caractéristique importante de ce niveau en ce qui a trait à l'utilisation des reproductions. En effet, 34,8% des reproductions sont attribuées à cette fin éducative, soit un écart de+25,9% par rapport au reste du réseau. D'un autre côté, on constate la faiblesse de l'utilisation des reproductions à des fins de travaux pratiques et d'exercices.

4- quant au contenu scientifique des reproductions, on peut le qualifier d'élevé puisqu'il dépasse de+20,6% la moyenne de l'ensemble du réseau, soit 50,2% de ses reproductions.

1.1.2.3 Le niveau secondaire

TABLEAU 14

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU SECONDAIRE

	niveau secondaire		% du réseau	Ecart *
	N	%		%
1. Nombre de demandes par région:	3690	100,0		
Montréal	2179	53,4	59,6	- 6,2
Reste de la province	1511	46,6	40,4	+ 6,2
2. Langue de l'original:	3866	100,0		
Français	2533	65,4	64,8	+ 0,6
Anglais	1295	33,6	34,2	- 0,6
Autre langue	37	1,0	1,0	-
3. Catégorie de document:	3866	100,0		
Volume	758	20,7	21,1	- 0,4
Revue	323	8,8	9,7	- 0,9
Journal	173	4,7	4,8	- 0,1
Cahier d'exercice	642	17,6	17,9	- 0,3
Autre document	1432	39,3	39,6	+ 7,7
Manuel	327	8,9	8,9	-
4. Provenance de l'original:	3655	100,0		
Québec	2611	71,4	68,4	+ 3,0
Provinces canadiennes	297	8,1	8,6	- 0,5
Etranger	747	20,5	23,0	+ 2,5
5. Demandeur de la reproduction:	3834	100,0		
Professeur	2850	74,3	78,0	- 3,7
Etudiant	627	16,4	13,3	+ 3,1
Autre	357	9,3	8,7	+ 0,6
6. Langue d'enseignement:	3146	100,0		
Français	2793	88,8	83,5	+ 5,3
Anglais	353	11,2	16,5	- 5,3
Type d'utilisation des reproductions:	3827	100,0		
Reproduction faite pour lecture complémentaire	254	6,6	8,9	- 2,3
Pour tenir lieu de manuel	282	7,4	8,0	- 0,6
Pour travaux pratiques et exercices	1611	42,1	41,0	+ 1,1
Pour des examens	227	5,9	6,4	- 0,5
Pour analyse et critique en classe	509	13,2	13,6	- 0,4
Autres	944	24,8	22,1	+ 2,7

** Ecart = % du réseau - % du niveau
N.B. les données du réseau sont pondérées.

TABLEAU 14 (suite)

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU SECONDAIRE

	niveau secondaire		% du réseau	Ecart
	N	%		%
8. Année de l'original reproduit:	2099	100,0		
Avant 1976	995	47,4	49,0	- 1,6
1976 et après	1104	52,6	51,0	+ 1,6
9. Destinataire de l'exemplaire reproduit	3779	100,0		---
Pour les élèves inscrits aux cours	3286	87,0	86,4	+ 0,6
Pour besoins futurs	493	13,0	13,6	- 0,6
10. Motif de la reproduction:	2750	100,0		
Original trop coûteux	1214	44,1	43,7	+ 0,4
Original trop volumineux	454	16,5	17,0	- 0,5
Original épuisé	616	22,4	23,2	- 0,8
Autorisation difficile à obtenir	466	16,9	16,1	+ 0,9
11. Décision de reproduire:	3122	100,0		
Prévue systématiquement au début du cours	1985	63,6	62,2	+ 1,4
Non prévue au début de la série de cours	1137	36,4	37,8	- 1,4
12. Importance de la reproduction:	2889	100,0		
Inférieure à la moyenne	1794	62,1	63,0	- 0,9
Supérieure à la moyenne	1095	37,9	37,0	+ 0,9
13. Type de contenu:	3773	100,0		
Ouvrages scientifiques	1118	29,6	29,4	
Oeuvres d'imagination	450	11,9	12,1	- 0,2
Autres	2205	58,5	58,3	+ 0,2

Ce tableau indique que 62,1% des demandes de reproduction sont inférieures à la moyenne tandis que 37,9% sont supérieures à la moyenne.

TABLEAU 15A

SECTEUR D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

	CATHOLIQUE		PROTESTANT	
	N	%	N	%
REGION:	3505	90,1	385	9,9
Montréal	1932	55,1	147	38,0
Reste de la province	1573	44,9	238	62,0
LANGUE D'ENSEIGNEMENT	2812	88,0	385	12,0
Français	2812	100,0	-	-
Anglais			378	100,0
LANGUE DE L'ORIGINAL	3471	90,0	384	10,0
Français	2476	71,3	47	11,9
Anglais	964	27,8	331	87,6
Autres	31	0,9	6	0,5
MOTIF DE LA REPRODUCTION	2481	89,4	293	10,6
Original trop coûteux	1134	45,7	88	30,0
Original trop volumineux	424	17,1	34	11,2
Original épuisé	492	19,8	134	45,9
Autorisation difficile à obtenir	431	17,4	37	12,9

Compte tenu des faibles bases de calcul relatives à la confessionnalité, les résultats circonstanciés selon les secteurs catholique et protestant sont présentés à titre indicatif - Il en est de même lorsque les résultats sont différenciés selon le type d'établissement.

TABLEAU 15 B

TYPE D'ETABLISSEMENTS

	Commission scolaire catholique		Commission scolaire protestante		Ecole privée	
	N	%	N	%	N	%
Région	3505	90,1	378	9,7	7	0,2
Montréal	1932	55,1	140	37,0	7	100,0
Reste de la province	1573	44,9	238	63,0	-	-
Motif de la reproduction	2481	89,4	286	10,3	7	0,3
Original trop coûteux	1134	45,7	84	29,4	4	57,1
Original trop volumineux	424	17,1	31	10,8	3	42,9
Original épuisé	492	19,8	134	46,9	-	-
Autorisation difficile à obtenir	431	17,4	37	12,9	-	-

/73

Figure REPARTITION ET CARACTERISTIQUES DES UNITES PRIMAIRES ECHANTILLONNEES AU NIV[illegible] SECONDAIRE

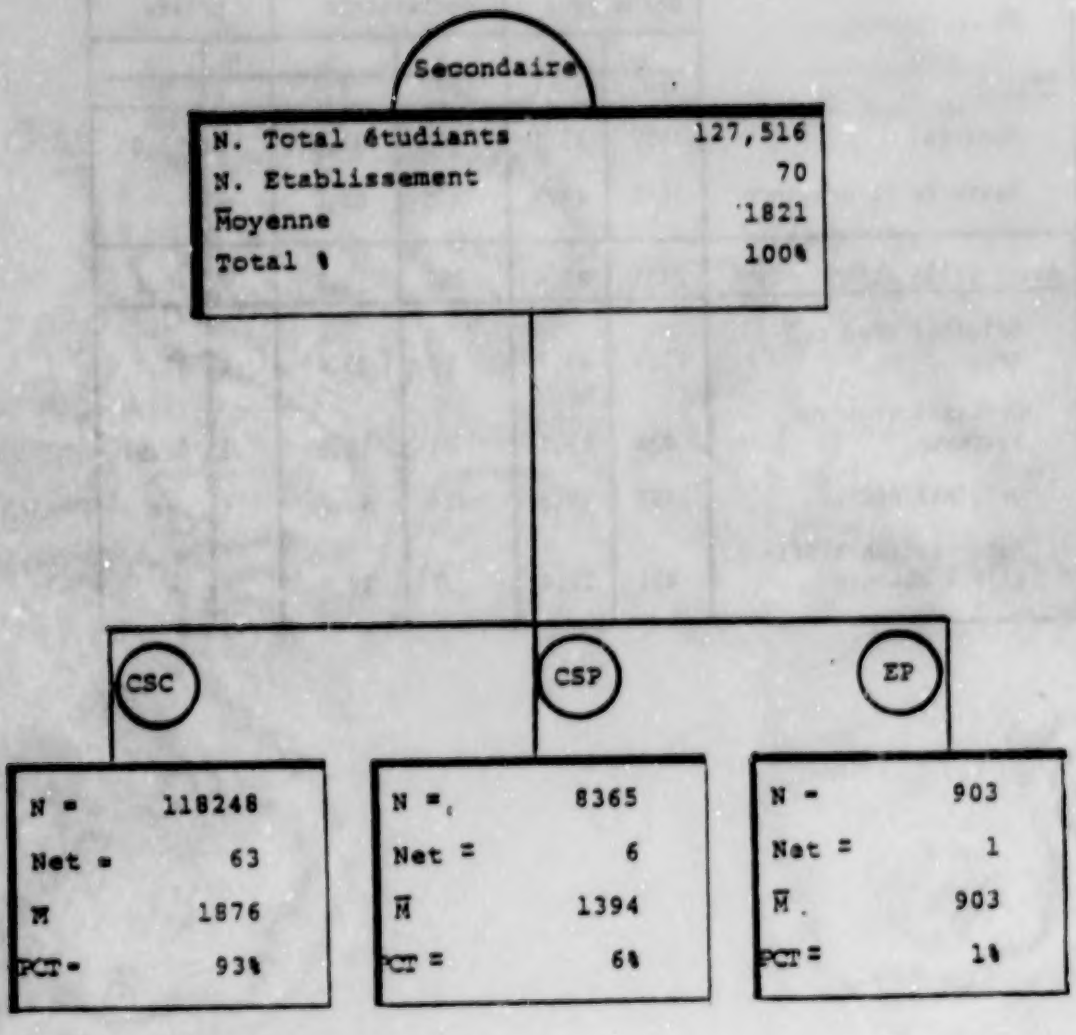

La figure ci-contre détaille la répartition et les caractéristiques principales des établissements échantillonnés au niveau secondaire.

Elle constitue en quelque sorte la composition du sous-échantillon représentant le niveau secondaire en nombre de la population étudiante desservie par chacun des types d'établissements.

Le niveau secondaire représente le coeur du système éducatif en ce qui a trait aux activités reprographiques. Il représente la majorité des reproductions (80,9%).

Il est évident que toute intervention dans le domaine des droits d'auteur doit en premier lieu intégrer ce niveau d'enseignement.

1.1.2.4 Le niveau primaire

TABLEAU 16

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU PRIMAIRE

	Niveau primaire		% du réseau	Ecart *
	N	%		%
1. Nombre de demandes par région:	496	100.0		
Montréal	319	64.3	59.6	+ 4.7
Reste de la province	177	35.7	40.4	- 4.7
2. Langue de l'original:	496	100.0		
Français	462	93.2	64.8	+28.4
Anglais	28	5.7	34.2	-28.5
Autre langue	6	1.0	1.0	
3. Catégorie de document:	492	100.0		
Volume	122	24.8	21.1	+ 3.7
Revue	44	8.9	9.7	- 0.8
Journal	7	1.4	4.8	- 3.4
Cahier d'exercice	167	33.9	17.9	+16.0
Autre document	88	17.9	37.4	-19.7
Manuel	64	13.1	8.9	+ 4.7
4. Provenance de l'original:	492	100.0		
Québec	406	82.5	68.4	+14.1
Provinces canadiennes	14	2.8	8.6	- 5.8
Etranger	72	14.7	23.0	- 8.3
5. Demandeur de la reproduction:	489	100.0		
Professeur	489	71.9	78.8	+17.9
Etudiant	3	9.5	13.3	-12.7
Autre	17	3.5	8.7	- 5.2
6. Type d'utilisation des reproductions:	489	100.0		
Reproduction faite pour lecture complémentaire	30	6.1	8.9	- 2.8
Pour tenir lieu de manuel	48	9.8	8.0	+ 1.8
Pour travaux pratiques et exercices	283	57.9	41.8	+16.0
Pour des examens	54	11.0	6.4	+ 4.6
Pour analyse et critique en classe	31	6.3	13.6	- 7.3
Autres	43	8.9	22.1	-13.2

* Ecart = % du réseau - % du niveau

N.B. Les données du réseau sont pondérées.

TABLEAU 16 (suite)

CARACTERISTIQUES DES REPROGRAPHIES DU NIVEAU PRIMAIRE

	niveau primaire		% du réseau	Ecart
	N	%		%
7. Année de l'original reproduit:	396	100,0	-	
Avant 1976	230	58,1	49,0	+ 9,1
1976 et après	166	41,9	51,0	- 9,1
8. Destinataire de l'exemplaire reproduit	487	100,0	-	
Pour les élèves inscrits aux cours	480	98,6	86,4	+12,2
Pour besoins futurs	7	1,4	13,8	-12,2
9. Motif de la reproduction	434	100,0	-	
Original trop coûteux	247	56,9	43,7	+13,2
Original trop volumineux	78	18,0	17,0	+ 1,0
Original épuisé	76	17,5	23,2	- 5,8
Autorisation difficile à obtenir	33	7,6	16,1	- 8,4
10. Décision de reproduire:	490	100,0	-	
Prévue systématiquement au début de cours	326	66,5	62,2	+ 4,3
Non prévue au début de la série de cours	164	33,5	37,8	- 4,3
11. Importance de la reproduction:	412	100,0	-	
Inférieure à la moyenne	343	83,3	63,0	+20,3
Supérieure à la moyenne	69	16,7	37,0	-20,3
12. Type de contenu:	490	100,0		
Ouvrages scientifiques	68	13,9	29,6	-15,7
Oeuvres d'imagination	63	12,9	12,1	+0,8
Autres	359	73,2	58,3	+14,9

Malgré la faiblesse de la base de calcul, on peut dire que ce niveau d'enseignement a les caractéristiques distinctives suivantes:

1- des reproductions faites à partir d'originaux dont la quasi totalité est de langue française (93,3%), notamment d'origine québécoise (82,5%).

2- on note également l'importance de la reproduction à partir des cahiers d'exercices qui représentent la principale catégorie de documents reproduits (33,9%).

3- aussi, il apparaît que la grande majorité (83,3%) des reproductions peut être qualifiée de faible importance.

4- le professeur est à toute fin pratique le seul demandeur de reproductions à ce niveau (95,9%).

5- les reproductions sont principalement destinées (57,9%) aux travaux pratiques et aux exercices.

1.2 ANALYSE DES REPROGRAPHIES

1.2 ANALYSE DES REPROGRAPHIES

1.2.1 INTRODUCTION

Alors que la partie précédente cherchait à décrire et à différencier pour chacun des niveaux le flux des reproductions échantillonnées, la partie qui suit analyse de façon précise et détaillée la structure des reprographies.

1.2.2 ANALYSE PAR NIVEAU

1.2.2.1 Le niveau universitaire

Nous avons déjà souligné, au chapitre de la description générale, que les résultats n'étaient présentés qu'à titre indicatif. Ces restrictions s'appliquent d'autant plus lorsque ces derniers sont analysés selon d'autres variables.

Ainsi, en l'absence de signification opérationnelle, aucune analyse des reprographies du niveau universitaire n'est incluse dans ce chapitre malgré le fait que ces analyses font partie des sorties d'ordinateur remises au M.E.Q.

1.2.2.2 Le niveau collégial

La base de calcul des résultats du niveau collégial peut être considérée comme satisfaisante puisque 1991 demandes ont été recensées.

TABLEAU 17

IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Demandeur \ Provenance	Québec		Autre province		Etranger	
	N	%	N	%	N	%
Moyenne inférieure	341	62,6	107	79,9	572	81,0
Moyenne supérieure	204	37,4	27	20,1	134	19,0
TOTAL	545	100,0%	134	100,0%	706	100.0%

TABLEAU 18

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Catégorie \ Provenance	Niveau %	Québec		Autre province		Etranger	
		N	%	N	%	N	%
Volume	52,5	284	37,1	76	43,9	640	66,2
Revue	19,8	172	22,5	34	19,7	171	17,7
Journal	5,8	76	9,9	22	12,7	12	1,2
Cahier d'exercice	5,3	68	8,9	11	6,4	22	2,3
Autre document	9,6	110	14,3	17	9,8	56	5,8
Manuel	7,	56	7,3	13	7,5	66	6,8
TOTAL	100,0	766	100,0	173	100,0	967	100,0

Provenance de l'Original

A- Importance de la reproduction (tableau 17)

Bien que la majorité des reproductions (50,7%) effectuées dans ce niveau provient de l'étranger, il demeure que l'importance des fragments reproduits est très inférieure à celle des documents provenant du Québec. Comme on peut le voir au tableau ci-contre, 37,4% des reproductions de documents québécois se situent dans la moyenne supérieure de reproduction alors que pour les documents étrangers, seuls 19% des fragments reproduits tombent dans cette catégorie.

B- Catégorie du document (tableau 18)

Globalement, au niveau collégial, ce sont les volumes qui sont surtout reproduits (52,5%), notamment les volumes provenant de l'étranger (66,2%).

Bien que les revues représentent la seconde catégorie en importance de documents reproduits (19,8%), il n'y a pas de différence significative selon leur provenance, tout comme pour les manuels. Les reproductions à partir de journaux proviennent surtout de journaux canadiens, notamment des autres provinces.

TABLEAU 19

ANNEE DE PUBLICATION SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Année \ Provenance	Total Niveau	Québec		Autre province		Etranger	
	%	N	%	N	%	N	%
Avant 1976	56,8	243	40,0	85	57,8	514	70,2
1976 et après	43,2	364	60,0	62	42,2	218	29,8
TOTAL	100,0	607	100,0	147	100,0	732	100,0

C- Année de publication (Tableau 19)

Les différences au tableau ci-contre sont hautement significatives; en effet, si au Québec 60% des documents reproduits peuvent être considérés comme récents (1976 et après), seuls 29,8% des documents étrangers, et 42,2% des documents provenant d'autres provinces, font également partie de cette catégorie.

Ainsi, on peut vérifier l'hypothèse que les reproductions effectuées à partir de documents québécois reflètent davantage l'actualité.

TABLEAU 20

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue de l'original / Catégories	Total niveau	Français		Anglais		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%
Volume	52,5	713	55,7	282	45,6	15	30,0
Revue	19,8	294	23,0	81	13,1	4	8,0
Journal	5,8	68	5,3	40	6,5	2	4,0
Cahier d'exercice	5,3	41	3,2	65	10,5	4	8,0
Autres documents	9,6	98	7,7	85	13,8	23	46,0
Manuel	7,0	66	5,1	65	10,5	2	4,0
TOTAL	100,0	1280	100,0	618	100,0	50	100,0

TABLEAU 21

TYPE DE CONTENU SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Contenu / Langue de l'original	Total niveau	Ouvrages scientifiques		Oeuvres d'imagination		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%
Français	65,8	677	69,4	144	43,5	462	73,0
Anglais	31,7	285	29,2	182	55,0	142	22,4
Autres	2,5	14	1,4	5	1,5	29	4,6
TOTAL	100,0	976	100,0	331	100,0	633	100,0

TABLEAU 22

DEMANDEUR DE LA REPRODUCTION
SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue / Demandeur	TOTAL NIVEAU	FRANCAIS		ANGLAIS		AUTRES	
	%	N	%	N	%	N	%
PROFESSEUR	88.3	1238	95,7	472	75,8	32	64,0
ETUDIANT	8,9	19	1.5	139	22,3	12	24,0
AUTRES	2,8	37	2,8	12	1 9	6	12,0
TOTAL	100,0	1294	100,0	623	100,0	50	100,0

x^2 = 264.55 avec 4 dl pour p) .99

Cramer'sV = .25932

TABLEAU 23

MOTIFS DE LA REPRODUCTION
SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue / Motifs	TOTAL NIVEAU	FRANCAIS		ANGLAIS	
	%	N	%	N	%
Original trop couteux	36,6	459	40,8	133	27,4
Original trop volumineux	27,4	240	21,4	209	43,1
Original épuisé	20,3	245	21,8	76	15,7
Autorisation difficile à obtenir	15,7	180	16,0	67	13,8
TOTAL	100.0	1124	100.0	485	100,0

* Les originaux d'une "autre langue" ne figurent pas dans ce tableau à cause de l'insuffisance des bases échantillonnales.

x^2 = 85.98 avec 3dl pour p >.95

2- Langue de l'original

A- Catégorie de documents (tableau 20)

Alors que les volumes et les revues représentent 78,7% des reproductions de langue française, ces mêmes catégories de documents ne comptent que pour 58,7% des documents de langue anglaise.

Ainsi, les journaux, les cahiers d'exercices et les manuels sont plus que proportionnellement représentés dans les documents de langue anglaise par rapport à ceux de langue française.

B- Type de contenu (tableau 21)

Il est intéressant de noter que la majorité des ouvrages scientifiques (69,4%) reproduits au Québec est de langue française alors que la majorité des oeuvres d'imagination (55%) est de langue anglaise.

On notera également que malgré la nature générale de la catégorie "Autres", sa très grande majorité est également issue de documents de langue française (73%).

TABLEAU 22

DEMANDEUR DE LA REPRODUCTION
SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue / Demandeur	TOTAL NIVEAU	FRANCAIS		ANGLAIS		AUTRES	
	%	N	%	N	%	N	%
PROFESSEUR	88.3	1238	95,7	472	75,8	32	64,0
ETUDIANT	8,9	19	1.5	139	22,3	12	24,0
AUTRES	2,8	37	2,8	12	1 9	6	12,0
TOTAL	100,0	1294	100,0	623	100,0	50	100,0

x^2 = 264.55 avec 4 dl pour p) .99

Cramer'sV = .25932

TABLEAU 23

MOTIFS DE LA REPRODUCTION
SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue / Motifs	TOTAL NIVEAU	FRANCAIS		ANGLAIS	
	%	N	%	N	%
Original trop couteux	36,6	459	40,8	133	27,4
Original trop volumineux	27,4	240	21,4	209	43,1
Original épuisé	20,3	245	21,8	76	15,7
Autorisation difficile à obtenir	15,7	180	16,0	67	13,8
TOTAL	100.0	1124	100.0	485	100,0

* Les originaux d'une "autre langue" ne figurent pas dans ce tableau à cause de l'insuffisance des bases échantillonnales.

x^2 = 85.98 avec 3dl pour p).95

C- Demandeur de la reproduction (tableau 22)

Grâce au tableau ci-contre, on peut vérifier l'hypothèse que l'étudiant a tendance à reproduire dans une plus grande proportion (22,3%) que le professeur (1,5%) des documents de langue anglaise, alors que le professeur reproduit essentiellement (95,7%) des documents de langue française.

D- Motif de la reproduction (tableau 23)

Le coût élevé des documents de langue française est la raison principale (40,8%) invoquée pour justifier leur reproduction, alors que pour les ouvrages de langue anglaise, le motif dominant n'est pas le coût mais le caractère trop volumineux de l'original (43,1%).

TABLEAU 24

LANGUE DE L'ORIGINAL REPRODUIT EN FONCTION DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

langue d'enseignement / langue de l'original	TOTAL NIVEAU	FRANCAIS		ANGLAIS	
	%	N	%	N	%
FRANCAIS	65,8	1277	73,9	20	8,2
ANGLAIS	31,7	420	24,3	204	83,6
AUTRES	2,5	30	1,8	20	8,2
TOTAL	100,0	1727	100,0	244	100,0

x^2 = 412.96 avec 2dl pour p $>$.99

Cramer's V = 45774

3- Langue d'enseignement

Langue de l'original (tableau 24)

Même s'il est vrai que la langue de l'original et la langue d'enseignement sont très correllées, il demeure néanmoins que les établissements d'enseignement francophones reproduisent beaucoup plus d'originaux de langue anglaise (24,3%) que les établissements anglophones ne reproduisent de documents de langue française (8,2%).

TABLEAU 25

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON
L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance / Catégorie	TOTAL NIVEAU	INFERIEURE A LA MOYENNE		SUPERIEURE A LA MOYENNE	
	%	N	%	N	%
Volume	52,5	615	60.5	117	30,3
Revue	19,8	166	16,3	55	14,2
Journal	5,8	46	4,5	14	3,6
Cahier d'exercice	5,3	42	4,1	54	14,0
Autre document	9,6	57	5,7	116	30,1
Manuel	7,	90	8,9	30	7,8
TOTAL	100,0	1016	100,0	386	100,0

x^2 = 225.72 avec 5dl pour $>$ .99
Cramer's V = .40125

TABLEAU 26

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON
L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance / Provenance	TOTAL NIVEAU	INFERIEURE A LA MOYENNE		SUPERIEURE A LA MOYENNE	
	%	N	%	N	%
Québec	40,2	341	33,4	204	55,9
Autres provinces	9,1	107	10,5	27	7,4
Etranger	50,7	572	56,1	134	36,7
TOTAL	100,0	1020	100,0	365	100,0

x^2 = 56.9 avec 2dl pour p $>$.99
Cramer's V = .20268

4- Importance de la reproduction

A- Catégorie de document (tableau 25)

La grande majorité des reproductions inférieures à la moyenne* est issue de volumes (60,5%). On remarquera que les cahiers d'exercices (14%) et surtout les autres documents (30%) sont relativement reproduits dans une proportion importante.

B- Provenance de l'original (tableau 26)

La majorité des documents reproduits dans une majorité supérieure à la moyenne (55,9%) provient du Québec, alors que la majorité des documents reproduits dans une proportion inférieure à la moyenne (56,1%) provient de l'étranger.

---

* La moyenne est celle de l'ensemble du réseau calculée comme suit:

Nombre de pages reproduites/Nombre total de pages de l'original.

TABLEAU 27

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON
L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance de la reproduction / Motifs	TOTAL NIVEAU	INFERIEURE A LA MOYENNE		SUPERIEURE A LA MOYENNE	
	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	36,6	396	41,9	82	28,7
Original trop volumineux	27,4	272	28,8	41	14,3
Original épuisé	20,3	136	14,4	103	36,0
Autorisation difficile à obtenir	15,7	141	14,9	60	21,0
TOTAL	100.0	945	100,0	286	100,0

x^2 = 85.73 avec 3dl pour p> .99

Cramer's V = .26390

C- Motif de la reproduction (tableau 27)

La raison principale invoquée pour justifier une reproduction d'importance supérieure à la moyenne est que l'original est épuisé (36%).

On peut aussi constater que la principale source des reproductions inférieures à la moyenne provient du coût élevé de l'original (41,9%).

Il apparaît ainsi que le coût élevé amène un grand nombre* de reproductionsde faible importance alors que la non disponibilité physique de l'original est à l'origine d'un petit nombre** de reproductionsde grande importance.

---

* 72,5% des reproductions sont dans la catégorie inférieure à la moyenne.

** 27,5% des reproductions tombent dans la catégorie supérieure à la moyenne.

TABLEAU 28

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON
L'ANNEE DE PUBLICATION

Année de publication / Catégorie	TOTAL NIVEAU	AVANT 1976		1976 ET APRES	
	%	N	%	N	%
Volume	52,5	544	64,4	219	34,1
Revue	19,8	108	12.8	207	32,2
Journal	5,8	33	,9	61	9,5
Cahier d'exercice	5,3	33	3,9	42	6,5
Autre document	9,5	58	6,9	74	11,6
Manuel	7,1	69	8,2	39	6,1
TOTAL	100,0	845	100,0	642	100,0

X^2 =164.6 AVEC 5DL POUR P >.99
Cramer's V = .33270

TABLEAU 29

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON
L'ANNEE DE PUBLICATION

Année de publication / Provenance	TOTAL NIVEAU	AVANT 1976		1976 ET APRES	
	%	N	%	N	%
Québec	40,2	243	28,9	364	56,5
Autres provinces	9,1	85	10,1	62	9,6
Etranger	50,7	514	61,0	218	33,9
TOTAL	100,0	842	100,0	644	100.0

x^2 = 123.21 avec 2 dl pour p >.99
Cramer's V= .2879

5- Année de la publication

A- Catégorie du document (tableau 28)

Pratiquement deux reprographies sur trois de documents publiés AVANT 1976 sont des volumes (64,4%). Parmi les documents dits récents, on observe l'importance des revues (32.2%).

B- Provenance de l'original (tableau 29)

La provenance des documents anciens (avant 1976) et récents (après 1976) reproduits est drastiquement différente. Alors que la majorité(61%) de documents publiés avant 1976 est étrangère, la majorité des documents récents (56,5%) est québécoise.

TABLEAU 30

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON LE TYPE D'UTILISATION DE LA REPRODUCTION

Utilisation / Motif	Total niveau	Pour lecture complémentaire		Pour tenir lieu de manuel		Pour travaux pratiques et exercices		Analyse et critique en classe		Pour examens		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	36,6	209	34,8	88	52,7	106	31,4	31	28,2	14	23,0	155	42,2
Original trop volumineux	27,4	204	34,0	25	15,0	105	31,1	26	23,6	13	21,3	80	21,8
Original épuisé	20,3	121	20,2	29	17,3	72	21,3	19	17,3	19	31,1	73	19,9
Autorisation difficile à obtenir	15,7	66	11,0	25	15,0	55	16,2	34	30,9	15	24,6	59	16,1
TOTAL	100,0	600	100,0	167	100,0	338	100,0	110	100,0	61	100,0	367	100,0

x^2 = 82.44 avec 15dl pour p $>$ .99
Cramer's V = .12933

6- Type d'utilisation

Motif de la reproduction (tableau 30)

Plus de la moitié des reproductions (52,7%) devant tenir lieu de manuel est justifiée par le coût trop élevé de l'original.

Il semble que l'on reproduise à des fins de lecture complémentaire les travaux pratiques et les exercices autant pour des raisons de coût que du caractère trop volumineux de l'original.

TABLEAU 31

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON LE TYPE DE CONTENU

type de contenu / Motifs	TOTAL NIVEAU	OEUVRES SCIENTIFIQUES		OEUVRES D'IMAGINATION		AUTRES	
	%	N	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	36,6	346	40,5	82	27,8	177	36,1
Original trop volumineux	27,4	195	22,8	157	53,2	99	20,2
Original épuisé	20,3	178	20,8	37	12,5	117	23,9
Autorisation difficile à obtenir	15,7	136	15,9	19	6,5	97	19,8
TOTAL	100,0	855	100,0	295	100,0	490	100,0

TABLEAU 32

NATURE DE LA DECISION SELON LE TYPE DE CONTENU

Contenu / Décision	TOTAL NIVEAU	OEUVRES SCIENTIFIQUES		OEUVRES D'IMAGINATION		AUTRES	
	%	N	%	N	%	N	%
Prévue systématiquement	69,6	564	63,9	222	81,3	396	71,2
Décision non prévue	30,4	318	36,1	51	18,7	160	28,8
TOTAL	100,0	882	100,0	273	100,0	556	100,0

7- Type de contenu

A- Motif de la reproduction (tableau 31)

Il semble clair que les ouvrages scientifiques sont principalement reproduits (40,5%) à cause de leur inaccessibilité économique.

Quant à elles, les oeuvres d'imagination sont principalement reproduites (53,2%) à cause du caractère trop volumineux de l'original.

B- La nature de la décision (tableau 32)

Les ouvrages scientifiques représentent la majorité des reproductions (50,2%) et la majorité des décisions sont prévues systématiquement au début de la série du cours (69,6%). Néanmoins, une forte proportion d'ouvrages scientifiques (36,1%) n'est pas prévue au début de la série du cours.

Les oeuvres d'imagination sont,dans une très forte proportion (81.3%), reproduites sur une base systématique mais ne représentent qu'une très faible proportion de l'ensemble des reproductions.

TABLEAU 33

LANGUE DE L'ORIGINAL SELON LE DEMANDEUR DE LA REPRODUCTION

Demandeur / Langue	TOTAL NIVEAU	PROFESSEUR		ETUDIANT		AUTRES	
	%	N	%	N	%	N	%
FRANCAIS	65,8	1238	71,1	19	11,2	37	67,3
ANGLAIS	36,7	472	27.1	139	81,8	12	21,8
AUTRES	2,6	32	1,8	12	7,0	6	10,9
TOTAL	100,0	1742	100,0	170	100,0	55	100,0

8- Les demandeurs de reproductions

Langue de l'original (tableau 33)

Le lecteur remarquera la nette opposition de la langue de l'original reproduit entre professeurs et étudiants. Les professeurs reproduisent du matériel francophone dans une proportion de 71,1% alors que les étudiants reproduisent dans une proportion de 81,8% du matériel anglophone.

Cependant, il faut rappeler que les étudiants ne comptent que pour 8,9% de l'ensemble des reproductions étudiées.

TABLEAU 34

ANNEE DE PUBLICATION SELON
LA CATEGORIE DE DOCUMENT

Catégorie / Année	TOTAL NIVEAU	VOLUME		REVUE		JOURNAL		CAHIER D'EXER-CICE		AUTRE DOCUMENT		MANUEL	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Avant 1976	56,8	544	71,3	108	34,3	33	35,1	33	44,0	58	43,9	69	63,9
1976 et après.	43,2	219	28,7	207	65,7	61	64,9	42	56,0	74	56,1	39	36
TOTAL	100,0	763	100,0	315	100,0	94	100,0	75	100,0	132	100,0	108	100

TABLEAU 35

L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION SELON
LA CATEGORIE DE DOCUMENT

Catégorie / Importance	TOTAL NIVEAU	VOLUME		REVUE		JOURNAL		CAHIER D'EXER-CICE		AUTRE DOCUMENT		MANUEL	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Inférieure à la moyenne	72,5	615	84,0	166	75,1	46	76,7	42	43,8	57	32,9	90	75
Supérieure à la moyenne	27,5	117	16,0	55	24,9	14	23,3	54	56,2	116	67,1	30	25
TOTAL	100,0	732	100,0	221	100,0	60	100,0	96	100,0	173	100,0	120	100,0

9- Catégorie de documents

A- Année de publication (tableau 34)

Il apparaît clairement que les volumes et les manuels reproduits sont principalement de publication récente alors que les revues, les journaux, les cahiers d'exercices et autres documents sont principalement de publication plus ancienne.

B- Importance de la reproduction (tableau 35)

Ce sont surtout les cahiers d'exercices et les autres documents dont la reproduction peut être qualifiée d'importante, alors que les volumes, les revues, les journaux et les manuels sont dans une large mesure plus faiblement reproduits.*

---

* N.B. L'importance dans ce contexte se réfère au rapport entre le nombre de pages reproduites et le nombre total de pages de l'original.

TABLEAU 36

LANGUE DE L'ORIGINAL SELON
LA CATEGORIE DU DOCUMENT

Categorie / Langue	TOTAL NIVEAU	VOLUME		REVUE		JOURNAL		CAHIER D'EXERCICE		AUTRE DOCUMENT		MANUEL	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
FRANCAIS	65,8	713	70,6	294	77,6	68	61,8	41	37,3	98	47,5	66	49,6
ANGLAIS	31,7	282	27,9	81	21,4	40	36,4	65	59,1	85	41,3	65	48,9
AUTRES	2,5	15	1,5	4	1,0	2	1,8	4	3,6	23	11,2	2	1,5
TOTAL	100,0	1010	100,0	379	100,0	10	00,0	110	100,0	206	100,0	133	100,0

TABLEAU 37

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON
LA CATEGORIE DU DOCUMENT

Catégorie / Motifs	TOTAL NIVEAU	VOLUME		REVUE		JOURNAL		CAHIER D'EXERCICE		AUTRE DOCUMENT		MANUEL	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	36,6	422	44,8	88	29,5	5	6,3	20	26,3	30	24,0	34	29,1
Original trop volumineux	27,4	294	31,2	62	20,8	24	30,4	19	25,0	14	11,2	36	30,8
Original épuisé	20,3	110	11,7	98	32,9	33	41,8	20	26,3	46	36,8	25	21,4
Autorisation difficile à obtenir	15,7	116	12,3	50	16,8	17	21,5	17	22,4	35	28,0	22	18,8
TOTAL	100,0	942	100,0	298	100,0	79	100,0	76	100,0	125	100,0	117	100,0

C- Langue de l'original (tableau 36)

Si l'on examine maintenant la langue des documents reproduits, on constate que les volumes, les revues et les journaux sont, en majorité, de langue française alors que les cahiers d'exercices sont principalement de langue anglaise.

Quant aux manuels et "autres" documents, il y en a autant de langue française que de langue anglaise.

D- Motif de la reproduction (tableau 37)

Le coût trop élevé est la raison principale que l'on invoque pour justifier la reproduction des volumes (44,8%). Journaux (41,8%) et revues (32,9%) voient leurs reproductions justifiées principalement par le fait que l'original est épuisé, tout comme les "autres" documents (36,8%). Les cahiers d'exercices et les manuels sont reproduits de façon quasi égale à cause des raisons suivantes: original trop coûteux, volumineux ou épuisé.

1.2.2.3 Le niveau secondaire

La base de calcul des résultats du niveau secondaire peut être considérée comme très satisfaisante pour les fins d'analyses puisque 3890 demandes ont été recensées.

TABLEAU 38

IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Provenance / Importance de la reproduction	Niveau %	Québec		Autre province		Etranger	
		N	%	N	%	N	%
Moyenne inférieure	62,1	1003	55,5	209	77,7	559	83,8
Moyenne supérieure	37,9	803	44,5	60	22,3	108	16,2
TOTAL	100,0	1806	100,0	269	100,0	667	100,0

TABLEAU 39

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Provenance / Catégorie	Niveau %	Québec		Autre province		Etranger	
		N	%	N	%	N	%
Volume	20,7	274	10,5	111	37,4	373	49,9
Revue	8,8	176	6,7	47	15,8	100	13,4
Journal	4,7	150	5,7	11	3,7	12	1,6
Cahier d'exercice	17,6	544	20,8	35	11,8	63	8,4
Autre document	39,3	1293	49,5	39	13,1	100	13,4
Manuel	8,9	174	6,8	54	18,2	99	13,3
TOTAL	100,0	2611	100,0	297	100,0	747	100,0

1- Provenance de l'original

A- Importance de la reproduction (tableau 38)

Les documents de provenance québécoise sont nettement reproduits selon une plus grande importance (44,5%) que les documents provenant d'ailleurs.

B- Catégorie de documents (tableau 39)

Ce sont les volumes qui composent principalement (49,9%) le flux des reproductions effectuées à partir de documents étrangers alors que, pour les reproductions effectuées à partir de documents québécois, ce flux ne peut être caractérisé car 49,5% de ce dernier n'a pas été associé à une catégorie spécifique.

Résultat intéressant à noter: la forte proportion de cahiers d'exercices (20,8%) parmi les reproductions de nature québécoise.

TABLEAU 40

ANNEE DE PUBLICATION SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Provenance / Année de publication	Niveau %	Québec		province		Etranger	
		N	%	N	%	N	%
Avant 1976	47,4	394	31,5	146	62,4	451	72,6
1976 et après	52,6	857	68,5	88	37,6	170	27,4
TOTAL	100,0	1251	100,0	234	100,0	621	100,0

C- Année de la publication (tableau 40)

Plus on s'éloigne du Québec et plus les reproductions ont tendance à se faire d'après des documents d'avant 1976.

60,8% de reproductions effectuées à partir de documents québécois sont de nature récente (1976 et après).

TABLEAU 41

DEMANDEUR DE LA REPRODUCTION SELON LA LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue de l'original / Demandeur	Niveau	Français		Anglais		Autre	
	%	N	%	N	%	N	%
Professeur	74,3	2089	83,1	744	57,6	27	73,0
Etudiant	16,4	134	5,3	478	37,0	8	21,6
Autre	9,3	293	11,6	70	5,4	2	5,4
TOTAL	100,0	2516	100,0	1292	100,0	37	100,0

TABLEAU 42

MOTIF DE LA REPRODUCTION ET LANGUE DE L'ORIGINAL

Langue de l'original / Motifs	Niveau	Français		Anglais	
	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	44,1	810	40,5	389	53,7
Original trop volumineux	16,6	366	18,3	87	12,0
Original épuisé	22,4	433	21,6	183	25,2
Autorisation difficile à obtenir	16,9	393	19,6	66	9,1
TOTAL	100,0	2002	100,0	725	100,0

2- Langue de l'original

A- Demandeur (tableau 41)

Les documents francophones sont reproduits principalement par les professeurs (83,1%), alors que les étudiants ont tendance à reproduire davantage de documents de langue anglaise. (37%)

B- Motif de la reproduction (tableau 42)

Il est frappant de constater que l'autorisation difficile à obtenir est la justification de 19,6% des reproductions de documents francophones alors que cette raison n'est invoquée que dans 9.1% des reproductions de documents anglophones.

Aussi, le coût trop élevé est davantage mentionné pour justifier la reproduction de documents anglophones (53,7%) par rapport aux documents francophones (40,5%). On notera qu'au niveau collégial, les résultats étaient inverses.

TABLEAU 43

LANGUE DE L'ORIGINAL REPRODUIT SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Langue d'enseignement / Langue de l'original reproduit	Total Niveau	Français		Anglais	
	%	N	%	N	%
Français	65,4	2396	85,8	44	11,7
Anglais	33,6	374	13,4	330	87,5
Autres	1,0	24	0,8	3	0,8
TOTAL	100,0	2794	100,0	377	100,0

TABLEAU 44

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Langue d'enseignement / Provenance	Total Niveau	Français		Anglais	
	%	N	%	N	%
Québec	71,4	2278	81,6	114	37,6
Autre province	8,1	124	4,4	83	27,4
Etranger	20,5	390	14,0	106	35,0
TOTAL	100,0	2792	100,0	303	100,0

3- Langue d'enseignement

A- Langue de l'original (tableau 43)

Une nouvelle fois, on constate la forte corrélation entre la langue de l'original et la langue de l'enseignement. Cependant, autant dans les établissements de langue française que de langue anglaise, on reproduit des documents de l'autre langue selon une proportion à toutes fins pratiques équivalente.*

B- Provenance de l'original (tableau 44)

Le tableau ci-contre indique que les établissements de langue française reproduisent dans une grande proportion (81,6%) des documents québécois, très peu de documents provenant d'une autre province (4,4%) et faiblement des documents étrangers (14%).

Si on examine l'original des reproductions demandées dans les établissements de langue anglaise, fort est de constater que l'on reproduit pratiquement autant de documents provenant du Québec, d'une province ou de l'étranger.

---

* Au niveau collégial, les résultats sont très différents.

TABLEAU 45

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance / Catégorie	Total Niveau	Inférieure à la moyenne		Supérieure à la moyenne	
	%	N	%	N	%
Volume	20,7	608	33,9	47	4,3
Revue	8,8	184	10,3	74	6,8
Journal	4,7	89	5,0	24	2,2
Cahier d'exercice	17,6	255	14,2	107	9,8
Autre document	39,3	410	22,9	795	72,6
Manuel	8,9	248	13,7	48	4,3
TOTAL	100,0	1794	100,0	1095	100,0

TABLEAU 46

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance de la reproduction / Provenance	Total Niveau	Inférieure à la moyenne		Supérieure à la moyenne	
	%	N	%	N	%
Québec	71,4	1003	56,6	803	82,7
Autre province	8,1	209	11,8	60	6,2
Etranger	20,5	559	31,6	108	11,1
TOTAL	100,0	1771	100,0	971	100,0

4- Importance de la reproduction

A- Catégorie de documents (tableau 45)

Sachant que les reproductions dont l'importance est inférieure à la moyenne* (62,1%) représentent la majorité des demandes, et que les volumes constituent la catégorie principale de ces mêmes reproductions (33,9%), on peut en déduire qu'au niveau secondaire, on aurait tendance à reproduire un grand nombre de fois dans une faible proportion, des volumes.

La quasi totalité des reproductions (72,6%) d'importance supérieure à la moyenne ne font pas partie d'une catégorie spécifique, ce qui laisse penser que les documents à reproduire se présentent souvent sous une forme non identifiable.

B- Provenance de l'original (tableau 46)

Ce sont les documents québécois qui de loin composent la majeure partie des reproductions d'importance supérieure à la moyenne (82,7%), alors que les reproductions inférieures à la moyenne sont issues dans une plus large mesure (31,6%) de documents étrangers.

---

* La moyenne est celle de l'ensemble du réseau calculée selon la formule suivante:

Nombre de pages reproduites/Nombre total de pages de l'original.

TABLEAU 47

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance de la reproduction / motif	Total Niveau	Inférieur à la moyenne		Supérieure à la moyenne	
	%	N	%	N	%
Original trop couteux	44,1	662	54,9	125	19,2
Original trop volumineux	16,6	195	16,2	24	3,7
Original épuisé	22,4	158	13,1	327	50,2
Autorisation difficile à obtenir	16,9	191	15,8	175	26,9
TOTAL	100,0	1206	100,0	651	100,0

C- Motif de reproduction (tableau 47)

Lorsque l'autorisation est difficile à obtenir ou que l'original est épuisé, les demandes de reproductions ont nettement tendance à être importantes.

Lorsque l'original est d'un prix inaccessible, les reproductions ont tendance à être plus fréquentes mais de plus faible importance.

TABLEAU 48

CATEGORIE DE DOCUMENT SELON L'ANNEE DE PUBLICATION

Année de publication / Catégorie de documents	Total Niveau	Avant 1976		1976 et après	
	%	N	%	N	%
Volume	20,7	497	49,9	168	15,2
Revue	8,8	53	5,3	183	16,6
Journal	4,7	18	1,8	95	8,6
Cahier d'exercice	17,6	145	14,6	102	9,2
Autre document	39,3	117	11,8	499	45,2
Manuel	8,9	165	16,6	57	5,2
TOTAL	100,0	995	100,0	1104	100,0

TABLEAU 49

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON L'ANNEE DE PUBLICATION

Année de publication / Provenance	Total niveau	Avant 1976		1976 et après	
	%	N	%	N	%
Québec	71,4	394	39,8	857	76,9
Autre province	8,1	146	14,7	88	16,9
Etranger	20,5	451	45,5	170	15,2
TOTAL	100,0	991	100,0	1115	100,0

5- Année de la publication

A- Catégorie de document (tableau 48)

En ce qui a trait aux documents récents, la majorité de ceux-ci (45,2%) n'est pas identifiable et les revues (16,6%) sont la seule catégorie spécifique d'importance notable. En revanche, si l'on s'attache aux documents d'avant 1976, on déduit que la catégorie dominante est représentée par les volumes (49,9%).

La seconde catégorie d'importance est également notable: il s'agit des manuels (16,1%)

B- Provenance de l'original (tableau 49)

Les caractéristiques des reproductions à partir de documents "récents" et "anciens" selon leur provenance sont significativement différentes:

- les documents d'avant 1976 proviennent principalement de l'étranger (45,5%),
- les documents de "1976 et après" proviennent essentiellement du Québec.

Sachant que les documents québécois représentent 71.4% de toutes les reproductions au niveau secondaire, on peut affirmer que ce sont les documents québécois d'après 1976 qui constituent le noyau des reproductions effectuées au niveau secondaire (28,8%)*.

---

* 28,8% = Documents québécois (71,4%) x Documents d'après 1976 (52,6%) x Documents québécois et récents (76,9%).

TABLEAU 50

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON L'ANNEE DE LA PUBLICATION

Année de la publication / Motifs	Total niveau	Avant 1976		1976 et après	
	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	44,1	455	55,6	331	33,2
Original trop volumineux	16,6	112	13,7	130	13,0
Original épuisé	22,4	144	17,6	299	29,9
Autorisation difficile à obtenir	16,9	107	13,1	239	23,9
TOTAL	100,0	818	100,0	999	100,0

C- Motif de la reproduction (tableau 50)

L'autorisation est plus difficile à obtenir dans le cas de documents d'après 1976 (23,9%) que dans le cas de documents d'avant 1976 (13,1 %). Le coût est la principale justification des demandes de reproduction de documents publiés avant 1976 (55,6%).

Il est paradoxal de constater que l'original épuisé est une raison importante de reproduction de documents récents (29,9%).

TABLEAU 51

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON LE TYPE D'UTILISATION DE LA REPRODUCTION

Type d'utilisation / Motif	Total Niveau	Pour lecture complémentaire		Pour tenir lieu de manuel		Pour T.P. et exercices		Pour examen		Pour analyse critique		Autres	
	%	N	%	N	N	N	%	N	%	N	%	N	%
Original trop couteux	44,1	96	41,2	123	48,8	688	50,8	59	31,7	26	11,2	228	44,8
Original trop volumineux	16,6	24	10,3	50	19,8	234	17,3	26	14,0	17	7,3	106	20,8
Original épuisé	22,4	49	21,0	47	18,7	288	21,3	54	29,0	109	46,8	78	15,
Autorisation difficile à obtenir	16,9	64	27,5	32	12,7	145	10,6	47	25,3	81	34,7	97	19,
TOTAL	100,0	233	100,0	252	100,0	1355	100,0	186	100,0	233	100,0	509	100,

6- Type d'utilisation

Motif de la reproduction (tableau 51)

Le lecteur est invité à la prudence dans l'examen du tableau ci-contre; en effet, les bases de calcul (N) sont souvent insuffisantes pour différencier les proportions. Néanmoins, on observera l'importance de l'utilisation de reproductions effectuées à cause de l'original épuisé, dans le but d'alimenter l'analyse et la critique en classe (46,8%).

D'autre part, le coût semble être la raison majeure de reproduction afin de tenir lieu de manuel (48.8%), de travaux pratiques ou d'exercices (50,8%).

TABLEAU 52

MOTIF DE LA REPRODUCTION SELON LE TYPE DE CONTENU

Type de contenu / Motif	Total Niveau	Ouvrages scientifiques		Ouvrages d'imagination		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%
Original trop coûteux	44,1	405	61,9	204	64,2	602	33,8
Original trop volumineux	16,6	77	11,8	39	12,0	339	19,0
Original épuisé	22,4	100	15,3	34	10,5	490	27,5
Autorisation difficile à obtenir	16,9	72	11,0	43	13,3	349	19,7
TOTAL	100,0	654	100,0	320	100,0	1780	100,0

TABLEAU 53

NATURE DE LA DECISION DE REPRODUIRE SELON LE TYPE DE CONTENU

Type de contenu / Nature de décision	Total Niveau	Ouvrages scientifiques		Ouvrages d'imagination		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%
Décision prévue systématiquement	63,6	661	74,4	208	71,2	1124	58,2
Décision non prévue	36,4	228	25,6	84	28,8	806	41,8
TOTAL	100,0	889	100,0	292	100,0	1930	100,0

7- Type de contenu

A- Motif de la reproduction (tableau 52)

Si l'on exclut le contenu non identifiable (catégorie "Autres"), rien ne peut permettre d'affirmer que les motivations de reproduire des ouvrages à fondement scientifique ou imaginatif sont différentes.

B- La nature de la décision de reproduire (tableau 53)

Fondamentalement, on peut affirmer qu'au niveau secondaire, la décision de reproduire peut être qualifiée de systématique puisqu'environ deux demandes de reproductions sur trois (63,6%) sont prévues. Ce résultat est homogène, que la reproduction porte sur un ouvrage scientifique ou bien sur une oeuvre d'imagination.

Pour les documents de nature non identifiable qui représentent la majorité des décisions non prévues (58,4%), les décisions peuvent être qualifiées d'accidentelles (non prévues) (41,8%).

TABLEAU 54

LANGUE DE L'ORIGINAL SELON LE TYPE DE CONTENU

Type de contenu / Langue de l'original	Total Niveau	Ouvrages scientifiques		Ouvrages d'imagination		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%
Français	65,4	760	67,7	249	55,5	1491	67,5
Anglais	33,6	361	32,1	192	42,8	691	31,3
Autres	1,0	2	0,2	8	1,7	27	1,2
TOTAL	100,0	1123	100,0	449	100,0	2209	100,0

C- Langue de l'original (tableau 54)

Bien qu'environ deux demandes de reproductions sur trois (65,4%) sont issues de documents francophones, la conclusion pratique que l'on peut tirer du tableau ci-contre est la suivante: les reproductions à partir d'ouvrages scientifiques ont tendance à être de langue française et les reproductions d'ouvrages d'imagination sont assez bien réparties entre les deux langues officielles.

TABLEAU 55

LANGUE DE L'ORIGINAL SELON LE DEMANDEUR DE LA REPRODUCTION

Demandeur / Langue de l'original	Total Niveau	Professeur		Etudiant		Autres	
	%	N	%	N	%	N	%
Français	65,4	2089	73,0	134	21,6	293	80,3
Anglais	33,6	744	26,0	478	77,1	70	19,2
Autres	1,0	27	1,0	8	1,3	2	0,5
TOTAL	100,0	2860	100,0	620	100,0	365	100,0

8- Demandeur de la reproduction

Langue de l'original (tableau 55)

Accentuant la tendance observée au niveau collégial, les résultats ci-contre sont frappants: alors que 73% des demandes générées par les professeurs concernent des documents francophones, 77,1% des demandes générées par les étudiants concernent les documents anglophones.

TABLEAU 56

ANNEE DE LA REPRODUCTION SELON LA CATEGORIE DE DOCUMENTS

Catégorie / Année de reproduction	Total Niveau	Volume		Revue		Journal		Cahier d'exercice		Autre document		Manuel	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1976 et après	52,6	168	25,3	183	77,5	95	84,1	102	41,3	499	81,0	57	25,7
Avant 1976	47,4	497	74,7	53	22,5	18	15,9	145	58,7	117	19,0	165	74,3
TOTAL	100,0	665	100,0	236	100,0	113	100,0	247	100,0	616	100,0	222	100,0

TABLEAU 57

IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION SELON LA CATEGORIE DU DOCUMENT

Catégorie / Importance	Total Niveau	Volume		Revue		Journal		Cahier D'exercice		Autre document		Manuel	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Inférieure à la moyenne	62,1	608	92,8	184	71,3	89	78,8	255	70,4	410	34,0	248	83,8
Supérieure à la moyenne	37,9	47	7,2	74	28,7	24	21,2	107	29,6	795	66,0	48	16,2
TOTAL	100,0	655	100,0	258	100,0	113	100,0	362	100,0	1205	100,0	296	100,0

9- Catégorie de documents

A- Année de reproduction (tableau 56)

En fonction de la faiblesse de certaines bases de calcul, le lecteur est invité à la prudence dans l'interprétation du tableau ci-contre. Ces résultats indiquent que les revues reproduites sont largement de nature récente (77,5%) alors que les volumes (74,7%) et les manuels (74,3%) sont principalement de publication "ancienne" (avant 1976).

B- Importance de la reproduction (tableau 57)

Si l'on exclut les documents de nature non identifiable (39,3%), la majorité des autres catégories est reproduite selon une importance inférieure à la moyenne du réseau.

TABLEAU 58

NATURE DE LA DECISION DE REPRODUIRE SELON LA CATEGORIE DU DOCUMENT

Catégorie / Nature	Total Niveau	Volume		Revue		Journal		Cahier d'exercice		Autre document		Manuel	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%		
Décision prévue systématiquement au début du cours	63,6	324	64,8	140	49,0	95	56,2	450	70,6	778	62,6	198	69,
Décision non prévue au début du cours	36,4	176	35,2	146	51,0	74	43,8	187	29,4	465	37,4	89	31,0
Total	100,0	500	100,0	285	100,0	169	100,0	637	100,0	1243	100,0	287	100,0

C- Nature de la décision (tableau 58)

Les volumes (64,8%), les cahiers d'exercices (70,6%), et les manuels (69,0%) sont reproduits beaucoup plus systématiquement et dans leur grande majorité, que les revues (49,0%) et les journaux (56,2%).

1.2.2.4 Le niveau primaire

Tout comme pour le niveau universitaire, la taille de l'échantillon obtenue n'est pas suffisante pour permettre des analyses aussi particularisées que celles effectuées aux niveaux collégial et secondaire. Malgré tout, les résultats les plus indicatifs peuvent se résumer aux deux tableaux suivants qui confirment les remarques portées sur les mêmes variables dans les autres niveaux.

TABLEAU 59

PROVENANCE DE L'ORIGINAL SELON
L'IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION

Importance de la reproduction / Provenance	Total Niveau	Inférieure à la moyenne		Supérieure à la moyenne	
	%	N	%	N	%
Québec	82,5	273	79,1	65	92,9
Autre Province	2,8	11	3.2	2	2,9
Etranger	14,7	61	17,7	3	4,2
TOTAL	100,0	345	100,0	70	100,0

X^2 = 2,1 avec 2 dl p.>.95
Cramer's V = .14

TABLEAU 60

IMPORTANCE DE LA REPRODUCTION
SELON LA PROVENANCE DE L'ORIGINAL

Provenance / Importance de la reproduction	Total Niveau	Québec		Autre Prov.		Etranger	
	%	N	%	N	%	N	%
Inférieure à la moyenne	83,3	273	80,8	11	84,6	61	95,3
Supérieure à la moyenne	16,7	65	19,2	2	15,4	3	4,7
TOTAL	100,0	338	100,0	13	100,0	64	100,0

1.3 PROJECTIONS

1.3 PROJECTIONS DES REPROGRAPHIES SUR UNE BASE ANNUELLE

INTRODUCTION

Le statisticien est souvent appelé à estimer l'importance d'un flux sur une période déterminée:

- l'année en général comme dans le cas qui nous préoccupe.

Aussi, au problème d'échantillonnage dans l'espace se superpose un problème d'échantillonnage dans le temps.

En général, praticiens et théoriciens s'accordent à dire que l'estimation de la valeur d'une variable sur une longue période (l'année) gagne en précision à être obtenue à partir d'enquêtes réalisées en plusieurs occasions (technique des vagues successives). Sans entrer dans plus de détails, soulignons que plus le phénomène étudié est saisonnier* et plus grand doit être le nombre de vagues successives.

On notera que l'étape de reconnaissance et l'étape motivationnelle ont signalé sans ambiguïté pour tous les niveaux d'enseignement, une forte saisonnalité tant au niveau de la quantité des reproductions que de la composition du flux reprographique (phénomène des notes de cours).

Aussi, les projections présentées dans les pages qui suivent étant issues d'une seule enquête ne peuvent avoir une valeur opérationnelle, c'est-à-dire ne peuvent être associées à un risque d'erreur calculable.

---

* Que la saisonnalité soit journalière, hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle.

De plus, on notera que l'analyse détaillée et la description du flux reprographique soulève l'hypothèse que mis à part les volumes, les revues et les journaux représentant un total de 63,4% , les autres reprographies ne relèvent pas de <u>façon identifiable</u> du domaine de la protection des droits d'auteurs.

En conséquence, nous tiendrons compte des points suivants dans les estimations des résultats:

a- le sondage ayant été réalisé presqu'au début du semestre, les estimations sur une base annuelle doivent être corrigées à la baisse puisque les étapes complémentaires à cette étude ont indiqué:

- que l'on ne pouvait pas considérer la demande reprographique comme constante du début à la fin du semestre.
- que la demande suit une courbe décroissante avec un haut volume au début et s'annule avec la fin des activités scolaires.

Ainsi, il nous est apparu qu'une correction à la baisse de 50% était justifiée si l'on adopte le cadre conceptuel suivant:

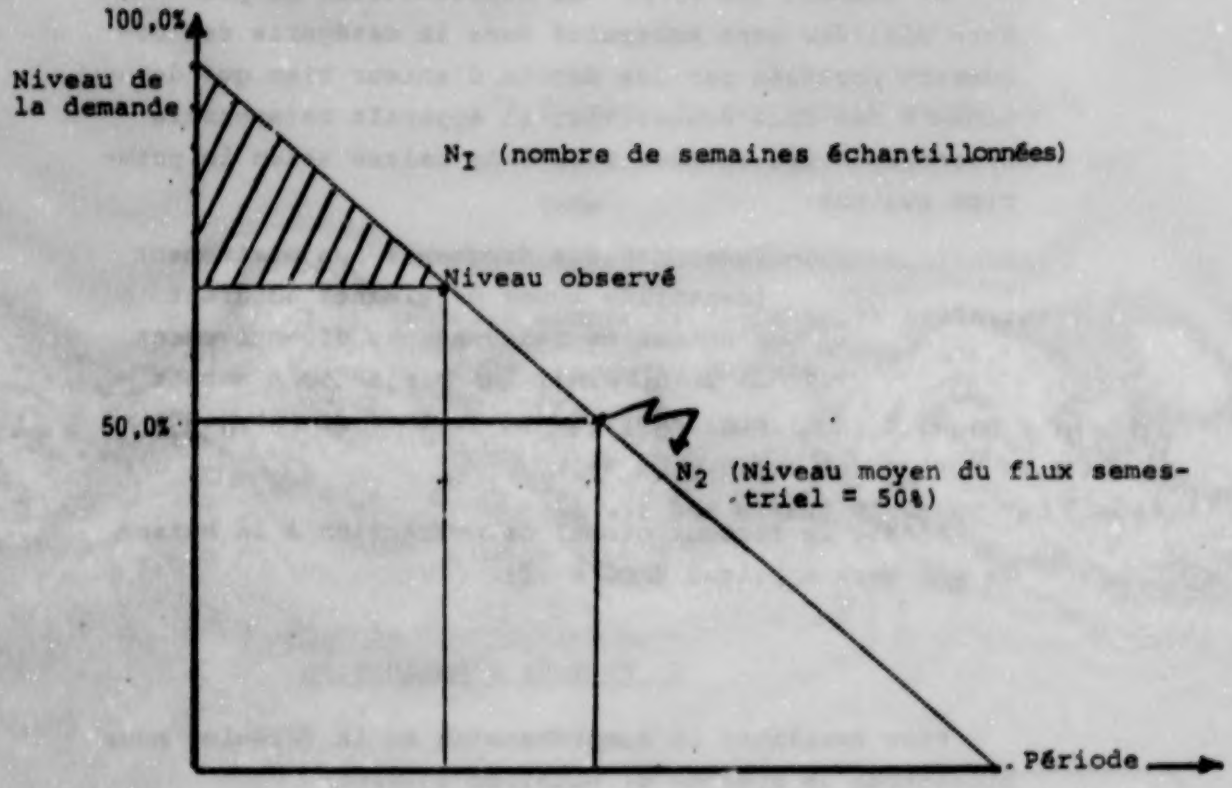
100,0%
Niveau de la demande
N_I (nombre de semaines échantillonnées)
Niveau observé
50,0%
N_2 (Niveau moyen du flux semestriel = 50%)
Période

b- sachant que 36,6% des reproductions ne peuvent être classées sans ambiguïté dans la catégorie des documents protégés par les droits d'auteur bien que destinées à des fins éducatives, il apparaît raisonnable de corriger une seconde fois à la baisse selon le principe suivant:

- latotalité des documents non clairement identifiés comme pertinents au droit d'auteur ne relèvent pas effectivement de ce domaine. Les projections seront corrigées par un facteur de .64 (100% - 36,0%.)

Ainsi, le facteur global de correction à la baisse de .32 sera appliqué (.64 x .5)

2. Formule d'estimation

Pour faciliter la compréhension de la formule, nous présentons le système de notation suivant:

a- Notations

- $\bar{P}$ = nombre de pages reproduites, en moyenne, par demande
- $\bar{Ex}$ = nombre d'exemplaires demandés, en moyenne, par demande
- E_T = nombre d'étudiants représentés dans l'échantillon
- N = nombre total de demandes échantillonnées pondérées durant le sondage

C^1= facteur de correction saisonnière

C_2= facteur de correction du droit d'auteur

J_1= nombre de jours échantillonnés

J_2= nombre de jours total scolaires

q = contenu québécois

Q = quantité annuelle de documents reproduits à des fins éducatives et protégés par les droits d'auteur par étudiant.

b- Formule

$$Q = \overline{P} \times \overline{E} \times N \times \left[\frac{J_2}{J_1 \times E_t} \right] \times C_1 \times C_2$$

c- Valeur des paramètres

Symboles	Total réseau	Niveau*	
		collégial	secondaire
$\bar{P}$ =	7.9	30.3	6.0
$\bar{E}_x$ =	279.9	100.4	312.9
E_t =	253258	72398	127516
N =	7397	512	5985
C_1 =	.5	.5	.5
C_2 =	.64	.64	.64
J_1 =	13.7	14.4	13.6
J_2** =	160	160	160
q =	.684	.405	.694

** calcul sur une base de 32 semaines (32x5 = 160)

* les bases de calcul des niveaux universitaire et primaire sont insuffisantes pour fournir une approximation utilisable.

1.3.1 PROJECTION GLOBALE

En appliquant la formule qui précède , nous obtenons l'approximation suivante:

$$Q_t = 7.9 \times 279.9 \times 7397 \times \left[\frac{160}{13.7 \times 253258}\right] \times .32 \simeq$$

241 ou approximativement 240 pages par année par étudiant.

1.3.2 PROJECTIONS PAR NIVEAU

1- Niveau collégial

$$Q_c = 30.3 \times 100.4 \times 512 \times \left[\frac{160}{14.4 \times 72398}\right] \times .5 \times .64 \simeq$$

76 ou approximativement 80*pages par année par étudiant de niveau collégial

* Attention, le nombre de demandes échantillonnées est insuffisant (512)

2- Niveau secondaire

$$Q_s = 6.0 \times 312.9 \times 5985 \left[\frac{160}{13.6 \times 127516}\right] \times .5 \times .64 \simeq$$

332 ou approximativement 330 pages par année par étudiant de niveau secondaire

* Attention, le nombre de demandes échantillonnées est insuffisant (512)

1.3.3 PROJECTION DES REPROGRAPHIES D'ORIGINE QUEBECOISE

Au niveau global

1- Quantité d'origine québécoise

$Q_q \simeq 240 \times .684 \simeq$ [164] pages reprographiées d'origine québécoise, par étudiant, par année.

Au niveau collégial

2- Quantité d'origine québécoise

$Q_q \simeq 80 \times .405 \simeq$ [32] pages reprographiées d'origine québécoise, par étudiant, par année*

---

* Attention, le nombre de demandes échantillonnées est insuffisant (512)

Au niveau secondaire

3- Quantité d'origine québécoise

$Q_q \simeq 330 \times .694 \simeq$ [230] pages reprographiées d'origine québécoise, par étudiant, par année.

L'AUDIO-VISUEL

TABLE DES MATIERES

PAGES

2.1. DESCRIPTION DES REPIQUAGES

2.1.1. Description globale 152

2.1.2. Description par niveau 167

2.2.2.1 Niveau universitaire 167

2.1.2.2 Niveau collégial 168

2.1.2.3 Niveau secondaire 183

2.1.2.4. Niveau primaire 196

2.2. ANALYSE DES REPIQUAGES

2.2.1. Analyse globale 197

2.2.2. Analyse selon la provenance et la décision de reproduire 204

2.3. PROJECTIONS DES REPIQUAGES

2.3.1. Introduction 212

2.3.2. Notations 213

2.3.3. Formule générale 214

2.3.4. Projection DISQUE 214

2.3.5. Projection TELEVISION 214

2.1.1 DESCRIPTION GLOBALE *

* Les résultats de la description globale ont été redressés par des facteurs de pondération. Ainsi, le nombre des cas figurant dans les tableaux est légèrement inférieur au nombre de 5 cas effectivement observés. Bien entendu, ceci n'enlève rien à la précision issue de la taille de l'échantillon analysé.

TABLEAU 61

NOMBRE DE REPIQUAGES PAR REGION

REGIONS	%	% étudiants	nombre de cas totaux
Bas St-Laurent	17,3	4,3	359
Saguenay	0,2	5,3	4
Québec	13,7	16,2	284
Trois-Rivières	7,8	6,9	162
Cantons de l'Est	1,1	4,2	22
Outaouais	9,7	4,7	201
Nord-Ouest	2,0	3,1	41
Côte Nord	4,5	2,2	93
Montréal-Nord	17,4	11,6	362
Montréal-Sud	18,5	15,2	384
Ile de Montréal	4,5	26,3	94
Non identifiés	3,3	-	66
TOTAL	100.0%	100.0%	2072

*Source: répertoire des organismes et des écoles 1977-78 - M.E.Q.

TABLEAU 62

DISTRIBUTION DES REPIQUAGES PAR TYPE D'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT	%	% d'étudiants	nombre de cas totaux
Université	5,8	5,2	118
CEGEP	8,5	8,1	177
C.S.C	81,7	77,8	1697
C.S.P.	0,1	8,3	2
Ecole privée	0,6	0,6	12
Non identifiés	3,3	-	66
TOTAL	100.0%	100,0%	2072

1- Nombre de repiquages par région scolaire (tableau 61)

Le tableau ci-contre indique qu'il y a corrélation entre la distribution des repiquages pour les régions scolaires de Québec, Trois-Rivières, Nord-Ouest du Québec, Montréal Nord et Montréal Sud avec le pourcentage d'étudiants de ces régions.

2- Nombre de repiquages par type d'établissement (tableau 62)

Ce tableau montre une très forte corrélation entre tous les types d'établissement et la distribution de repiquages dans ces types d'établissement, à l'exception des commissions scolaires protestantes.

TABLEAU 63

DISTRIBUTION DES REPIQUAGES
PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

NIVEAUX	%	N
Universitaire	5.8	118
Collégial	8,5	177
Secondaire	77,2	1599
Primaire	5,4	112
Non identifiés	3,3	66
TOTAL	100,0	2072

TABLEAU 64

DISTRIBUTION DES REPIQUAGES
PAR LANGUE D'ENSEIGNEMENT

LANGUE	%	N
FRANCAIS	95,7	1983
ANGLAIS	1,1	23
NON IDENTIFIES	3,2	66
TOTAL	100,0	2072

3- Distribution des repiquages par niveau d'enseignement (tableau 63)

C'est surtout au niveau secondaire (77,2%) que se fait le plus grand nombre de repiquages* audio-visuels.

4. Distribution des repiquages par langue d'enseignement (tableau 64)

Dans notre étude, 95,7% des repiquages enregistrés proviennent de maisons d'enseignement dont la langue d'enseignement est le français.

* Tout comme les reproductions de documents écrits.

TABLEAU 65

DISTRIBUTION DES REPIQUAGES
PAR SEMAINE RECENSEE

CAHIERS	%	N
Semaine I	40,4	836
Semaine II	34,1	707
Semaine III	25,4	527
Non identifiés	0,1	2
TOTAL	100,0	2072

TABLEAU 66

STATISTIQUES ADDITIONNELLES

	Unités de mesure	Moyenne	Ecart type
Quantité d'exemplaires produits*	(nombre)	6,2	27,9
Nombre total de jours sondés	(jours)	14,1	2,8
Nombre d'étudiants en moyenne par établissement échantillonné	(étudiants)	1576	

* Attention à l'hétérogénéité des unités de mesure de cette variable (cassette, acétate ...)

Distribution des repiquages par semaine recensée (tableau 65)

On confirme la présence d'un facteur saisonnier déjà identifié par les étapes de reconnaissance et motivationnelle complémentaires à cette enquête. En effet, les demandes décroissent dans le temps.

Statistiques additionnelles (tableau 66)

En moyenne, 14.1 jours ont été sondés dans cette étude sur une possibilité de 15.

Le nombre d'étudiants moyen par établissement échantillonné était de 1576 étudiants.

TABLEAU 67

CARACTERISTIQUES DES REPIQUAGES RECENSES

	N	%
1. Langue d'enseignement		
Français	1983	95,7
Anglais	23	1,1
D.M.*	66	3,2
	2072	100,0
2. Demandeur de la reproduction		
Bibliothécaire	48	2,3
Professeur	1516	73,2
Etudiant	171	8,3
Autre	326	15,7
D.M.	11	0,5
	2072	100,0
3. Support de l'original		
Disque	464	22,4
Radio	44	2,1
Télévision	377	18,2
Ruban magnétoscopique	252	12,2
Ruban magnétique	111	5,3
Diapositives	171	8,3
Acétates	58	2,8
Photos	127	6,1
Autres	440	21,2
D.M.	28	1,4
	2072	100,0

* Données manquantes

1- Langue d'enseignement (tableau 67.1)

Bien entendu, la quasi majorité des repiquages a été observée dans les établissements du réseau français d'enseignement (95,7%).

2- Demandeur de la reproduction (tableau 67.2)

Les principaux demandeurs de reproduction sont les professeurs (73,2%), suivis des étudiants (8,3%).

3- Support de l'original (tableau 67.3)

C'est le disque qui est le principal support de l'original (22,4%), suivi des émissions de télévision (18,2%), des rubans magnétoscopiques (12,2%) et des diapositives (8,3%).

TABLEAU 67 (suite)

/161

CARACTERISTIQUES DES REPIQUAGES RECENCES

	N	%
4. Contenu de l'original		
Musique	178	8,6
Parole	252	12,2
Visuel	342	16,5
Mix Audio (musique et parole)	447	21,6
Mix audio-visuel (musique, parole, image)	478	23,1
Autres	21	1,0
D.M. *	354	17,0
	2072	100,0
5. Année de l'original		
Avant 1976	495	23,9
1976 et après	1080	52,2
Données manquantes	497	23,9
	2072	100,0
6. Provenance de l'original reproduit.		
Québec	1293	62,4
Autre province	122	5,9
Etranger	558	26,9
D.M.	99	4,8
	2072	100,0

* Données manquantes

4- Contenu de l'original (tableau 67.4)

23.1% des repiquages font appel à la fois à l'image, la parole et la musique; 21,6% font appel à la musique et la parole; 16,5% font strictement appel au visuel.

5- Année de l'original (tableau 67.5)

Il est intéressant de constater que la majorité (52,2%) des repiquages effectués le sont à partir de documents réalisés depuis 1976. 23,9% proviennent d'originaux réalisés avant 1976.

Il est intéressant de noter que pour 23,9% des repiquages, l'année de production n'est pas identifiée.

6- Provenance de l'original (tableau 67.6)

C'est du Québec que provient la majorité (62,4%) des repiquages audio-visuels. 26,9% viennent de l'étranger et 5.9% des autres provinces canadiennes.

TABLEAU 67 (suite

CARACTERISTIQUES DES REPIQUAGES RECENSES

	N	%
7. Langue de l'original		
Français	1271	61,3
Anglais	377	18,2
Etranger	67	3,2
D.M. *	357	17,3
	2072	100,0
8. Types d'utilisation des reproductions		
Complément au cours	837	40,4
Partie intégrante du cours	518	25,0
Travaux pratiques et exercices	224	10,8
Autres	475	23,0
D.M.	18	0,8
	2072	100,0
9. Support de la reproduction		
Cassette	536	25,8
Vidéo-cassette	262	12,6
Ruban magnétoscopique	255	12,3
Ruban magnétique	249	12,0
Acétates	389	18,8
Diapositives	270	13,0
Photos	34	1,7
Autres	34	1,7
D.M.	43	2,1
	2072	100,0

* Donnees manquantes

7- Langue de l'original (tableau 67.7)

Les ouvrages repiqués sont majoritairement (61,3%) de langue française, tandis que 18,2% sont de langue anglaise.

8- Types d'utilisation des reproductions (tableau 67.8)

Les repiquages sont d'abord effectués comme complément au cours (40,4%) et comme partie intégrante du cours (25%).

9- Support de la reproduction (tableau 67.9)

C'est surtout sur cassette (25,8%), sur acétate (18,8%) et diapositive (13,0%) que s'effectuent les repiquages.

On doit noter que 24,9% des repiquages sont reproduits sur ruban magnétoscopique ou vidéo-cassette.

TABLEAU 67 (suite)

CARACTERISTIQUES DES REPIQUAGES RECENSES

	N	%
10. Décision de reproduire		
Prévue systématiquement	1163	56,1
Non prévue	846	40,8
D.M.*	63	3,1
	2072	100,0
11. Destinataire des exemplaires		
Pour élèves inscrits	1572	75,9
Pour besoins futurs	348	16,8
Les deux	71	3,4
D.M.	81	3,9
	2072	100,0
12. Durée de conservation		
12 mois et moins	916	60,3
13 à 24 mois	275	18,1
Plus de 24 mois	326	21,6
		100,0

* Données manquantes

10- Décision de reproduire (tableau 67.10)

De façon générale, les repiquages sont prévus systématiquement au début de la série du cours dans 56,1% des cas.

11- Destinataire des exemplaires. (tableau 67.11)

La grande majorité des repiquages (75,9%) est effectuée pour les élèves inscrits au cours.

12- Durée de conservation (tableau 67.12)

Dans 60,3% des cas, les repiquages sont conservés moins de douze (12) mois. 21,6% sont conservés plus de vingt quatre (24) mois.

2.1.2. DESCRIPTION PAR NIVEAU

Note importante:

Alors que pour les analyses globales, l'échantillon avait été pondéré pour tenir compte de la répartition non proportionnelle des unités primaires (justifiée par d'importantes différences dans l'hétérogénéité des différents types d'établissement), ce redressement n'est plus nécessaire lorsqu'on aborde chaque niveau d'enseignement comme un domaine d'étude en soi.

2.1.2.1. LE NIVEAU UNIVERSITAIRE

A cause du trop petit nombre de demandes enregistrées en milieu universitaire, on ne peut se permettre d'effectuer quelque analyse statistique ou extrapolation pour ce niveau.

De plus, on peut supposer que les mêmes freins retrouvés lors de l'étude sur la reprographie au niveau universitaire se retrouvent pour l'audiovisuel. Ces freins s'étaient traduits par une faible transmission des données.

2.1.2.2 Le niveau collégial

TABLEAU 68

DISTRIBUTION DES DEMANDES DE REPIQUAGES SELON LE SUPPORT DE L'ORIGINAL PAR REGION SCOLAIRE

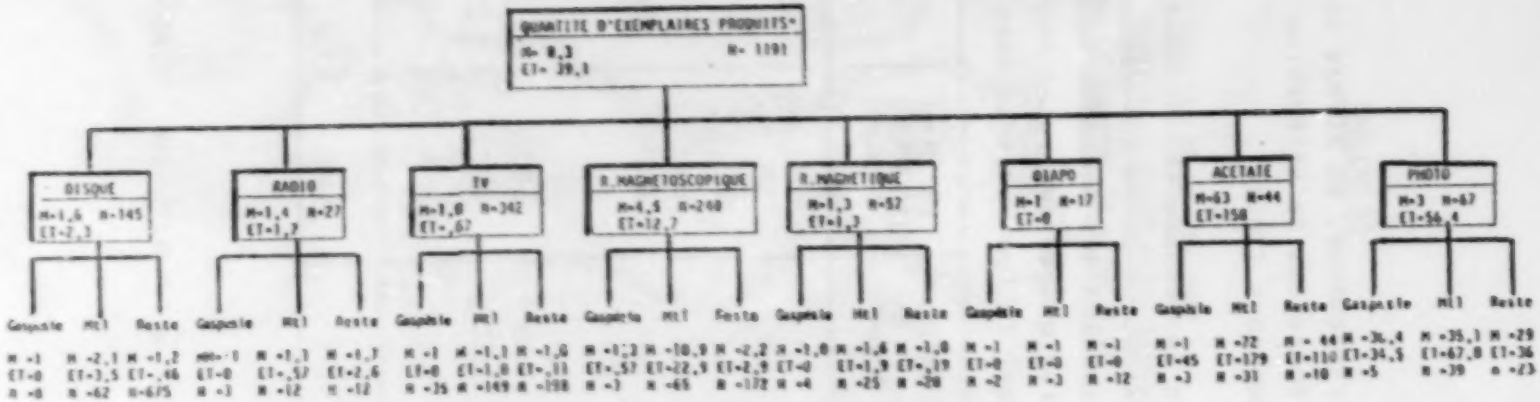

---

* Au total, 9947 exemplaires de toutes sortes (acetates, cassettes...) ont été demandé s durant la période d'échantillonnage. On note que cette figure ne présente pas la catégorie "autres" où N=134. En effet, l'hétérogénéité des supports inclus rend difficilement comparables ces données.

* M = moyenne
ET = écart type
n = nombre de demandes

Les demandes de repiquages, au niveau collégial, portent surtout sur les émissions de télévision (28,7%) et les rubans magnétoscopiques (20,2%).

Comme le démontre le tableau 68, on ne distingue pas de différence significative entre les régions en ce qui a trait à la distribution des demandes de repiquages, à l'exception des repiquages sur ruban magnétoscopiques (73%) et sur acétate qui se font surtout dans la région de Montréal.

TABLEAU 69

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA QUANTITE D'EXEMPLAIRES DEMANDES
PAR LE SUPPORT DE L'ORIGINAL

SUPPORT DE L'ORIGINAL	TOTAL DES EXEMPLAIRES DEMANDES	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
DISQUE	234	1,6	2,3	145
RADIO	38	1,4	1,7	27
TELEVISION	368	1,0	0,6	342
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	1099	4,5	12,7	240
RUBAN MAGNETIQUE	74	1,2	1,3	57
DIAPOSITIVE	17	1,0	-	17
ACETATE	2776	63,0	158,8	44
PHOTO	2233	33,3	56,4	67
AUTRE	3108	12,3	33,0	252
TOTAL	9947	8,3	39,1	1191

- Test de Fisher = 19,34 significatif $P >$ .99

$Eta^2 = .115$

Une analyse de la quantité d'exemplaires en fonction du support de l'original permet de constater que ce sont les acétates qui sont reproduits en plus grand nombre d'exemplaires; ainsi en moyenne, chaque acétate, au niveau collégial, est reproduite 63 fois.

Chaque photographie est reproduite en moyenne 33 fois. Les émissions de télévision, quand elles sont repiquées, ne le sont qu'une fois.

TABLEAU 70

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA DUREE DE CONSERVATION
PAR LE SUPPORT DE L'ORIGINAL

SUPPORT DE L'ORIGINAL	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
DISQUE	27,1	23,0	87
RADIO	31,0	26,4	26
TELEVISION	30,7	25,6	254
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	7,3	14,8	161
RUBAN MAGNETIQUE	20,0	14,5	30
DIAPOSITIVE	13,0	15,9	15
ACETATE	29,6	16,5	13
PHOTO	29,8	19,7	45
AUTRE	28,5	22,6	144
TOTAL	24,2	23,6	775

Test de Fisher = 16,9 Significatif à p > .99
Eta ² = .150

Le tableau ci-contre indique que les émissions de télévision repiquées au niveau collégial sont conservées en moyenne 30 mois, un ruban magnétoscopique 7 mois, les photos et les acétates 29 mois.

TABLEAU 71

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA QUANTITE D'EXEMPLAIRES DEMANDES
PAR LE SUPPORT DU REPIQUAGE

SUPPORT SUR LEQUEL L'ORIGINAL EST REPIQUE	TOTAL DES EXEMPLAIRES DEMANDES	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
CASSETTE	1381	3,8	10,7	362
VIDEO-CASSETTE	827	2,1	16,1	381
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	239	3,1	13,6	77
RUBAN MAGNETIQUE	218	3,6	20,7	59
ACETATE	1295	10,0	36,2	129
DIAPOSITIVE	4893	33,7	62,0	145
PHOTO	172	9,5	14,2	18
AUTRE	8	2,5	-	6
TOTAL	9033	7,6	29,5	1177

Test de Fisher = 19,1 Significatif à p > .99
Eta² = .11

Au niveau collégial, ce sont les repiquages sur diapositives qui se font en plus grand nombre d'exemplaires. Chacune d'entre elles est reproduite 33 fois. Viennent ensuite les repiquages sur les acétates reproduits en moyenne 10 fois.

L'original repiqué sur vidéo-cassette l'est en moyenne 2 fois.

TABLEAU 72

CONTENU DE L'ORIGINAL
SELON SA PROVENANCE

Provenance / Contenu	TOTAL	QUEBEC		AUTRE PROVINCE		ETRANGER	
	%	N	%	N	%	N	%
MUSIQUE	10,1	34	5,8	4	2,7	70	17,0
PAROLE	19,2	84	14,2	89	60,1	84	24,1
VISUEL	16,7	63	10,6	13	8,8	74	21,3
MIX-AUDIO (musique /parole)	18,3	92	15,5	7	4,7	34	9,8
MUSIQUE/PAROLE/ VISUEL	35,7	319	53,9	35	23,7	11	27,0
TOTAL	100,0	592	100,0	148	100,0	363	100,0

TABLEAU 73

ANNEE DE L'ORIGINAL EN
FONCTION DE SA PROVENANCE

Provenance / Année	TOTAL	QUEBEC		AUTRE PROVINCE		ETRANGER	
	%	N	%	N	%	N	%
Avant 1976	30,5	77	15,1	52	35,4	151	47,9
1976 et après	69,5	434	84,9	95	64,6	164	52,1
TOTAL	100,0	511	100,0	147	100,0	315	100,0

x^2 = 106.36 pour 2dl p > .99
Cramer's V = .3367

Ces résultats montrent que: (tableau 72)

- Le Québec est l'origine dominante des documents repiqués (53,6%).

- Ces documents repiqués sont complets puisque 53,9% de ceux-ci contiennent à la fois de la musique, de la parole et du visuel.

- Les documents provenant d'une autre province ont principalement trait à la parole (60,1%).

- Les documents provenant de l'étranger comportent comme caractéristique distinctive le fait de comprendre une proportion importante (21,3%) de documents seulement visuels (photos, acétates).

Tel que nous le démontre le tableau 73, il y a manifestement un lien entre l'ancienneté de l'original et la distance de sa provenance. Ainsi, alors que 84,9% des repiquages à partir de documents québécois sont récents (1976 et après), seulement 64,6% des documents d'une autre province et 52,1% des documents étrangers le sont.

TABLEAU 74

CONTENU DE L'ORIGINAL PAR TYPE D'UTILISATION DES REPIQUAGES

Type d'utilisation / Contenu	TOTAL	COMPLEMENT AU COURS		PARTIE DU COURS		TRAVAUX PRATIQUES ET EXERCICES	
	%	N	%	N	%	N	%
MUSIQUE	10,1	40	9,6	9	2,5	19	15,2
PAROLE	19,2	46	11,1	144	40,2	59	47,2
VISUEL	16,7	76	18,3	50	14,0	9	7,2
MIX-AUDIO (musique et parole)	18,3	55	13,2	20	5,6	10	8,0
MIX-AUDIO VISUEL (musique/parole/visuel)	35,7	199	47,8	135	37,7	28	22,4
TOTAL	100,0	416	100,0	358	100,0	125	100,0

Pour les fins éducatives principales, c'est-à-dire au cours (47,8%), partie du cours (37,7%), travaux pratiques (47,2%), les documents "complets" sur le plan audio-visuel (musique, parole, visuel) sont très utilisés surtout en ce qui a trait au cours lui-même. Il est intéressant de noter l'importance de la parole dans les travaux pratiques et les exercices (47,2%).

On vérifie que les repiquages se font surtout comme complément au cours (46,2%).

TABLEAU 75

NATURE DE LA DECISION DE REPRODUIRE
EN FONCTION DU SUPPORT DE L'ORIGINAL

	Prévue systématiquement	Non prévue	TOTAL
DISQUE (N=144)	36,1	63,9	100,0
RADIO (N=26)	46,2	53,8	100,0
TELEVISION (N=345)	47,0	53,0	100,0
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE (N=242)	79,8	20,2	100,0
RUBAN MAGNETIQUE (N=63)	58,7	41,3	100,0
DIAPOSITIVE (N=17)	70,6	29,4	100,0
ACETATE (N=43)	44,2	55,8	100,0
PHOTO (N=63)	52,4	47,6	100,0
TOTAL (N=2249)	57,1	42,9	100,0%

N= Nombre de demandes

On observe que les documents repiqués à partir de ruban magnétoscopique qui représentent 12,2% sont prévus systématiquement dans une large mesure (79,8%).

C'est le support "disque" qui est le plus souvent repiqué de façon non prévue (63,9%).

2.1.2.3. LE NIVEAU SECONDAIRE

TABLEAU 76

/184

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA QUANTITE D'EXEMPLAIRES DEMANDES
PAR LE SUPPORT DE L'ORIGINAL

SUPPORT DE L'ORIGINAL	TOTAL DES EXEMPLAIRES DEMANDES	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
DISQUE	677	3,4	31,0	197
RADIO	106	5,6	20,4	19
TELEVISION	125	1,0	0,1	123
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	347	3,6	4,2	96
RUBAN MAGNETIQUE	175	4,1	5,6	42
DIAPOSITIVE	360	4,1	13,5	87
ACETATE	1406	54,0	87,4	26
PHOTO	1127	18,4	40,3	61
AUTRES	935	5,2	14,7	177
TOTAL	5260	6,3	27,3	828

Test de Fisher = 14,1 Significatif $p > .99$

$Eta^2 = .12$

Une analyse de la quantité d'exemplaires en fonction du support de l'original montre qu'à ce niveau d'enseignement, les acétates sont également repiqués selon une fréquence très importante (54 copies en moyenne par demande).

/186

TABLEAU 77

ANALYSE DE LA VARIANCE SUR LA DUREE DE CONSERVATION PAR LE SUPPORT DE L'ORIGINAL

SUPPORT DE L'ORIGINAL	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
DISQUE	15,9	19,4	147
RADIO	11,1	18,4	19
TELEVISION	16,8	19,8	105
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	43,0	35,5	66
RUBAN MAGNETIQUE	19,0	25,8	44
DIAPOSITIVE	40,9	33,2	78
ACETATE	40,8	22,7	10
PHOTO	22,1	18,5	46
AUTRE	32,2	39,9	118
TOTAL	25,9	29,5	632

Test de Fisher = 11,97 Significatif $p > .99$

$Eta^2 = .1333$

Il est intéressant de noter que la durée de conservation du ruban magnétoscopique à ce niveau d'enseignement est nettement supérieure à celle du niveau collégial, tout comme la durée de conservation des diapositives et acétates.

Il en est autrement pour les repiquages à partir de disque, radio, télévision.

/188

TABLEAU 78

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA QUANTITE D'EXEMPLAIRES DEMANDES
PAR LE SUPPORT DU REPIQUAGE

SUPPORT SUR LEQUEL L'ORIGINAL EST REPIQUE	TOTAL DES EXEMPLAIRES DEMANDES	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
CASSETTE	562	2,5	4,2	219
VIDEO-CASSETTE	31	1,0	-	31
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	158	1,4	1,8	109
RUBAN MAGNETIQUE	181	1,5	5,5	114
ACETATE	510	2,6	4,2	190
DIAPOSITIVE	3489	27,6	65,1	126
PHOTO	220	12,9	14,0	17
AUTRE	88	5,1	11,2	17
TOTAL	5239	6,3	27,4	823

Test de Fisher = 14,86 Significatif p >.99
Eta² = .1132

On constate avec ce tableau que les acétates sont reproduits en plus petit nombre (2,6%) qu'au niveau collégial (10,0%).

TABLEAU 79

CONTENU DE L'ORIGINAL
SELON SA PROVENANCE

Provenance / Contenu	TOTAL	QUEBEC		AUTRE PROVINCE		ETRANGER	
	%	N	%	N	%	N	%
MUSIQUE	10,1	40	9,7	8	21,1	31	15,8
PAROLE	19,2	80	19,4	1	2,6	6	3,1
VISUEL	16,9	44	10,7	11	28,9	100	51,0
MIX-AUDIO (musique /parole)	18,3	129	31,3	13	34,2	38	19,4
MUSIQUE/PAROLE/ VISUEL	35,5	119	28,9	5	13,2	21	10,7
TOTAL	100,0	412	100,0	38	100,0	196	100,0

TABLEAU 80

ANNEE DE L'ORIGINAL EN
FONCTION DE SA PROVENANCE

Provenance / Année	TOTAL	QUEBEC		AUTRE PROVINCE		ETRANGER	
	%	N	%	N	%	N	%
Avant 1976	30,5	86	19,6	17	43,6	116	60,1
1976 et après	69,5	353	80,4	22	56,4	77	39,9
TOTAL	100,0	439	100,0	39	100,0	193	100,0

x^2 = 102.9 pour 2dl p >.99
Cramer's V = .3904

(tableau 79)

En fonction des bases de calcul de ce tableau, l'interprétation devient hasardeuse. Néanmoins, on constate que les documents étrangers sont seulement visuels en majorité (photos, acétates: 51%).

Le profil du contenu selon qu'il provienne du Québec ou d'une autre province est assez comparable.

(tableau 80)

Tout comme pour les reproductions de documents écrits, la grande majorité des repiquages audio-visuels québécois (80,4%) est récente (1976 et après).

Cette remarque s'applique également au niveau collégial. On vérifie une nouvelle fois le lien entre l'ancienneté et la distance de la provenance.

TABLEAU 81

CONTENU DE L'ORIGINAL PAR TYPE D'UTILISATION DES REPIQUAGES

Type d'utilisation / Contenu	TOTAL	COMPLEMENT AU COURS		PARTIE DU COURS		TRAVAUX PRATIQUES ET EXERCICES	
	%	N	%	N	%	N	%
MUSIQUE	10,1	26	9,5	25	14,3	5	7,0
PAROLE	19,2	38	13,9	30	17,1	12	16,9
VISUEL	16,9	77	28,1	35	20,0	28	39,4
MIX-AUDIO (musique et parole)	18,3	56	20,4	54	30,9	17	23,9
MIX AUDIO VISUEL (musique/parole/visuel)	35,5	77	28,1	31	17,7	9	12,8
TOTAL	100,0	274	100,0	175	100,0	71	100,0

De nouveau, les bases de calcul limitent sérieusement l'interprétation opérante de ce tableau.

Cependant, on observera l'importance des documents à contenu varié (mix-audio et mix audio-visuel) dans la transmission du cours lui-même.

TABLEAU 82

NATURE DE LA DECISION DE REPRODUIRE
EN FONCTION DU SUPPORT DE L'ORIGINAL

	Prévue systématiquement	Non prévue	TOTAL
DISQUE (N= 179)	48,6	51,4	100,0
RADIO (N= 19)	26,3	73,7	100,0
TELEVISION (N= 122)	48,4	51,6	100,0
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE (N= 94)	43,6	56,4	100,0
RUBAN MAGNETIQUE (N=49)	34,7	65,3	100,0
DIAPOSITIVE (N=86)	76,7	23,3	100,0
ACETATE (N=25)	48,0	52,0	100,0
PHOTO (N=60)	70,0	30,0	100,0
TOTAL	57,1	42,9	100,0

En fonction de la faiblesse de ces bases de calcul, le tableau suivant a simplement une valeur indicative.

2.1.2.4 Le niveau primaire

Comme ce fut le cas pour le niveau universitaire et à cause du trop petit nombre de demandes enregistrées au niveau primaire, on ne peut se permettre d'effectuer quelque analyse statistique ou extrapolation pour ce niveau.

2.2.1 ANALYSE GLOBALE DES REPIQUAGES

/198

TABLEAU 83

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA QUANTITE D'EXEMPLAIRES DEMANDES
PAR LE SUPPORT DE L'ORIGINAL

SUPPORT DE L'ORIGINAL	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
DISQUE	1881	4,1	31,7	455
RADIO	208	5,0	18,7	41
TELEVISION	373	1,0	0,2	366
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	877	3,5	6,0	250
RUBAN MAGNETIQUE	351	3,6	5,2	96
DIAPOSITIVE	685	4,0	13,2	169
ACETATE	3045	53,7	96,1	57
PHOTO	2436	19,1	41,3	127
AUTRE	2324	6,1	17,2	380
TOTAL	12180	6,27	27,9	1941

Fisher = 29.318 Significatif à $p > .99$

$Eta^2 = .1082$

Ce sont les documents visuels seulement et statiques (acétates et photos) qui sont repiqués en grand nombre. Quant aux autres documents, le nombre d'exemplaires moyen par demande ne dépasse pas en général six (6).

On notera que le repiquage à partir d'une chaîne de télévision est pratiquement dans tous les cas repiqué en un seul exemplaire.

/200

TABLEAU 84

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA QUANTITE D'EXEMPLAIRES DEMANDES
SELON LES SUPPORTS DE LA REPRODUCTION*

SUPPORT DE L'ORIGINAL	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	MOYENNE PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES DE REPIQUAGES
CASSETTE	1332	2,55	5,1	521
VIDEO	319	1,24	7,4	257
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	399	1,58	3,3	252
RUBAN MAGNETIQUE	380	1,6	6,5	233
ACETATE	1227	3,17	9,2	387
DIAPOSITIVE	7390	27,68	63,4	267
PHOTO	434	12,68	13,7	34
AUTRE	612	18,94	55,2	34
TOTAL	12093	6,09	26,6	1985

Test de Fisher = 30.819 Significatif à p>.99
Eta² = .1109

N.B.

* Bien que le support de l'original et le support de la reproduction soient très corrélés, les résultats peuvent inclure des unités de mesure hétérogènes.

Alors qu'en moyenne la demande est de quatre (4) exemplaires pour un document repiqué à partir de diapositives, on constate que lorsque la reproduction est mise sur diapositive (ce qui est assez fréquent), on en demande un grand nombre (27,6 copies).

On observe également que lorsque le repiquage est effectué à partir d'acétate, on en demande un très grand nombre (57,7 copies en moyenne) alors que lorsque la reproduction est mise sur ce même support, la moyenne d'exemplaires par demande est drastiquement plus faible.

Ceci suppose:

- que l'on met sur diapositive des documents issus de supports variés;
- que les acétates sont reproduits sur un autre support, la plupart du temps.

TABLEAU 85

ANALYSE DE LA VARIANCE
SUR LA DUREE DE CONSERVATION*
SELON LE SUPPORT DE L'ORIGINAL

TYPE DE SUPPORT	DUREE MOYENNE DE CONSERVATION PAR DEMANDE	ECART TYPE	NOMBRE DE DEMANDES
DISQUE	15,1	18,3	350
RADIO	13,5	12,6	41
TELEVISION	17,3	19,0	311
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	33,8	35,0	163
RUBAN MAGNETIQUE	18,2	24,3	96
DIAPOSITIVE	39,9	39,2	152
ACETATE	36,9	23,0	22
PHOTO	22,3	18,5	94
AUTRE	31,1	31,8	255
TOTAL	23,9	27,8	1484

Test de Fisher = 21.58 Significatif à p' >.99
Eta² = .1048

* La durée de conservation est exprimée en nombre de mois.

En examinant la durée moyenne de conservation par demande selon le type de support, on constate que les supports à contenu visuel (ex. diapositive, ruban magnétoscopique, acétate, photo) sont significativement conservés plus longtemps que les supports à contenu sonore (disque, radio, ruban magnétique).

Si l'on fait sienne cette hypothèse, il y a lieu de penser également, en fonction de la durée de conservation moyenne associée au support télévision (17,3%), que les repiquages à partir d'une chaîne de télévision sont principalement sonores.

2.2.2 ANALYSE DE LA PROVENANCE ET LA DECISION DE REPRODUIRE

TABLEAU 86

CONTENU DE L'ORIGINAL

SELON SA PROVENANCE

Contenu de l'original \ Provenance	QUEBEC		AUTRE PROVINCE		ETRANGER		TOTAL ECHANTILLON	
	N	%	N	%	N	%	N	%
MUSIQUE	81	7,7	19	17,3	75	15,7	175	10,6
PAROLE	197	18,7	15	13,0	25	5,3	236	14,4
VISUEL	95	9,0	24	21,9	207	43,5	326	20,0
MIX AUDIO (parole, musique)	299	28,4	25	22,5	87	18,3	311	25,1
MIX AUDIO VISUEL (musique/parole/ vidéo)	361	34,4	28	25,3	80	16,8	469	28,7
AUTRES	16	1,8	-	-	2	0,4	519	1,2
TOTAL	1049	100,0	111	100,0	476	100,0	2036	100,0

TABLEAU 87

ANNEE DE L'ORIGINAL

SELON SA PROVENANCE

Année de l'original \ Provenance	QUEBEC		AUTRE PROVINCE		ETRANGER		TOTAL ECHANTILLON	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Avant 1976	192	18,8	43	41,3	260	60,2	495	31,5
1976 et après	830	81,2	61	58,7	177	39,8	1068	68,5
TOTAL	1022	100,0	104	100,0	437	100,0	1563	100,0

(tableau 86)

Ce tableau souligne les points clés suivants:

- l'importance des repiquages de documents québécois (62,4%).

- l'importance de la variété du contenu dans ces mêmes documents québécois (mix-audio 28,4% mix-audio-visuels 34,4%).

- le contenu uniquement visuel des repiquages de documents étrangers est notable (43,5%).

- on peut aussi noter la faiblesse particulière de la proportion d'originaux strictement visuels parmi les documents québécois.

(tableau 87)

Les discussions de groupes complémentaires à ce sondage quantitatif signalaient le souci important des enseignants autant que des administrateurs de fournir à l'étudiant des connaissances et du matériel le plus récent possible. Ces chiffres confirment que cette attitude se manifeste également au niveau du comportement. En effet, la majorité des documents à repiquer ont moins de trois (3) ans (68,4%).

Cette remarque est d'autant plus vraie qu'il s'agit de documents québécois (81,2%).

TABLEAU 88

SUPPORT DE L'ORIGINAL SELON LA NATURE DE LA DECISION_DE_REPRODUCTION

Nature de la décision / Support	Prévue systématiquement au début de la série de cours		Non prévue au début de la série de cours		Total échantillon	
	N	%	N	%	N	%
DISQUE	216	18,9	211	25,0	426	21,5
RADIO	16	1,4	28	3,3	44	2,2
TELEVISION	204	17,9	166	19,7	370	18,7
RUBAN MAGNETOSCOPIQUE	134	11,8	111	13,2	245	12,4
RUBAN MAGNETIQUE	46	4,1	64	7,6	111	5,6
DIAPOSITIVE	129	11,3	39	4,6	168	8,5
ACETATE	26	2,3	30	3,5	56	2,8
PHOTO	85	7,5	40	4,7	125	6,3
AUTRES	282	24,8	155	18,4	438	22,0
TOTAL	1138	100,0	844	100,0	1958	100,0

En fonction de ce tableau, on remarque qu'il ne se dégage pas, de façon claire, un support dont le repiquage peut être qualifié de prévu systématiquement au début de la série du cours.

Appareils audio-visuels

/209

TABLEAU 89

Le tableau suivant indique le type d'appareil sur lequel ont été repiqués les documents audio-visuels.

	Nombre de demandes	%
Magnétoscopie	402	20,2
Magnétophone	347	17,4
Magnéto-cassette	229	11,5
Vidéo-cassette	207	10,3
Duplicateur	83	4,2
Thermofax	153	7,7
Reprovit/retro-progateur	184	9,2
Photocopie	49	2,5
Caméra 35mm/photo/Nikon	132	6,6
Projecteur/diapositives	61	3,2
AUTRES	144	7,2
TOTAL	1,991	100,0

Ainsi, 32,4% des demandes de repiquage nécessitent des appareils de magnétoscopie (ruban ou cassette) et 17,4% des magnétophones.

TABLEAU 90

SOURCES DE REPIQUAGES

	N	%
Radio-Canada	420	69,0
Radio-Québec	148	24,3
Office national du film	16	2,6
Réseau TVA	8	1,3
Réseau CTV	11	1,8
Réseaux américains	5	1,0
		100,0%
Disques Capitol	14	
Disques Barclay	6	
Disques Philipps	4	
Disques Polydor	8	
Disques London	8	
Disques Columbia	12	
Disques RCA	11	
Disques CBS	7	
Disques (autres)	92 *	
McGraw Hills	55	
Time	4	
Lagarde/Michard/Grolier	3	
Reader's Digest	4	
Le Devoir	6	
La Presse	5	
Le Soleil	2	
Hachette	4	
TOTAL des inscriptions retenues	853	

* Les pourcentages n'ont pu être effectués ici à cause du manque d'information de la catégorie "autres" (disque).

Voici les artistes les plus souvent cités. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de fois qu'ils ont été repiqués: Pauline Julien (4), Angèle Arsenault (2), Gilles Vigneault (2), St-Preux (3), André Gagnon (4), Séguin (2), Leclerc (4), Mozart (3), Didier (14), Claude Léveillé (2), Jean Lapointe (2), Gilbert Bécaud (2), etc.

Radio-Canada est la source privilégiée (69%) des repiquages à partir d'une chaîne de télévision.

2.3 Projection des repiquages

2.3.1. Introduction

Bien entendu, les problèmes d'estimation des repiquages dus à la saisonnalité et à l'ambiguïté d'oeuvres protégées par le droit d'auteur sont comparables aux problèmes rencontrés dans l'estimation des reprographies.

Cependant, nous ne disposons d'aucune donnée nous permettant de déterminer les coefficients de correction. Malgré cela, nous adopterons les hypothèses de travail suivantes:

1- La correction saisonnière est réalisée par un coefficient de .50*

2- Aucune correction à l'ambiguïté de documents relevant de la loi sur le droit d'auteur n'a été effectuée puisqu'on peut raisonnablement penser que pour la grande majorité de ces productions, cette loi s'applique.

Un problème supplémentaire vient altérer la valeur opérationnelle des projections. Il s'agit de la faiblesse d'une part de la base de calcul totale et d'autre part, à plus forte raison, de la base de calcul relative aux sous-catégories d'intérêt.

Le tableau suivant illustre la faiblesse des bases de calcul.

	NOMBRE DE DEMANDES
Disque	464
Radio	44
TV	377
Total	885

* Voir la projection des reprographies.

Ainsi, seule une projection pour les disques et la télévision et ce, au niveau global uniquement, peut avoir une valeur au plus indicatrice.

2.3.2. Notation

NOTATION	VALEURS	
	DISQUE	TV
$\bar{E}_x$ = Nombre d'exemplaires moyen par demande	4.1	1.0
N = Nombre de demandes échantillonnées	464	377
J_1 = Durée du sondage en jours.	14.1	14.1
J_2 = Nombre de jours scolaires*	160	160
E_t = Nombre d'étudiants desservis par les établissements échantillonnés	253258	253258
C_1 = Facteur de correction du phénomène saisonnier	.5	.5
C_2 = Facteur de correction de l'ambiguité	1.0	1.0
Q_{dis} = Quantité totale de repiquages à partir de disques, par année, par étudiant		
Q_{tv} = Quantité totale de repiquages à partir de l'émission de télévision, par année, par étudiant		

* Bien entendu, les grèves ne sont pas prises en compte. Calcul sur une base de 32 semaines.

2.3.3. Formule générale

$$Q \simeq \bar{E}_x \times N \left[\frac{J_t}{J_1 \times E_t} \right] \times C_1 \times C_2$$

2.3.4. Projection "disque"

$$Q_{dis} \simeq 4.1 \times 464 \left[\frac{160}{14.1 \times 253258} \right] \times .5 \times 1 \simeq$$

.0426 par année, par étudiant

Il y a en moyenne 1 repiquage de disque par 25 étudiants par année soit, un grand total de 62267 repiquages de disques sur une base annuelle dans tout le réseau scolaire québécois.

2.3.5. Projection "télévision"

$$Q_{tv} \simeq 1.0 \times 377 \left[\frac{160}{14.1 \times 253258} \right] \times .5 \times 1 \simeq$$

.0084 par année, par étudiant

Il y a en moyenne 8 repiquages d'émissions de télévision par 1,000 étudiants par année, soit un grand total de 12340 repiquages d'émissions de télévision sur une base annuelle dans tout le réseau scolaire québécois.

DEUXIEME PARTIE

ETUDE MOTIVATIONNELLE

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	219
1. OBJECTIF DE L'ETUDE MOTIVATIONNELLE	220
2. METHODE	221
2.1 Technique	
2.2 Critères et procédures de sélection	
2.3 Guide d'entrevue	
2.4 Analystes	
3. POINTS SAILLANTS	224
3.1 Attentes principales	
3.2 Considération pour le droit d'auteur	
3.3 Attitudes générales à l'égard de la loi actuelle	
3.4 Attitudes spécifiques	
3.5 Modèle élémentaire des attentes du milieu de l'Education	
4. DETAILS DES RESULTATS	232
4.1 Pratiques en matière de reprographie	233
4.2 Considération pour le droit d'auteur	247
4.3 Pré-test d'éléments de solution	261
4.3.1 Attitudes générales	261
4.3.2 Attitudes spécifiques	262

Page

(suite)

4.3.2.1	Statut particulier	262
4.3.2.2	Type d'entente	265
4.3.2.3	Agents impliqués	268
4.3.2.4	Mode de rémunération	272
4.3.2.5	Champs d'application	276
4.3.3	Conclusions	279
ANNEXE I	GUIDE D'ENTREVUE	280
ANNEXE II	PROPOSITIONS DE SOLUTION	283
ANNEXE III	SPECIFICATIONS SUIVIES LORS DU RECRUTEMENT DES GROUPES DE DISCUSSION	290
ANNEXE IV	LETTRE D'INVITATION AUX DISCUSSIONS ENVOYEE PAR LE M.E.Q.	296

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats qualitatifs de la phase III de l'étude sur les activités reprographiques dans le milieu de l'Education du Québec.

Il est à souligner que les résultats obtenus ne suivent pas nécessairement la loi des grands nombres même si cinquante-six (56) personnes ont été interrogées. En effet, les procédures de sélection des répondants ainsi que la technique de recherche employée* ne sont pas entièrement basées sur les probabilités mais relèvent de méthodes dites qualitatives ou psycho-sociologiques. Ainsi, les présents résultats doivent être interprétés comme des HYPOTHESES DE TRAVAIL fournissant à l'utilisateur des informations générées par les autres phases de la recherche un cadre de réflexion plus opérant.

---

* Discussion en groupe restreint.

1. OBJECTIF DE L'ETUDE MOTIVATIONNELLE

Globalement, cette étude vise d'abord à compléter le tableau chiffré, circonstancié et représentatif issu de l'étape quantitative*. Cette phase fournit également des informations additionnelles *permettant* d'isoler le contexte d'acceptation et de refus d'éventuels changements à la loi actuelle sur le droit d'auteur.

Plus précisément, les points suivants ont été approfondis:

1. besoins et motivations en matière de reproduction à des fins éducatives; ... évolution, tendances perçues;

2. connaissances et attitudes en matière de droits d'auteur;

3. attentes, considérations générales en vue de modifications sur la loi actuelle du droit d'auteur;

4. réactions et considérations spécifiques à six (6) propositions de changements à la loi actuelle.

---

* Basée sur un échantillon stratifié représentatif du milieu de l'éducation au Québec. L'échantillon a été tiré auprès d'environ deux cents (200) établissements d'enseignement.

2. METHODE*

2.1 Technique

La technique de la discussion en groupe restreint a été choisie. Celle-ci consiste à interroger de façon informelle au plus dix (10) personnes sur des points précis et à explorer les opinions émises.

2.2 Critères et procédures de sélection

On trouvera en annexe le plan originel des discussions de groupe. Le tableau suivant présente un bref compte rendu de la participation à ces dix (10) groupes.

GROUPE #	DATE	VILLE	PARTICIPANTS	LANGUE D'ENTREVUE
1.	27.02	Montréal	5	Français
2.	28.02	Montréal	5	Français
3.	01.03	Québec	5	Français
4.	02.03	Québec	4	Français
5.	06.03	Chicoutimi	5	Français
6.	07.03	Rimouski	8	Français
7.	12.03	3-Rivières	9	Français
8.	13.03	Sherbrooke	3	Français
9.	14.03	Hull	3	Français
10.	20.03	Montréal	9	Anglais

---

* Voir document IQOP, réunion du 14 novembre 1978.

Enseignants et administrateurs des niveaux d'enseignement collégial, secondaire, primaire et universitaire composaient chacun des groupes. Une lettre d'invitation a été envoyée par le M.E.Q.* aux responsables administratifs des écoles, CEGEP et universités afin de faciliter le recrutement par l'IQOP des répondants. Chaque participant a reçu la somme de $15.00 pour ses frais de déplacement.

2.3 Guide d'entrevue

On trouvera une copie en annexe. Tous les propos ont été enregistrés sur bande magnétique.

2.4 Analystes de l'étape motivationnelle

Mlle Louise Saint-Pierre, Mps, et M. Grégoire Gollin, MBA, ont animés et analysés les entretiens.

---

* Voir annexe.

3. POINTS SAILLANTS

3.1 Attentes principales

Etant donné l'évolution constante des programmes académiques, la multiplicité des sources de référence, l'obsolescence et le coût des volumes, les enseignants n'anticipent guère une diminution de leurs besoins en matière de reprographie. Au contraire, on affirme s'acheminer plutôt vers une libéralisation du système, à l'intérieur duquel les activités reprographiques constituent une étape nécessaire.

D'autant plus nécessaire car la reprographie a contribué à l'amélioration des méthodes pédagogiques ainsi qu'à l'accroissement de la qualité de l'enseignement et ce, à tous les niveaux scolaires. ON SOUHAITE QUE CETTE LIBERALISATION SOIT BIENTOT INSTITUTIONNALISEE.

Il semble donc qu'on assistera, au cours des prochaines années, à un accroissement du volume de reproduction et à une diversification des utilisations dans le domaine de l'Education.

Parallèlement aux pratiques actuelles de reprographie dans les établissements d'enseignement, on remarque un phénomène nouveau: la production de plus en plus importante de recueils de textes et de cahiers de notes réalisés par les professeurs.

A cause de leur faible coût de production et de la possibilité constante de les tenir à jour, ces "ouvrages-maison" constituent actuellement la meilleure solution au problème de l'inaccessibilité des manuels scolaires et de l'obsolescence de leur contenu; les recueils de textes permettent le maintien économique de la qualité de l'enseignement.

AUSSI, LE CORPS ENSEIGNANT SOUHAITE-T-IL QUE L'ETAT OU LE M.E.Q. ENCOURAGE ET SUBVENTIONNE LES AUTEURS LOCAUX DE MANUELS SCOLAIRES.

3.2 Considération pour le droit d'auteur

Les attitudes des répondants ont été regroupées sur la base du degré de considération pour le droit d'auteur et de conscience de la violation de ce droit*.

Nous avons pu ainsi identifier cinq (5) segments distinctifs correspondant aux profils types de comportement des répondants à l'égard du droit d'auteur**:

1. les contrevenants avec remords;
2. les contrevenants sans scrupule;
3. les contrevenants ignorant la loi;
4. les respectueux du droit d'auteur;
5. les non-respectueux du droit d'auteur;

---

* Cette dernière variable définit les segments 1, 2 et 3 alors que les segments 4 et 5 s'appuient sur le degré de considération pour le droit d'auteur chez les répondants.

** Ces profils types sont décrits à l'item 4.2.

Mentionnons que le deuxième segment est celui qui caractérise la majorité des personnes interrogées; viennent ensuite respectivement les segments 1 et 5.

Les freins à l'application de la loi actuelle du droit d'auteur sont:

1. complexité de la loi;
2. complexité des procédures pour la demande d'autorisation;
3. absence de contrôles judiciaires;
4. ignorance de la loi;
5. tolérance reconnue tacitement;

Evoqués spontanément, intensivement et massivement par les répondants, les freins sont nettement supérieurs aux motivations.

Par ailleurs, on a pu identifier quatre (4) motivations à respecter la loi:

1. le respect de la propriété intellectuelle;
2. se comporter légalement;
3. sensibilisation exceptionnelle au problème (ex. membre d'un comité adhoc sur le problème à l'intérieur même de l'établissement);
4. la protection des auteurs, la stimulation de la créativité.

3.3 Attitudes générales à l'égard de la loi actuelle

3.3.1 Les problèmes:

Etroitement liés aux freins et perçus par tous les répondants, les problèmes relatifs à l'observance de la loi du droit d'auteur, dans le domaine de l'Education, sont de trois (3) ordres:

1. écart entre la loi et les besoins du corps enseignant;
2. transgression systématique d'une loi désuète (droits acquis);
3. procédures fastidieuses auprès des auteurs, souvent inutiles.

3.3.2 Les attitudes:

Les attitudes à l'égard de la loi actuelle sont, d'une façon homogène, largement négatives.

Les répondants sont défavorables au maintien de la loi actuelle perçue comme contraignante, désuète et inutile.

Le milieu estime que la reprographie pour des fins éducatives devrait non pas être défendue mais permise.

3.3.3 Changements souhaités spontanément:

Il est clair pour les répondants que la situation actuelle, soit l'écart entre les prescriptions de la loi et les besoins des enseignants, ne peut être maintenue.

Aussi souhaite-t-on une amélioration de la loi actuelle qui permette d'une part, aux enseignants de reproduire librement et, d'autre part, aux auteurs de toucher leurs redevances.

3.4 Attitudes spécifiques

De façon unanime et hcmogène, les répondants sont favorables à ce qu'une nouvelle loi du droit d'auteur accorde une autorisation statutaire et générale de reproduire pour les activités éducatives.

On reconnaît, toutefois, l'importance d'apporter certaines conditions à cette autorisation qui soient moins restrictives et moins facilement transgressables que celles de la loi américaine actuelle.

Quant au type d'entente, les participants ont eu des réactions hétérogènes à l'idée d'une "entente négociée à l'avance impliquant le paiement d'une somme globale..." qui leur inspire un certain scepticisme. Ce scepticisme résulte de sentiments conflictuels:

a) D'une part et de façon générale, on est favorable à cette solution car elle permet, du même coup, une "justice" pour les auteurs et déculpabilise l'enseignant. On pense que l'Etat ou le M.E.Q. serait plus apte que les établissements à négocier cette entente et à verser une compensation globale annuelle. Un mode de rémunération basé sur un estimé global du volume de reproduction prévu est perçu comme plus réaliste et pratique qu'un compte précis.

b) D'autre part on craint que, sur la base d'un estimé global, il y ait une redistribution injuste des redevances entre les auteurs. S'il est vrai qu'un compte précis du volume de reproduction représenterait une solution plus équitable pour les auteurs, les inconvénients pour le milieu rendent ce mode inopérant. Enfin, le principe suivant lequel "les redevances impliquées par le droit d'auteur sont payables aussi bien à des étrangers qu'à des ressortissants du pays" est un principe sacré.

3.5 Modèle élémentaire des attentes du milieu de l'Ecation

La figure suivante identifie et organise les points clés que le preneur de décision en matière de droits d'auteur gagnerait à considérer.

On remarquera que l'intérêt de l'étudiant est, pour l'ensemble des répondants, à privilégier par rapport

aux intérêts du milieu de l'Education et de ceux des auteurs ou éditeurs. On notera également que même si l'on s'exprime favorablement sur certaines propositions de changements à la loi actuelle, certains freins ne sont pas à négliger. On suggère notamment:

- des considérations particulières relatives à la justice distributive dans la répartition d'une somme globale parmi les auteurs;
- une attention sérieuse portée à la stimulation de la création nationale ou locale;
- l'élaboration de restrictions opérationnelles autour de la notion du statut particulier de l'Education en matière de reproduction.

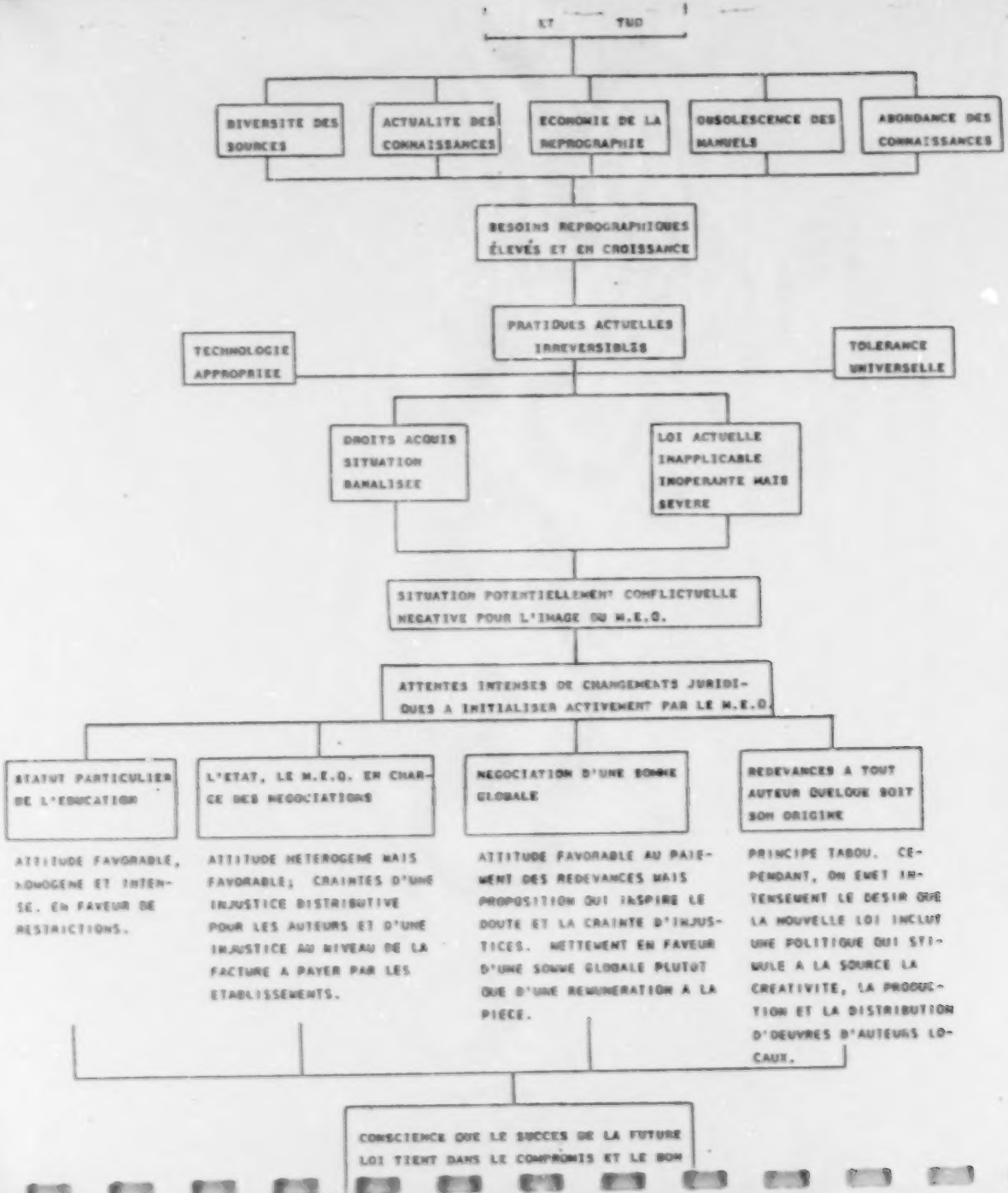
ET TUO
DIVERSITE DES SOURCES
ACTUALITE DES CONNAISSANCES
ECONOMIE DE LA REPROGRAPHIE
OBSOLESCENCE DES MANUELS
ABONDANCE DES CONNAISSANCES
BESOINS REPROGRAPHIQUES ÉLEVÉS ET EN CROISSANCE
PRATIQUES ACTUELLES IRREVERSIBLES
TECHNOLOGIE APPROPRIEE
TOLERANCE UNIVERSELLE
DROITS ACQUIS SITUATION BANALISEE
LOI ACTUELLE INAPPLICABLE INOPERANTE MAIS SEVERE
SITUATION POTENTIELLEMENT CONFLICTUELLE NEGATIVE POUR L'IMAGE DU M.E.Q.
ATTENTES INTENSES DE CHANGEMENTS JURIDIQUES A INITIALISER ACTIVEMENT PAR LE M.E.Q.
STATUT PARTICULIER DE L'EDUCATION
L'ETAT, LE M.E.Q. EN CHARGE DES NEGOCIATIONS
NEGOCIATION D'UNE SOMME GLOBALE
REDEVANCES A TOUT AUTEUR QUELQUE SOIT SON ORIGINE
ATTITUDE FAVORABLE, HOMOGENE ET INTENSE. EN FAVEUR DE RESTRICTIONS.
ATTITUDE HETEROGENE MAIS FAVORABLE; CRAINTES D'UNE INJUSTICE DISTRIBUTIVE POUR LES AUTEURS ET D'UNE INJUSTICE AU NIVEAU DE LA FACTURE A PAYER PAR LES ETABLISSEMENTS.
ATTITUDE FAVORABLE AU PAIEMENT DES REDEVANCES MAIS PROPOSITION QUI INSPIRE LE DOUTE ET LA CRAINTE D'INJUSTICES. NETTEMENT EN FAVEUR D'UNE SOMME GLOBALE PLUTOT QUE D'UNE REMUNERATION A LA PIECE.
PRINCIPE TABOU. CEPENDANT, ON EMET INTENSEMENT LE DESIR QUE LA NOUVELLE LOI INCLUT UNE POLITIQUE QUI STIMULE A LA SOURCE LA CREATIVITE, LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'OEUVRES D'AUTEURS LOCAUX.
CONSCIENCE QUE LE SUCCES DE LA FUTURE LOI TIENT DANS LE COMPROMIS ET LE BON

4. DETAILS DES RESULTATS

4.1 Pratiques en matière de reprographie

4.1.1 Reprographie et qualité de l'enseignement

Nous nous sommes appliqués dans le contexte de cette recherche à apprécier l'ampleur du phénomène de la reprographie dans les établissements d'enseignement et surtout à évaluer l'importance de ce phénomène dans les activités pédagogiques quotidiennes de l'enseignant.

C'est ainsi que, compte tenu de l'ensemble des propos recueillis chez les participants*, nous pouvons fortement supposer que la reprographie a contribué à l'amélioration des méthodes pédagogiques ainsi qu'à l'accroissement de la qualité de l'enseignement aux différents niveaux.

Il nous a semblé que la reprographie a eu un impact et des effets déterminants sur le monde de l'Education, au point qu'un retour en arrière serait impensable**. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait. Ces principaux facteurs, tels que mentionnés par les personnes interrogées, sont:

---

* Rappelons que tous les groupes étaient composés autant d'enseignants que de personnes occupant des fonctions administratives au sein d'établissements des quatre (4) niveaux d'enseignement.

** C'est ce qui ressort des points de vue exprimés par l'ensemble des participants.

1. Une politique des programmes académiques exigeant un enseignement plus éclectique:

La relative autonomie des enseignants quant à l'élaboration du contenu des cours a conduit dans une large mesure à un enseignement plus éclectique qu'autrefois et à la quasi disparition des manuels scolaires. En effet, la consultation de diverses sources d'information (volumes, revues, films, etc...) requise pour la préparation des cours et leur reproduction intégrale ou partielle permettent à l'enseignant d'apporter aux élèves diversité et nouveauté au chapitre des connaissances.

La possibilité de reproduire des chapitres ou des extraits de volumes, un schéma, une émission de télévision ou un enregistrement sonore constitue dans les fonctions de l'enseignant d'importants moyens didactiques utilisés en complément au programme de cours. Cette méthode pédagogique, basée sur l'emploi de divers supports techniques, favorise la créativité tant chez l'élève que chez le professeur, stimule l'intérêt pour l'apprentissage et conduit à une plus grande ouverture d'esprit. A cet égard, on peut comprendre pourquoi l'utilisation d'un seul volume à l'intérieur d'un cours est devenue

une contrainte pour l'enseignant*.

Bien que la valorisation de la nouveauté et de la diversité dans le processus d'acquisition des connaissances est privilégiée par la majorité des répondants, nous avons pu observer que cette attitude n'est pas unanime. En effet, une minorité de répondants, principalement d'anciens enseignants de sciences humaines exerçant désormais une fonction administrative, critique ce point de vue. Selon ces derniers, nous aurions déjà dépassé le seuil où la quantité de connaissances apportées à l'étudiant ne se traduit plus par une meilleure qualité. Ainsi, il serait préférable de revenir à plus de profondeur sur moins de choses car si cette tendance continuait, on finirait par produire des étudiants "qui savent rien sur tout".. Cette même minorité pense que ce plus grand accès à l'information inhibe l'initiative individuelle des étudiants pour s'auto-éduquer pendant et après leurs études. On peut donc supposer que deux (2) écoles de pensées sont présentes dans le milieu de l'enseignement: les quantitatifs et les qualitatifs. Du point de vue de

---

* Tous les enseignants ont admis l'inexistence d'un volume de base idéal, i.e. complètement satisfaisant.

l'implantation d'une nouvelle loi sur le droit d'auteur, l'appel du juste milieu trouve un terrain propice*.

2. La multiplicité des sources de références et les progrès de la technologie de la reproduction:

Ces deux (2) facteurs ont, semble-t-il, grandement favorisé l'usage de la reprographie dans les activités pédagogiques. En effet, l'abondance, la diversité des sources de références écrites et audio-visuelles, et surtout leur facilité d'accès, constituent un avantage majeur dans le domaine de l'apprentissage scolaire. Cette accessibilité aux connaissances associée aux développements technologiques de la reprographie a donné lieu à de nouvelles méthodes pédagogiques perçues comme plus efficaces pour la majorité. Conséquemment, les enseignants croient qu'un retour en arrière est impensable. Sans la reprographie, ce serait le retour à la pédagogie traditionnelle, à l'enseignement magistral, ce qui n'apparaît désirable ni pour les élèves ni pour les enseignants.

---

* Facteur clef de succès minimisant la résistance au changement.

3. L'obsolescence et le coût élevé des volumes scolaires:

L'obsolescence des volumes scolaires* semble, de l'avis des participants, un facteur précipitant de leur disparition et de l'augmentation du volume de reprographie dans les établissements d'enseignement. En outre, en raison des budgets restreints et du coût élevé des manuels scolaires, il appert impossible que chaque élève ait le sien et impensable de le lui faire acheter**. Aussi, dans ce contexte, la reprographie permet-elle le maintien de la qualité de l'enseignement à un coût abordable.

Si on a pu observer une homogénéité dans les propos des participants quant à l'amélioration à court terme de l'enseignement grâce aux techniques reprographiques, il n'en va pas de même des répercussions à long terme qu'elles peuvent avoir sur l'apprentissage réalisé par les élèves. En fait, on remarque une grande hétérogénéité des points de vue dès que l'on aborde une

---

* Dû principalement aux changements constants apportés dans les programmes-cadres, à la création de nouvelles disciplines et au développement des connaissances.

** Bien que les professeurs disent ne pas être en faveur du retour au manuel scolaire (contrainte), certains déplorent que l'élève n'ait pas son propre livre.

perspective de long terme, certains voyant plus d'inconvénients que d'avantages à ces techniques*:

INCONVENIENTS

- l'éparpillement, le manque de rigueur intellectuelle;
- l'encouragement à la facilité, à la paresse;
- l'éloignement de l'élève par rapport aux livres, au travail en bibliothèque, à la lecture.

AVANTAGES

- l'accès immédiat aux connaissances favorise une démarche d'apprentissage plus courte et plus efficace;
- l'exposition de l'élève à la nouveauté et à la diversité stimule son intérêt;
- la reprographie, parce que c'est pratique et économique, rend service aux élèves.

PROPOS TYPES

"Avant l'enseignement était monolithique; aujourd'hui, c'est l'éclectisme qui règne".

---

* Même chez les "quantitatifs", un horizon temporel de long terme les amène à nuancer les avantages immédiats d'une utilisation massive des techniques reprographiques.

"Aujourd'hui, y a pas de volume satisfaisant de A à Z; pour aller chercher le meilleur, il faut utiliser plusieurs volumes".

"Grâce à la reprographie, l'enseignement est plus facile; y a plus de possibilités d'avoir des informations".

"Il faut donner à l'étudiant différents points de vue, le mettre en contact avec le plus d'auteurs possibles".

"Les étudiants n'ont plus de bibliothèque personnelle à la maison".

"La photocopie, c'est commode; on rend service aux étudiants. C'est définitivement une amélioration pour certains actes pédagogiques".

"Dans les écoles secondaires, avec les programmes cadres, les professeurs bâtissent leurs cours et les anciens volumes sont mis de côté".

"On ne peut demander à l'élève d'acheter tel livre et les budgets de l'école sont restreints; y a d'autres priorités que les volumes".

"Si on n'avait pas de textes reproduits ça ralentirait l'enseignement; on pourrait donner moins de matière dans un cours".

"Si on n'avait pas la reprographie, faudrait être plus inventif, utiliser d'autres ressources et aller dans le domaine de l'approfondissement".

"Difficile de revenir en arrière; les enfants sont très exigeants".

4.1.2 Besoins et usages actuels

Les besoins spécifiques du corps enseignant expliquent pourquoi la reprographie est devenue pour celui-ci un outil pédagogique important:

- d'abord le type d'enseignement actuel implique la disparition du manuel scolaire et exige que le professeur fasse différents emprunts pour l'élaboration de son cours;
- le souci de présenter à l'élève la diversité et la nouveauté au plan des connaissances;
- parce que chaque élève ne peut avoir son propre manuel, la reprographie est une façon très économique de multiplier les volumes.

Par ailleurs, sans avoir procédé à une

analyse exhaustive des divers usages reprographiques, nous avons pu répertorier trois (3) champs d'application à l'intérieur desquels la reprographie est devenue essentielle, voire indispensable.

1. <u>les recueils de textes et cahiers de notes</u>:

Les changements constants qui surviennent dans les programmes de cours*, l'inexistence d'ouvrages scolaires pertinents, les restrictions budgétaires dans l'achat des volumes ont amené les enseignants à élaborer des recueils de textes et/ou des cahiers de notes. Ces recueils, qui résultent d'un assemblage de textes choisis, sont vendus** aux étudiants et deviennent les volumes de base d'un cours.

A cause de leur faible coût de production et de la facilité de les actualiser, ces ouvrages constituent actuellement aux dires des répondants, la meilleure solution au problème de l'inaccessibilité des manuels scolaires et de l'obsolescence de leur contenu.

---

* Dont la création de nouveaux cours.

** Le prix du recueil est fixé en fonction du coût de l'imprimerie seulement.

2. La reprographie de documents écrits

Outre les recueils de textes et les cahiers de notes, la non-disponibilité de certaines sources de références écrites entraîne la reproduction:

- d'extraits de volumes et parfois de volumes entiers*;
- traduction de documents;
- articles de journaux, revues;
- feuilles de musique;
- cahiers d'exercices (à l'élémentaire);
- etc...

3. La reprographie de documents audio-visuels:

L'utilisation de divers supports audio-visuels facilite et anime la pédagogie en permettant la diffusion, au moment voulu, à un large auditoire. C'est ainsi que dans les établissements d'enseignement, on dit surtout reproduire:

- émission de télévision et de radio;
- films et diapositives;

---

* Dans le cas, nous a-t-on souligné, où l'ouvrage est épuisé, inaccessible, très spécialisé ou faiblement diffusé.

. disques;
. photographies, graphiques, figures, schémas.

PROPOS TYPES

"La reproduction permet un accès immédiat à la documentation".

"Avant d'acheter un livre, on se demande même s'il n'y a pas moyen de l'obtenir par photocopie".

"L'habitude de reproduire se prend vite".

"C'est dommage que chaque étudiant n'ait pas son volume, mais c'est impensable aujourd'hui de faire acheter tous les livres, la solution simple: le cahier de textes".

"Le problème est différent au niveau du primaire; on n'a pas de département d'imprimerie, on n'a pas de budget".

"Au primaire, le problème ne se pose presque pas".

"Les textes sont un support pédagogique très puissant".

"Nous, on a des limites et c'est bon car sinon il y aurait du gaspillage".

"Nos besoins sont plus ou moins satisfaits parce qu'on est limité par un budget".

"Par motif d'économie pour l'école et l'élève, au lieu de leur faire acheter des volumes, on fait de la reproduction".

4.1.3 Tendances reprographiques

Il semble que nous assisterons au cours des prochaines années à un accroissement naturel du volume de reproduction et à une diversification des utilisations, dans le domaine de l'Education. Cette tendance a été clairement exprimée par l'ensemble des répondants.

Etant donnée l'évolution constante des programmes académiques, les répondants n'anticipent guère une diminution de leurs besoins, au contraire, on s'acheminerait plutôt vers une libéralisation du système*, à l'intérieur duquel les activités reprographiques constituent une étape nécessaire.

Nous avons pu observer, toutefois, parallèlement à cette tendance, un phénomène

---

* Les seuls obstacles pouvant peut-être freiner cette tendance sont les contraintes budgétaires et le retour éventuel au manuel scolaire.

relativement nouveau: la production locale de plus en plus importante de documents écrits (cahiers de notes, manuels scolaires) réalisée par des professeurs des niveaux secondaire et collégial. Ce besoin de création chez les enseignants issu d'un besoin de valorisation serait difficile à satisfaire compte tenu du marché limité pour la production traditionnelle d'un ouvrage. Certains parlent aussi d'un goût pour l'innovation, de l'urgence de doter les élèves de manuels scolaires plus aptes à répondre aux exigences locales et d'une prise de conscience du potentiel des enseignants (surtout chez les francophones).

Aussi, parallèlement aux pratiques courantes de reprographie, la subvention, la stimulation de la production de manuels scolaires québécois d'une part et d'autre part leur meilleure distribution sont-elles perçues par la majorité des répondants comme un support souhaitable que le M.E.Q. devrait inclure dans une nouvelle approche des pratiques reprographiques.

PROPOS TYPES

"Autrefois, une feuille reproduite était précieuse, aujourd'hui la tendance va vers une plus grande utilisation de la reproduction".

"Y a de plus en plus de production du côté écrit chez les professeurs; c'est un goût qui se répand dans les collèges".

"Ça fait assez longtemps qu'on gobe ailleurs, plus le Québécois va prendre conscience de ses capacités, plus on va produire".

"On devrait encourager et subventionner la production locale de manuels scolaires".

"Les professeurs de sciences écrivent de plus en plus leurs notes de cours".

"La quantité de reproduction va sûrement augmenter, mais ça va se limiter à cause des coûts".

"Les besoins ne vont pas diminuer à moins d'un retour au manuel et encore".

"On ne peut aller à l'encontre du progrès".

"Revenir en arrière, ce serait rétrograder".

"Dans dix (10) ans, l'utilisation de banques de données va être courante; on aura alors une augmentation des pratiques reprographiques".

4.2 Considération pour le droit d'auteur

4.2.1 Attitudes spontanées

C'est sur la base du degré de considération pour le droit d'auteur et de conscience de la violation de ce droit lors de pratiques reprographiques que nous avons regroupé les attitudes exprimées spontanément par les participants au cours des discussions.

Selon ces deux (2) dimensions, nous pouvons émettre l'hypothèse de l'existence de cinq (5) segments distincts correspondant à des profils types de répondants.

1. Les contrevenants avec remords

Ce segment caractérise l'individu qui, chaque fois qu'il reproduit des documents visés d'une interdiction de reproduction par la loi, éprouve des remords, de la culpabilité à enfreindre cette loi. En outre, la perception du risque, la crainte de se faire prendre, le sentiment de menace peuvent accentuer l'anxiété vécue dans cette situation conflictuelle. LEURS PRATIQUES ACTUELLES SONT PERCUES COMME UN DANGER.

2. Les contrevenants sans scrupule

Pour ce type d'individu, le risque effectif associé à la transgression de la loi est perçu comme faible, voire inexistant. L'absence de contrôles judiciaires, la banalisation

de la transgression, la facilité et l'habitude de la reproduction expliquent la standardisation d'une telle attitude chez plusieurs répondants. Ainsi, la plupart des individus de ce segment reproduit sans gêne, sans culpabilité, malgré une connaissance théorique des risques de ce comportement. LEURS PRATIQUES ACTUELLES SONT PERCUES COMME UN DROIT ACQUIS.

3. Les contrevenants ignorant la loi

Les attitudes qui caractérisent ce segment s'appuient sur une évaluation que fait l'individu de ses actes en regard de sa connaissance intuitive de la loi. Les motifs et les fins de reproduction étant jugés honnêtes*, l'individu n'éprouve aucune culpabilité. Par ailleurs, la connaissance des risques encourus est générale et non spécifique; la majorité des répondants appartenant à ce groupe ne connaissent même pas l'existence de cette loi. LEURS PRATIQUES ACTUELLES SONT PERCUES COMME FONDEES.

4. Les respectueux du droit d'auteur

On retrouve dans ce segment les individus les

---

* Par exemple: "je ne fais aucun bénéfice et c'est pour des fins éducatives".

plus sensibilisés aux problèmes que rencontrent les auteurs; ils connaissent assez bien la loi et ont, de la propriété intellectuelle, un très grand respect. La plupart d'entre eux ont déjà fait leur propre expérience de production d'oeuvres et il leur apparaît primordial de payer les redevances aux auteurs. LEURS PRATIQUES ACTUELLES PRIVILEGIENT LES AUTEURS.

5. Les non-respectueux du droit d'auteur

Pour ceux-ci, le droit d'auteur qu'ils disent connaître ne constitue pas une préoccupation et il devrait être aboli. Ils considèrent la reproduction d'auteurs dans les établissements d'enseignement comme de la publicité gratuite qui leur est faite et pour cette raison ils devraient abandonner leur droit. CE SEGMENT DESIRE ABOLIR PUREMENT ET SIMPLEMENT LA LOI ACTUELLE.

PROPOS TYPES

"On pige facilement chez les autres, mais quand ça nous concerne ou que ça nous appartient, on devient très méticuleux".

"Non, j'prends pas de chance de me voir refuser l'autorisation, je reproduis sans demander".

"Dépendamment de l'utilisation que j'en fais; pour utilisation personnelle, j'ai l'impression de respecter la loi".

"C'est pas bien, j'éprouve un malaise, un sentiment de culpabilité".

"Les gens ne se gênent pas, la majorité ne s'en préoccupe pas".

"Y a beaucoup de plagiat de documents audio-visuel; les gens n'ont pas de scrupules, ils ont toujours vécu cette situation".

"En terme social, si les auteurs ne sont pas payés, ça va avoir un effet sur la production et les décourager".

"On nous le rappelle de temps en temps; on se fait du scrupule un petit bout de temps et puis on oublie et on continue".

"On n'est pas conscient, on s'en fout. Ça se fait facilement parce qu'il n'y a pas de contrôle".

"Je ne fais aucun bénéfice; je ne suis ni coupable ni responsable".

4.2.2 Freins et motivations

Les attitudes des répondants à l'égard du droit d'auteur laissent présager les obstacles et les raisons motivant l'application de la loi. En regard des mentions évoquées spontanément, il ressort que <u>les freins</u> à l'observance de la loi du droit d'auteur

sont qualitativement plus importants que les motivations. Nous les avons regroupés et présentés par ordre d'importance:

1. Inapplicabilité de la loi

L'écart perçu entre les prescriptions de la loi et les pratiques reprographiques actuelles est tellement important que son respect est pratiquement impossible. En outre, la transgression de cette loi est tellement répandue que plus rien ne motive son application, dans le domaine de l'Education. LA TRANSGRESSION A ETE BANALISEE, LES PRATIQUES ACTUELLES SONT DESORMAIS UN DROIT ACQUIS.

2. Absence de contrôles judiciaires

L'absence de contrôles judiciaires (poursuites, procès, sentences) pourrait être le facteur qui contribue le plus à la désobéissance massive. Il semble que ces mises en garde que reçoivent à l'occasion les contrevenants sont perçues comme des menaces très faibles qui ne suffiraient pas à inciter au respect de la loi. Cependant, face à une série de sanctions exemplaires largement publicisées, tout le monde affirme qu'on arrêterait momentanément ses activités reprographiques et qu'on trouverait les moyens légaux de passer outre.

3. Complexité de la loi

Aux dires des répondants, une très grande proportion de professeurs et d'étudiants ignorent les prescriptions de la loi, quand ce n'est pas la loi elle-même. Et dans le système éducatif, qui est responsable, l'employé ou l'employeur? Autant de questions que suscite cette loi.

4. Complexité des procédures pour la demande d'autorisation

L'expérience négative véhiculée par certains, la crainte d'un refus, la perte de temps et le travail de correspondance sont les principaux obstacles à l'engagement des réquérants dans les procédures de demande d'autorisation de reproduire.

Bien qu'exprimées moins intensément et massivement par les participants que les freins, on a pu identifier quatre (4) types de motivations à respecter la loi actuelle:

1. Le respect de la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle doit être reconnue et respectée. C'est une prescription légale.

2. Se comporter légalement

Certains se conforment à la loi afin d'éviter des sentiments de culpabilité issus d'actes illégaux.

3. Sensibilisation exceptionnelle au problème

Peut-être dans le contexte actuel la motivation la plus forte: être soi-même auteur d'une oeuvre permet de mieux comprendre la légitimité des revendications des auteurs.

4. La protection des auteurs

Le non-paiement des redevances aux auteurs découragerait la production et la créativité.

PROPOS TYPES

"Les coûts pour les droits d'auteur sont souvent insignifiants".

"J'ai peur qu'on ne m'accorde pas la permission, alors je ne la demande pas".

"Les mises en garde ne changent rien aux pratiques quotidiennes".

"Y a pas d'encadrement au niveau des procédures judiciaires ou autres".

"C'est une perte de temps de faire les démarches et souvent t'as pas de réponse; alors tu le fais toi-même".

"On est embêté par rapport à la loi mais pas par rapport à notre conscience".

"A des fins éducatives, mes scrupules s'effacent".

"Je ne connais personne qui s'est fait arrêter pour cela".

"La menace est faible; c'est comme une épée de Damoclès en carton".

"Les moyens de reproduction sont tellement faciles que photocopier et repiquer, c'est un jeu d'enfant"

4.2.3 Problèmes relatifs à la loi actuelle

Les problèmes relatifs au respect de la loi sont importants et proviennent du fait que les freins l'emportent largement sur les motivations à la respecter. Il est à noter que tous les participants perçoivent les difficultés d'application de la loi actuelle et la situation vécue dans leur milieu. Brièvement, nous rappelons ces principaux problèmes:

1. Ecart entre la loi et les besoins du corps enseignant

Compte tenu des besoins pédagogiques, la loi actuelle est qualifiée de désuète et d'inadaptée à la réalité du système éducatif.

2. Transgression systématique d'une loi désuète

La situation d'illégalité dans laquelle se retrouvent les contrevenants est jugée aberrante. Par ailleurs, on craint qu'une telle situation n'engendre le découragement chez les auteurs parce que leurs droits effectifs sont quasi-inexistants.

3. Procédures fastidieuses auprès des auteurs

Nous avons vu, plus haut, comment la complexité des procédures constitue un obstacle important à l'observance de la loi.

PROPOS TYPES

"Le grand responsable de la situation actuelle, c'est le législateur qui n'a pas prévu grand chose à la loi".

"Les pratiques sont devenues incontrôlables".

"La majorité connaît mal la loi; quelques-uns seulement la connaissent très bien".

"Actuellement c'est le "free-for-all" mais on sait qu'il va y avoir une fin à tout cela".

"L'auteur qui ne donne pas d'autorisation se pénalise parce qu'il ne vendra pas son livre".

"Tant qu'il n'y aura pas de politique clairement établie au niveau du ministère, on va continuer"

"Théoriquement, je n'ai pas le droit mais les machines sont là et pratiquement ça se fait".

"A quoi ça me servirait d'écrire, si je vais être reproduit en masse".

"Ca devient impossible de demander les droits d'auteur, au nombre d'auteurs qu'on voit dans une année".

"Une application de la loi impliquerait un système administratif énorme".

4.2.4 Attitudes à l'égard de la loi actuelle

Les attitudes à l'égard de la loi du droit d'auteur sont, d'une façon homogène, largement négatives. Les perceptions des participants sont dominées par les aspects suivants:

- désuète, dépassée par la technologie;
- ridicule et aberrante; elle encourage la désobéissance systématique;
- trop rigide et contraignante;
- inutile; elle ne protège pas les auteurs et tout le monde la transgresse.

Ainsi, d'une façon intense et homogène, les participants sont <u>défavorables</u> au maintien de la loi actuelle. A des fins éducatives, la reproduction devrait non pas être défendue mais permise.

Quelques participants seulement ont, par ailleurs, manifesté des attitudes <u>favorables</u> au maintien de la loi actuelle parce qu'elle engendre un état de bien-être, de permissivité plus que satisfaisant, qui ne commande aucun changement dans la mesure où elle n'est pas appliquée.

PROPOS TYPES

"Ça marche bien actuellement, mais on joue à l'autruche; on ne sait pas sur qui peut tomber le couteau".

"La loi est dépassée par la technologie".

"Je doute qu'il y ait quelque chose de définitif qui règle le problème, on va continuer à tromper la loi".

"On a besoin de la reprographie, les aspects éthique et juridique, c'est pas à nous de les régler".

"Ca ne me dérange pas la situation actuelle; si on avait le droit, on pigerait plus".

"Le statu-quo est ridicule avec l'accès à la photocopie".

"Si on veut avoir de véritables esprits, il faut que la loi existe et que les auteurs en vivent".

"Le statu quo, c'est un état de bien-être excessif et abusif".

"Je suis favorable à la condition qu'on maintienne la non-application de la loi. Il s'agit d'en parler le moins possible".

"Du point de vue de l'utilisateur, cette loi ne nous dérange pas du tout; j'en profite de ce système-là, je suis d'accord à fonctionner dans l'illégalité".

4.2.5 Changements souhaités spontanément

Selon les propos recueillis chez les participants, il est clair que la <u>situation actuelle ne peut être maintenue</u>. Aussi, avant le pré-test d'éléments de solution

avons-nous cherché à connaître plus précisément leurs attentes spontanées quant aux améliorations à apporter à la loi actuelle du droit d'auteur. On peut souligner les tendances suivantes:

1. <u>La prise en charge active de cette question par le M.E.Q. ou l'Etat</u>:

- achat des droits d'auteur;
- l'instauration de mécanismes plus efficaces permettant l'autorisation de reproduction pour fins éducatives;
- le paiement des redevances aux auteurs permettant aux enseignants la libre reproduction;
- l'accord d'un statut particulier à l'Education permettant la reproduction pour fins éducatives.

2. <u>Instaurer dans chaque établissement scolaire un service pour les droits d'auteur</u>.

3. <u>Subventionner les auteurs à la source</u>:

- encourager et subventionner la production de manuels scolaires;
- subventionner les auteurs et les éditeurs locaux.

Ainsi, les participants s'accordent à dire qu'il faut changer la loi mais certains ont remis en question le paiement de redevances aux auteurs et sont à la recherche d'une solution "plus rentable".

Il est intéressant de constater que le pré-test d'éléments de solution n'a pas modifié tellement les attentes exprimées sur une base spontanée. Au contraire, elles ont été renforcées et d'autres sont venues s'ajouter.

On rapporte des attentes aussi diverses que:

"J'aimerais qu'il y ait une commission d'étude pour la révision de la loi".

"Qui se plaint de la situation actuelle?".

"Je suis en faveur d'une application plus rigoureuse de la loi actuelle".

"On veut la paix, moins de paperasse".

"Au lieu de payer, il faudrait trouver quelque chose de plus valorisant au niveau culturel".

"Aux Etats-Unis on a amendé la loi. L'Education subventionne les auteurs pour permettre aux enseignants de faire de la reprographie".

"On a déjà demandé au gouvernement de payer nos redevances aux auteurs, c'est à lui de faire la compilation et de nous charger".

"Au niveau de l'Education, on devrait avoir un régime particulier nous permettant de fonctionner".

"C'est utopique de laisser à chaque établissement le soin de demander les autorisations".

4.3 Pré-test d'éléments de solution

4.3.1 Attitudes générales

Avant même l'exposition des participants aux éléments de solution*, il est important de remarquer que ceux-ci ont déjà, à l'égard des modifications à apporter à la loi du droit d'auteur, des attentes et des attitudes précises qui vont dans le sens de ces éléments de solution**. Il est bon de rappeler que chez la majorité des répondants, de chacun des groupes, les tendances suivantes sont présentes:

---

* Voir annexe III.

** Il est intéressant de souligner que, dans tous les groupes, les participants devançaient, par leurs propos, la séquence de présentation des éléments de solution.

- déléguer à l'Etat ou au M.E.Q. la responsabilité du droit d'auteur;
- favorable à un changement de la loi qui rende justice aux auteurs et permette aux gens du domaine de l'Education d'agir sans contrainte afin que la qualité de l'enseignement soit maintenue;
- défavorable au maintien d'un statu quo mais en faveur d'un statut particulier accordé à l'Education.

4.3.2 Attitudes spécifiques

Nous présentons dans cette partie le résultat des discussions portant sur cinq (5) éléments de solution*. Pour chacun de ces éléments ou propositions, nous avons d'abord recueilli les réactions spontanées puis sondé leurs forces et leurs faiblesses.

4.3.2.1 Statut particulier

De façon unanime et homogène, les répondants, appartenant à tous les niveaux d'enseignement, se sont dit favorables** à ce

---

* Les attitudes à l'égard du statu quo ont été présentées à l'item 4.2.4 de ce rapport.

** Un seul répondant s'est montré défavorable parce qu'il craint qu'une autorisation générale de reproduire ne décourage la production d'oeuvres au Québec.

qu'une nouvelle loi du droit d'auteur accorde à l'Education un statut particulier*. Voici les principales raisons invoquées:

- la reprographie devrait être permise aux fins éducatives, car ce n'est pas dans un but lucratif;
- la responsabilité du droit d'auteur incombe maintenant au gouvernement;
- une telle loi est plus permissive et plus souple.

Bien que favorables au principe du statut particulier accordé à l'Education, les participants ont toutefois souligné spontanément le besoin d'imposer certaines conditions** qui soient moins restrictives et moins facilement transgressables que celles apparaissant dans la nouvelle loi américaine***. Ainsi, dans tous les cas, cette proposition constitue une amélioration****

---

* Voir annexe III, proposition "B".

** Conditions qui permettent essentiellement d'être honnête et de rendre justice aux auteurs.

*** En effet, ces conditions ont reçu, d'une façon spontanée et intense, d'abondantes critiques: elles sont inadaptées, restrictives et difficiles à administrer.

**** On parle volontiers d'une amélioration. Cependant, pour certains on voit, dans cette proposition, une faible amélioration en ce qu'elle permet seulement de déculpabiliser les utilisateurs.

par rapport à la loi actuelle mais elle ne règle pas complètement et de manière satisfaisante le problème des auteurs et leur droit aux redevances, même dans le cas de reproductions effectuées pour fins éducatives*.

PROPOS TYPES

"Les reprographies pour fins éducatives devraient être permises car ce n'est pas pour faire du profit".

"Elle permettrait aux professeurs de reproduire légalement".

"La responsabilité du droit d'auteur incombe au gouvernement maintenant".

"L'autorisation de reproduire devrait quand même être limitée, car les fins éducatives, c'est très large".

"Je suis défavorable au principe d'autorisation générale; ça va décourager la production. Il faut donner une chance aux auteurs".

"Ça ne règlerait pas le problème; ça ne donnera rien de plus aux auteurs".

---

* "Il faut guérir la maladie sans tuer le malade."

ANNEXE

"Il nous faut quelque chose de plus large que les restrictions américaines, adapté à notre situation".

"Il faut régler le problème de survie des auteurs aussi, même pour les fins éducatives, les auteurs doivent toucher leurs royautés".

"Les restrictions américaines rapetissent l'ouverture de champ de cette nouvelle loi".

"Qu'est-ce que ça veut dire "prévu systématiquement"? C'est facilement contournable surtout dans le cas de la reproduction de recueils de textes".

4.3.2.2 Type d'entente

Il se dégage des discussions sur cette proposition*, des <u>réactions très hétérogènes</u> chez les participants. En outre, elle suscite spontanément plusieurs questions et inspire de la crainte et du doute. Dans "une entente négociée à l'avance impliquant le paiement d'une somme globale", qui seraient les négociateurs, quel serait le montant?

Les craintes des participants à l'égard d'une telle solution sont de trois (3) ordres:

---

* Voir annexe III, proposition "C".

- risque d'une discrimination chez les auteurs et d'une répartition inégale de la somme globale;
- contrainte limitative exercée sur les professeurs au niveau de leurs activités reprographiques;
- exploitation faite par les auteurs (crainte d'un marchandage) et exploitation des auteurs par les éditeurs.

Mentionnons que parmi ceux qui sont d'accord* avec cet élément de solution, on retrouve:

- ceux qui veulent une "justice" pour les auteurs, i.e. qu'ils soient payés honnêtement afin de stimuler la production d'oeuvres;
- ceux qui veulent "se débarrasser" du problème. En confiant la responsabilité à l'Etat ou au M.E.Q., l'enseignant est en paix et peut reproduire sans problème. Cette solution leur apparaît donc simple et pratique.

Et ceux qui sont en désaccord avec ce principe allèguent les raisons suivantes:

---

* On relève dans les réactions des répondants beaucoup d'hétérogénéité. Mais dans l'ensemble, une fois les craintes exprimées, on retrouve une proportion plus forte de répondants favorables à cette solution.

- crainte d'abus: volume de reproduction, redevances exagérées, répartition inégale de la somme chez les auteurs;
- irresponsabilité des enseignants et des établissements d'enseignement;
- la gratuité pour les fins éducatives.

Enfin, soulignons qu'à cette étape, les répondants discutent de divers moyens de déterminer la somme globale à partir d'un estimé du volume de reproduction par:

- une évaluation des auteurs les plus étudiés à chaque niveau d'enseignement;
- le maintien à jour d'une liste des auteurs reproduits;
- l'achat des droits d'auteur par le gouvernement et en retour, la liberté de reproduire".

PROPOS TYPES

"C'est pas le professeur qui aurait à négocier personnellement. Y a pas de problème, je ne me sens alors pas considéré".

"Je ne suis pas d'accord; ça devrait rien coûter quand c'est pour fins éducatives".

"Le marché de l'Education ça représente un énorme potentiel, les auteurs vont chercher à l'exploiter"

"C'est sécurisant pour les établissements: les auteurs touchent leurs redevances et les utilisateurs sont déculpabilisés".

"Je ne suis pas d'accord avec cela, t'achètes la paix, la non-poursuite".

"C'est au gouvernement à conclure l'entente et qu'on en parle plus".

"Je suis favorable si on peut reproduire tant qu'on veut et avoir la paix".

"Je suis loin d'être sûr que c'est l'auteur qui va en profiter".

"La compensation est nécessaire aux auteurs. Avec le statu quo, on ne fera pas évoluer la culture au Québec".

"C'est une solution pratique, concrète; peut-être pas la plus équitable pour les auteurs".

4.3.2.3 Agents impliqués

Bien que les réactions des répondants à cette proposition* soient

---

* Voir annexe III, proposition "E".

également hétérogènes, ils sont plutôt favorables à ce que le versement d'une compensation globale annuelle soit fait par l'Etat de préférence à chaque établissement d'enseignement. Cette solution est, cependant, envisagée avec certaines craintes, similaires à celles suscitées à l'item précédent*.

Ceux qui sont très favorables à l'Etat comme agent négociateur pensent que:

1. L'Etat est le plus apte à négocier avec les auteurs:

En fait, plusieurs répondants considèrent que la responsabilité de négocier avec les auteurs et d'acheter leurs droits doit revenir au M.E.Q., qui est plus en mesure de négocier que l'individu ou l'établissement.

---

* Ces craintes sont: le risque d'une discrimination et d'une répartition inégale de la somme globale parmi les auteurs; la crainte d'un marchandage exercé par ces derniers; enfin, la peur d'une contrainte sur les professeurs dans leurs activités reprographiques exercée par l'Etat.

2. Les professeurs seront ainsi déculpabilisés et soulagés*

Les administrateurs et les enseignants seront soulagés des problèmes administratifs et juridiques et par conséquent, déculpabilisés.

3. Les auteurs seront dédommagés

Les auteurs pourront enfin toucher leurs redevances ce qui devrait favoriser la production d'oeuvres.

Ceux qui sont très défavorables à ce que l'Etat intervienne comme négociateur des droits d'auteur craignent que:

1. Certains niveaux d'enseignement où il se fait peu de reprographie soient pénalisés au niveau de la facture à payer;
2. une telle mesure soit difficilement administrable;
3. la distribution de la somme globale parmi les auteurs soit inéquitable.

---

* On a senti que cette proposition encourageait davantage, ici qu'ailleurs, la prise en charge par l'Etat ou le M.E.Q. d'une responsabilité que le professeur en tant qu'employé ne désirait pas assumer.

Enfin, une minorité de participants favorise la conclusion d'un accord entre les établissements d'enseignement et les sociétés représentant les détenteurs de droits*. Il semble qu'une telle solution:

- favorise davantage l'autonomie des établissements d'enseignement;
- permet aux enseignants l'auto-régulation dans leurs pratiques reprographiques et une sensibilisation accrue à l'égard du problème des droits d'auteur;
- inciterait davantage les enseignants à produire leurs oeuvres.

PROPOS TYPES

"Le montant global devrait se conclure au niveau du gouvernement et on n'en parle plus".

"Le gouvernement est plus en mesure de négocier, il est plus au courant. En autant que ça ne nous nuise pas".

"C'est à l'Etat de s'en occuper, ce n'est plus le problème des utilisateurs".

---

* Il est apparu que les participants favorables à cette solution avaient été témoins de tentatives semblables de négociation effectuées entre leur collège (niveau collégial) et certaines sociétés.

"Le M.E.Q. devrait acheter les droits d'auteur avec permission de reproduire dans les écoles".

"Je ne suis pas certain d'une redistribution équitable; peut-être qu'il va y avoir une discrimination au niveau des auteurs".

"C'est pas au professeur ou à l'établissement de régler les droits d'auteur. Le rôle de l'établissement est d'assurer un enseignement".

"Ca va permettre au gouvernement de contrôler ses institutions, d'imposer des contrôles aux enseignants".

"Les enseignants seraient plus conscients de la reproduction des droits d'auteur".

"Les différents niveaux d'enseignement établissent les besoins et les font parvenir à l'Etat qui conclut l'entente".

"On est poigné avec des problèmes de budget; on ne peut rien décider à la base".

4.3.2.4 Mode de rémunération

D'une façon homogène et intense, les participants sont davantage favorables À un mode de rémunération* basé sur

---

* Voir annexe III, proposition "D".

un <u>estimé global</u> du volume de reproduction prévu plutôt que sur un compte précis*.

Les avantages de cette méthode sont les suivants:

1. <u>diversité des moyens pour un estimé réaliste basé sur</u>:

- un sondage périodique;
- une liste à jour des auteurs reproduits selon les programmes des différents niveaux d'enseignement.

2. <u>plus forte probabilité que les auteurs soient payés</u>:

Il est à peu près certain, qu'ainsi, le paiement des redevances rapportera plus aux auteurs qu'actuellement ou encore que s'ils étaient payés à la pièce.

Par ailleurs, malgré que ce mode de rémunération constitue une solution <u>pratique et réalisable</u> et que ses

---

* Bien que les participants aient soulevé des avantages et des inconvénients aux deux (2) méthodes proposées.

avantages surpassent nettement ses inconvénients, les participants ont exprimé deux (2) craintes: une injustice distributive, i.e. la répartition inégale des redevances entre les auteurs d'une part, et l'inégalité des coûts à payer par les établissements, d'autre part.

On s'accorde à dire que l'évaluation du volume de reproduction prévu par un compte précis représente probablement une solution plus équitable pour les auteurs mais les inconvénients d'une telle méthode sont de taille. Un compte précis des reproductions effectuées par l'établissement d'enseignement fait craindre:

1. une bureaucratie très coûteuse:

Une telle comptabilité nécessiterait plus de personnel et des coûts administratifs supplémentaires.

2. l'exercice d'un contrôle sur les pratiques reprographiques:

Non seulement les enseignants se montrent défavorables à se conformer à une telle comptabilité qu'ils

jugent ridicule, mais ils manifestent beaucoup d'inquiétude à l'égard d'une éventuelle inquisition*.

Il est bon de souligner que les tenants d'une plus grande autonomie des établissements d'enseignement** perçoivent moins d'inconvénients à cette méthode d'évaluation par compte précis que les autres. Ils se disent prêts, en tant qu'individus et employés, à prendre leurs responsabilités à l'égard de la loi et d'apporter leur concours, si minime soit-il.

PROPOS TYPES

"C'est au gouvernement à donner aux auteurs un montant global; il est plus en mesure de déterminer les volumes sujets à reprographie".

"A la pièce, nos auteurs n'auront rien".

"Ça rapporterait plus aux auteurs qu'un paiement à la pièce; ils ont plus de chance d'être payés grâce à l'estimé global".

---

* Les enseignants craignent un contrôle serré de leurs activités reprographiques et le risque associé de diverses pénalités ainsi qu'un contrôle du budget affecté à la reproduction de documents visés par la loi du droit d'auteur.

** Ils constituent une minorité dans les groupes rencontrés et oeuvrent principalement au niveau collégial.

"J'ai bien peur d'une pénalité en retour, en fonction du volume de reprographie".

"Le compte précis, ça peut être une contrainte empoisonnante, une inquisition".

"C'est pratique, le M.E.Q. connaît les programmes des différents niveaux et les auteurs étudiés".

"C'est possible de tenir un compte précis et de fixer des quotas".

4.3.2.5 Champ d'application

D'une façon homogène, les participants sont d'accord avec le principe* suivant lequel "les redevances impliquées par le droit d'auteur sont payables aussi bien à des étrangers qu'à des ressortissants du pays".**

Ce principe est sacré ainsi tous les auteurs sans exception ont-ils le droit d'exiger une rétribution pour la diffusion de leurs oeuvres. C'est au nom de la justice et du respect à l'endroit des auteurs que les répondants ont exprimé cette conviction.

---

* Voir annexe III, proposition "F".

** Mentionnons que le corps enseignant nous est apparu particulièrement sensible à la communauté internationale des auteurs.

Ouant aux sommes d'argent impliquées dans le paiement des droits d'auteurs étrangers, les avis sont plus partagés. Sans renier le principe d'équité envers tous les auteurs, on note chez les participants, une certaine perplexité explicable en grande partie* par une ignorance des ententes internationales et des lois du droit d'auteur des autres pays**.

Selon l'ensemble des répondants, une nouvelle loi devrait stimuler la créativité locale. Selon les répondants, le cycle actuel serait favorable, vue la baisse de la population étudiante qui va se traduire par une disponibilité de ressources éducatives créatives.

Certains proposent la création d'une politique visant à encourager la production d'oeuvres nationales par une subvention substantielle et directe aux auteurs***.

---

* A cet égard, les participants n'ont pas démontré particulièrement de nationalisme.

** Aussi n'a-t-on pu obtenir des groupes de discussion des prises de position claires et nettes à ce sujet.

*** Cette recommandation nous est apparue constante et intense au cours des discussions bien qu'initiée par quelques participants seulement.

D'autres font remarquer que la présence d'une somme globale, même si 95% irait à des auteurs étrangers, stimulerait de par sa seule existence (sinon à court terme, du moins à long terme) la créativité locale.

PROPOS TYPES

"Le chauvinisme n'améliorera pas la production québécoise".

"Tout auteur a droit à ses redevances".

"C'est à chaque pays de protéger ses auteurs; c'est à eux de s'organiser et à venir chercher leurs droits".

"Il faudrait que l'argent qui va aux étrangers reste au Québec sous une forme quelconque".

"J'attendrais peut-être que les étrangers viennent chercher leurs redevances".

"Que l'auteur étranger réclame ses dûs; mais ça n'empêche pas l'obligation morale de donner les redevances à tout auteur".

"Soyons international, une oeuvre, c'est un produit précieux".

"Ca devrait être équitable pour tous les auteurs, mais j'aimerais favoriser les auteurs québécois".

"C'est bien beau l'équité, mais à un niveau pratique, on s'en fout un peu des auteurs étrangers".

"On doit payer tout le monde et on devrait, à moyen terme, inciter les Québécois à produire".

4.3.3 Conclusions

La figure suivante identifie et organise les points clés que le preneur de décision gagnerait à considérer. On remarquera que l'intérêt de l'étudiant est à privilégier en premier ressort. On notera également que même si l'on s'exprime favorablement sur certaines propositions de changements à la loi actuelle, certains freins ne sont pas à négliger. On suggère notamment:

- des considérations particulières relatives à la justice distributive dans la répartition d'une somme globale parmi les auteurs;
- une attention sérieuse portée à la stimulation de la création nationale ou locale;
- l'élaboration de restrictions opérationnelles autour de la notion de statut particulier de l'Education en matière de reproduction.

ANNEXE I

GUIDE D'ENTREVUE

Pratique de reproduction Etape III

Guide d' entrevue

Consignes: Enregistrement, animateur, objectifs, utilité, miroir (le cas échéant), sincérité, anonymat, présentation.

Partie I BESOINS ET USAGES REPROGRAPHIQUES

(intéresse plus particulièrement les enseignants)

Q-1 Dans le cadre de vos activités académiques, pouvez-vous me préciser en quelques mots vos besoins actuels de reproduction?
(Sonder écrit et audio-visuel)
(Sonder le contenu des reproductions)

Y-a-t'il un écart entre vos besoins actuels et vos pratiques actuelles?

Q-2 Si l'on essayait de prévoir vos besoins dix (10) ans, sentez-vous déjà certaines tendances, ... des nouvelles pratiques pédagogiques qui pourraient affecter les activités de reproduction?
(Sonder écrit et audio-visuel)

Q-3 Quels sont les problèmes que l'on peut déjà entrevoir à cause de cette évolution?

Q-4 Pour en revenir à vos activités actuelles, quelles sont les principales utilisations, à quelles fins sont destinées les reproductions académiques dont vous êtes la source?
(Bien sonder la signification des catégories mentionnées spontanément.)
(ex. déclencher des intérêts... notes de cours, cahier d'articles etc....)
(Bien sonder écrit et audio-visuel)

Q-5 Imaginons un instant qu'une pénurie de papier ou une grève des services après vente des machines utilisées se

traduisent par un goulot d'étranglement dans les reproductions. A quel système de priorité peut-on penser?
Peut-on dire que toutes les reproductions demandées sont nécessaires?
Quels autres moyens sont envisageables? Et dans quel cas?
Pourquoi ces autres moyens sont-ils sous ou non utilisés actuellement?

Q-6 Les droits d'auteur, est-ce une considération dans vos activités? Pourquoi?
Peut-on dire que cet état de fait a évolué depuis quelques années?
Pensez-vous qu'il demeurera plus ou moins ce qu'il est aujourd'hui? Pourquoi?

Partie II PRE-TEST D'HYPOTHESES DE TRAVAIL
(intéresse plus particulièrement les administrateurs)

Q-7 Imaginons que l'on désire changer, améliorer cette situation i-e. l'état actuel des problèmes relatifs aux droits d'auteur.
AMELIORATION... quelles conditions ce mot évoque t'il pour vous, dans ce contexte?
Quels genres d'interventions "raisonnables" peut-on envisager dans ce domaine?
Quels sont les facteurs de succès et d'échec d'une intervention?
Pouvez-vous résumer vos attentes?

Q-8

ANNEXE II

PROPOSITIONS DE SOLUTION

A- LE STATU QUO?

La loi canadienne du droit d'auteur accorde au créateur d'oeuvre le droit exclusif de reproduire son oeuvre. A toutes fins pratiques, elle ne voit guère d'exceptions pour les reproductions exécutées à des fins éducatives. Il en résulte l'obligation, pour le professeur ou l'étudiant, de demander une autorisation à l'auteur chaque fois qu'il veut reproduire une oeuvre protégée en tout ou en partie. CETTE SITUATION DOIT-ELLE ETRE MAINTENUE?

B- UNE LOI DU DROIT D'AUTEUR REVISEE?

Basés sur des principes d'équité, les droits de l'auteur sont déterminés par le Législateur. L'ETAT CANADIEN DEVRAIT-IL REVISER SA LOI DU DROIT D'AUTEUR DE MANIERE A CE QUE, POUR LES ACTIVITES EDUCATIVES, UNE AUTORISATION STATUTAIRE ET GENERALE DE REPRODUIRE SOIT PREVUE?

Aux Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1978, la loi du droit d'auteur spécifie que les reproductions effectuées pour fins éducatives sont permises à certaines conditions: qu'elles n'avaient pas été prévues SYSTEMATIQUEMENT et d'avance pour un cours, que le nombre de copies NE DEPASSE PAS le nombre d'étudiants du groupe visé, etc. - De la sorte, sont exclues, à moins d'autorisation, les reproductions requises par la préparation d'un RECUEIL DE TEXTES devant servir à une série de cours à venir. LE PROBLEME DE LA REPRODUCTION POUR FINS EDUCATIVES SERAIT-IL REGLE DE MANIERE SATISFAISANTE PAR UNE DECISION ANALOGUE QUE PRENDRAIT LE PARLEMENT DU CANADA?

C- DES ARRANGEMENTS ENTRE DETENTEURS DE DROITS ET UTILISATEURS?

Soit que le M.E.Q. fasse, comme aux Etats-Unis, quelques concessions à l'Education, soit qu'il maintienne les prescriptions contraignantes présentement en vigueur, l'obligation demeurera, de demander des autorisations en de nombreuses occasions. SERIEZ-VOUS EN MESURE DE VOUS Y CONFORMER ET DISPOSE A LE FAIRE?

Préfèreriez-vous agir, en matière de reproduction, dans le cadre d'une ENTENTE NEGOCIEE à l'avance impliquant le paiement d'une SOMME GLOBALE à déterminer en retour d'une permission générale de reproduire suivant telles ou telles conditions?

D- REMUNERATION FORFAITAIRE OU A LA PIECE?

Estimez-vous que le prix à payer pour cette permission générale devrait être prévu au contrat et résulter d'un ESTIME GLOBAL du volume de reproduction prévu? Croyez-vous plutôt que les établissements d'enseignement devraient être obligés de tenir un compte précis des reproductions effectuées pour que le compte à leur faire parvenir corresponde exactement au nombre de celles-ci?

E- ARRANGEMENTS LOCAUX OU A LA DIMENSION DU RESEAU EDUCATIF TOUT ENTIER?

Le problème de la reproduction d'oeuvres protégées pour fins éducatives a fait l'objet, en Suède, d'une solution qui implique le versement par l'ETAT d'une compensation GLOBALE ANNUELLE pour toutes les reproductions effectuées dans les établissements d'enseignement. Au Royaume-Uni la tendance va dans le sens d'un accord à conclure par CHACUN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT avec une société représentant les détenteurs de droits suivant un schème pré-négocié. Quelle orientation vous paraît la mieux adaptée aux conditions qui prévalent au Québec?

F- ARRANGEMENTS COUVRANT TOUTES LES REPRODUCTIONS OU SEULEMENT CELLES EFFECTUEES A PARTIR D'OUVRAGES NATIONAUX.

En principe les redevances impliquées par le droit d'auteur sont payables aussi bien à des étrangers qu'à des ressortissants du pays. ESTIMEZ-VOUS QUE DANS LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION IL FAILLE TENIR COMPTE DE CE PRINCIPE?

ANNEXE III

SPECIFICATIONS SUIVIES LORS DU
DU RECRUTEMENT DES GROUPES DE DISCUSSIONS

LEGENDE DES CRITERES DE PARTICIPATION

Commissions scolaires

- La lettre (A) indique qu'un représentant de l'administration est choisi. Ce peut être un directeur général ou un directeur pédagogique ou un secrétaire général.

Ecoles Collèges Cegep

- La lettre (E+) indique qu'il s'agit d'un enseignant à temps plein, de plus de 35 ans. (E-) un enseignant à temps plein de moins de 35 ans.
- La lettre (P) indique qu'il s'agit d'un principal ou d'un directeur général ou d'un proche collaborateur.

Universités

- Les lettres (V.R.) indiquent qu'il s'agit d'un vice-recteur ou de son représentant.
- Les lettres (C.C.) pour un chargé de cours (ou d'enseignement).
- Les lettres (P.T.) pour un professeur titulaire (ou agrégé).
- Les lettres (D.D.) pour un directeur de département ou de programme.
- Le signe (+) indique qu'il s'agit d'une personne de plus de 35 ans, (-) de moins de 35 ans.

ANNEXE IV

LETTRE D'INVITATION AUX DISCUSSIONS

ENVOYEE PAR LE M.E.Q.

Québec, le

Objet : participation de certains organismes éducatifs à une étude sur des pratiques de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur pour fins éducatives.

Monsieur le

Comme vous le savez peut-être, le ministère de l'Education du Québec étudie avec grande attention, depuis quelques mois, la question de la reproduction, pour fins éducatives, de documents protégés par le droit d'auteur. Ces études font suite, notamment, à de nombreux échanges qui ont eu lieu sur cette question tant dans les réseaux qu'au ministère. Dans le cadre de ces travaux et comme dernière étape, une recherche qualitative par discussions de groupe a été confiée à l'Institut québécois d'opinion publique. Cette recherche vient compléter deux phases antérieures, l'une de reconnaissance qui a permis d'identifier les paramètres importants, l'autre d'ordre statistique qui a permis de les mesurer. Deux cents établissements scolaires ont effectivement participé à cette étape de mesure.

La présente vise à fournir aux autorités du Ministère et des organismes éducatifs concernés une vision plus concrète et nuancée de la situation qui prévaut en matière de reproduction de documents protégés, dans les établissements d'enseignement de tous les niveaux. Ultérieurement et sur la base des résultats de ces recherches, des échanges entre autorités éducatives pourraient permettre une meilleure planification des besoins et favoriser l'élaboration de solutions

.../2

aux épineux problèmes que suscite le droit d'auteur en éducation.

A cette fin, l'IQOP entend réunir dans sept (7) villes du Québec, des groupes de travail constitués d'autorités administratives et d'enseignants issus d'établissements éducatifs choisis au hasard statistique. Il s'agira pour chaque groupe de travail d'une unique rencontre.

Vous nous obligeriez en désignant d'ici le 23 février le ou les membres de votre institution qui participeront à une discussion de groupe et nous vous invitons à en faire connaître le ou les noms au responsable concerné de l'IQOP, M. Jean-Pierre Nadeau (418) 647-1183.

Voici les coordonnées des discussions de groupe où participeront vos membres:

Premier groupe:

Date :
Heure :
Endroit :
Membre participant :

Deuxième groupe:

Date :
Heure :
Endroit :
Membre Participant :

Veuillez agréer, monsieur le
l'expression de mes sentiments distingués.

LES ANNEXES

ANNEXE - A

MANDAT POUR UNE ÉTUDE
CONCERNANT CERTAINES PRATIQUES DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC.

SERVICE GÉNÉRAL DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT
600, RUE FULLUM
MONTRÉAL, QUÉ. H2K 4L1

- I -

NATURE ET BUTS DE L'ÉTUDE

1.- NATURE DE L'ÉTUDE

Cette étude, quantitative et qualitative, brossera le tableau circonstancié de certaines activités de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur, tel qu'on peut les observer aux différents niveaux de l'enseignement au Québec, et pour autant qu'elles dépendent directement de l'initiative et de l'intervention des autorités éducatives ou de leurs mandataires.

Explications

a) "le tableau circonstancié de certaines activités de reproduction": la loi du droit d'auteur accorde au titulaire de ce droit plusieurs privilèges exclusifs (reproduction, représentation publique, radio-diffusion et autres). Depuis que les techniques modernes de reproduction et de communication ont obtenu droit de cité en éducation, il n'est probablement aucun de ces privilèges qui ne se trouve à interférer avec des pratiques répandues dans les milieux éducatifs. On se limitera toutefois, dans l'étude, à la considération de deux problèmes, la photocopie et le repiquage de disques et d'émissions radiophoniques ou télévisuelles. Ces problèmes revêtent, en effet, des caractères d'urgence, de fréquence, d'acuité et de complexité quant aux solutions, que nous ne retrouvons pas lorsqu'il s'agit, par exemple, de la reproduction d'oeuvres filmiques ou photographiques, ou encore de représentations publiques pour des fins éducatives.

b) "tel qu'on peut les observer aux différents niveaux de l'enseignement, au Québec": chaque niveau d'enseignement (primaire, secondaire, collégial, universitaire) constituant un cas d'espèce, il importe de traiter chacun de manière autonome.

c) "pour autant qu'elles dépendent directement de l'intervention des autorités éducatives ou de leurs mandataires": il ne s'agit donc pas de prendre en considération toutes les reproductions auxquelles il est procédé dans les établissements d'enseignement. Les étudiants et les professeurs trouvent, en effet, dans les divers locaux de ces établissements, des dispositifs leur permettant de procéder eux-mêmes à des reproductions qui bénéficieront généralement de l'exception dite de l'usage équitable. L'étude se concentrera donc sur les reproductions exécutées en multiples exemplaires (à moins qu'il s'agisse de repiquage) sur l'ordre d'une autorité éducative ou de son mandataire. On visera, de la sorte, les services de reprographie, les centres audio-visuels ou leurs équivalents.

2.- BUT GÉNÉRAL

Mettre à la disposition des autorités du système d'éducation du Québec les données factuelles, obtenues et traitées rigoureusement, indispensables aux prises de position qu'exige présentement le problème soulevé par l'utilisation, par reproduction, pour les fins d'une pédagogie en évolution, de documents protégés par le droit d'auteur.

Remarques:

a) "mettre à la disposition des autorités du système d'éducation du Québec": le problème est présentement entre les mains des plus hautes instances du Ministère: celles-ci doivent en traiter avec les regroupements d'organismes éducatifs du Québec (Fédération des commissions scolaires catholiques, Fédération des cégep, Conférence des recteurs et des principaux d'université et autres).

b) "les données factuelles obtenues et traitées rigoureusement": Le phénomène est répandu à la largeur de notre système éducatif où il prend toute sorte de dimensions et de formes. On peut en donner de multiples exemples et monter en épingle des abus criants; on serait bien embarrassé si on devait le cerner de manière rigoureuse. Il serait, d'autre part, périlleux d'adopter une position sur la base d'informations plus ou moins contrôlées et plus ou moins complètes: l'enjeu, ne fût-ce que du point de vue financier, est trop important.

c) "indispensables aux prises de positions": les autorités éducatives devront éventuellement définir et choisir les voies à emprunter pour résoudre le problème; il s'agit donc de bien connaître la situation, qui devra être réglée ultérieurement.

d) "le problème soulevé par l'utilisation, pour les fins d'une pédagogie en évolution, de documents protégés par le droit d'auteur": l'enjeu, en cette affaire, est double: d'une part, il faut traiter équitablement ceux qui contribuent au développement de notre culture et dont notre société a besoin; d'autre part, il importe d'éviter tout geste qui irait à l'encontre des développements, en matière documentaire et pédagogique, dont le monde de l'éducation est présentement le théâtre.

3.- BUTS SPÉCIFIQUES

a) Servir de base factuelle au dialogue qu'il faudra éventuellement instaurer entre le ministère de l'Éducation et les regroupements d'organismes éducatifs.

b) Mettre à la disposition du ministère de l'Éducation et de ses partenaires les données que requerrait la tenue de pourparlers fructueux avec les associations de détenteurs de droits.

Si de tels pourparlers devaient avoir lieu, il faudrait tout d'abord que les faits aient été établis de manière sûre: un problème mal cerné se prête mal à une solution heureuse.

c) Assurer au ministère de l'Éducation un "leadership" efficace dans la recherche d'une solution au problème que soulèvent les associations de détenteurs de droits.

Vu l'étendue du problème à la dimension de tout le système éducatif du Québec, le ministère de l'Éducation doit accepter ce "leadership", qui lui permettra d'harmoniser les vues des divers partenaires. D'autre part, le Ministère se trouvera dans une situation avantageuse, s'il dispose, lors de l'ouverture de pourparlers, d'un dossier bien étoffé qui aura préalablement alimenté une réflexion poussée.

d) Permettre au ministère de l'Éducation du Québec d'intervenir judicieusement et en connaissance de cause, là où des orientations et des décisions s'élaborent, par exemple, au niveau interprovincial.

Le Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada) a transmis récemment, au ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, des recommandations en rapport avec la révision de la loi; le Conseil n'a pas, pour autant, épuisé la problématique du monde de l'éducation en matière de droit d'auteur. Déjà des pressions s'exercent sur les autorités du Conseil pour qu'un dialogue soit instauré, qui porterait sur la photocopie et sur des problèmes analogues: le ministère de l'Éducation du Québec se devra d'être présent.

ANNEXE - B

ETABLISSEMENTS CHOISIS

POUR LA

CUEILLETTE D'INFORMATION

ANNEXE E

Réunion du 14 novembre 1978

Société I C O P Inc.

Ministère de l'Éducation du

Québec

2. Échantillon et sélection

Trois (3) études seront effectuées:

A. une étude de reconnaissance que nous numéroterons Etude II;

B. une étude quantitative avec carnet questionnaire que nous numéroterons Etude I;

C. une étude motivationnelle que nous numéroterons Etude III.

A. Échantillon de l'étude I

Pour établir l'échantillon de cette étude, nous avons retenu cinq (5) variables directement reliées aux objectifs de l'étude.

a) les régions administratives scolaires (au nombre de douze (12), si l'on considère que Montréal se distingue en l'Ile de Montréal, le sud de Montréal et le nord de Montréal).

1- Bas St-Laurent
2- Saguenay
3- Québec
4- Trois-Rivières
5- Cantons de l'Est
6- Nord de Montréal
7- Sud de Montréal
8- Ile de Montréal
9- Outaouais
10- Nord-Ouest
11- Côte Nord
12- Nouveau Québec

b) les types d'établissements:

1- caractère public
2- caractère privé

c) les niveaux d'enseignements:

1- universitaire
2- collégial
3- secondaire et primaire

d) les secteurs d'enseignement: *

1- catholique
2 protestant

* distinction pour les seules commissions scolaires de type public.

c) la langue d'enseignement:

1- français
2- anglais

- Cet échantillon est un échantillon stratifié, proportionnel et représentatif (probabiliste).

- Le nombre échantillonnal de 250 points d'études avait été fixé arbitrairement avec le commanditaire. La répartition a été faite en tenant compte des proportions et des répartitions de la population étudiante comme le montre le tableau ci-joint déterminant le plan échantillonnal de l'étude 3.

- Le processus de sélection pour cette étude a été effectué en tenant compte des critères suivants:

a) Les universités

1- Le premier critère a été de considérer une représentation proportionnelle en fonction de la langue d'enseignement et de la population étudiante à l'intérieur de chaque strate.

2- Le second critère a été de retenir dans les universités les services de reprographies de trois (3) secteurs:

i. les bibliothèques
ii. les sciences pures
iii. les sciences humaines

secteurs à l'intérieur desquels se trouve la gamme complète des facultés.

3- Comme plusieurs services de reprographie existent à l'intérieur des bibliothèques, le processus de sélection utilisé à l'intérieur même des bibliothèques sera le suivant:

- dans la bibliothèque, s'il y a plusieurs services de reprographie, le service retenu pour l'enquête sera tiré au hasard dans une liste dont l'ordre est constant.

ANNEXE D

RAPPORT NO 3/JANVIER 1979

SOCIETE IQOP INC.

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC

ETUDE II

RAPPORT FINAL

TABLE DES MATIERES

	Page
4.2 Reproduction de documents audio-visuels	
4.2.1 Organisation interne	17
4.2.2 Politique de conservation	17
4.2.3 Types de demandeur	18
4.2.4 Types de demande	18
4.2.5 Prêts d'équipement	19
4.2.6 Politiques internes de contrôle	19
4.2.7 Saisonnalité	20
4.3 Particularités du milieu	
4.3.1 Conscience du droit d'auteur	20
4.3.2 Méfiance face au M.E.Q.	21
4.3.3 Précarité de l'équilibre	21
4.3.4 Rétroaction	22
4.3.5 Importance des contacts informels	22
4.3.6 Résistances à l'étude	22
4.4 Alternatives pour le recueil des données	
4.4.1 Carnet-questionnaire	23
4.4.2 Prélèvement d'un échantillon	24
4.4.3 Intervenants du milieu	24

ANNEXE I Guide d'entrevue

ANNEXE II Détail des groupes de discussion

ANNEXE III Propos types

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Organisation interne	8
Figure 2	Cheminement de la demande en fonction de l'importance du travail à effectuer et des niveaux de service	13
Figure 3	Intensité de la production en fonction du temps	16

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
1. OBJECTIFS DE L'ETUDE	2
2. METHODOLOGIE	
2.1 Techniques utilisées	3
2.2 Echantillon	3
2.3 Recrutement	3
2.4 Animation et analyse	4
3. SYNTHESE DES RESULTATS	
3.1 Reproduction des documents écrits	5
3.2 Reproduction de documents audio-visuels	6
3.3 Conclusion	7
4. DETAIL DES RESULTATS	
4.1 Reprographie de documents écrits	8
4.1.1 Organisation interne	8
4.1.2 Formules utilisées	10
4.1.3 Types de demandes	10
4.1.4 Types de demandeurs	13
4.1.5 Cheminement de la demande	13
4.1.6 Les quotas	15
4.1.7 Politiques internes de contrôle	15
4.1.8 Saisonnalité	16

.../2

INTRODUCTION

Ce rapport de recherche présente les résultats qualitatifs de cinq (5) discussions de groupe et d'une (1) entrevue individuelle* avec des responsables des services de reprographie écrit et audio-visuel des cinq (5) secteurs d'enseignement suivants: universitaire, collégial (C.E.G.E.P.), public, privé et celui des commissions scolaires catholiques (C.S.C.) et protestantes (C.S.P.).

Bien qu'ayant interrogé vingt-neuf (29) personnes, il faut souligner que la technique du groupe-discussion n'est pas une méthode statistique, c'est-à-dire que les présents résultats ne suivent pas nécessairement la loi des grands nombres. Seul le jugement permet de déterminer dans quelle mesure les hypothèses de travail générées par la présente étude sont généralisables à l'ensemble de la population visée.

---

* Cette entrevue individuelle a été réalisée avec un des répondants (C.S.C.) qui était dans l'impossibilité de se rendre à la discussion de groupe. L'entrevue s'est déroulée à l'école même.

1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1 INVENTAIRE DES PARAMÈTRES IMPORTANTS AINSI QUE DE LEURS EXPRESSIONS VERBALES*

1.2 FACILITER LA MISE EN OPERATION DE MESURES EN IDENTIFIANT LES FREINS POTENTIELS DE L'ETUDE

1.3 LE CARNET QUESTIONNAIRE: DONNEES ADDITIONNELLES

1.4 VOIR DANS QUELLE MESURE ON PEUT UTILISER L'INFORMATION EXISTANTE SUR LES ACTIVITES PASSEES.

---

* Voir annexe I: guide d'animation.

2. METHODOLOGIE

2.1 TECHNIQUES UTILISEES

Pour la réalisation de l'étape de reconnaissance, la technique du groupe-discussion a été utilisée. L'utilisation de cette technique a permis de recueillir toute l'information nécessaire à l'atteinte des objectifs précédemment énoncés.*

On retrouvera en annexe le guide d'animation.

2.2 ECHANTILLON

Les répondants ont été sollicités d'après une liste d'institutions préalablement choisies au hasard. Ces répondants devaient connaître le fonctionnement soit du service audio-visuel soit celui de reprographie des institutions qu'ils représentaient. Le taux de participation peut être qualifié de très satisfaisant.

On retrouve en annexe, le détail des groupes en termes de secteur, localisation, date et nombre de participants. La durée des discussions a varié entre deux (2) et trois (3) heures dépendant des facteurs de verbalisation et de fatigue des répondants. Toutes ces discussions ont été enregistrées sur cassette.

2.3 RECRUTEMENT

En collaboration avec le Ministère de l'Education du Québec (MEQ), la firme IQOP Inc. a réalisé le recrute-

---

* A noter que les répondants du groupe C.S.P. se tenaient sur la défensive tout au long de la discussion malgré les efforts soutenus des animateurs pour créer un climat de confiance. Ceci implique une altération négative dans la quantité et la qualité de l'information recueillie.

ment. Chaque participant a reçu la somme de $15.00 pour les frais de déplacement.

2.4 ANIMATION ET ANALYSE

Quatre (4) animateurs et analystes ont travaillé conjointement sur ce projet: Phillip Arrisson, René Carier, Grégoire Gollin et Jean-Pierre Nadeau.

Deux de ces groupes ont été observés par des représentants du M.E.Q..

3. SYNTHESE DES RESULTATS

3.1 REPRODUCTION DES DOCUMENTS ECRITS

Le potentiel de production d'un service de reprographie dépend de la quantité et de la qualité de l'équipement disponible.

Dépendamment du secteur d'enseignement, ces services sont plus ou moins centralisés. Pour un même secteur ou pour une même institution, il peut y avoir de grands et de petits centres. Ce facteur devra être pris en considération lors du choix des échantillons.

La procédure par requête, présente dans tous les centres, permet seulement une compilation quantitative des reproductions et non une analyse exhaustive des contenus.

Au chapitre des types de demande, seules celles ayant un caractère académique ont une pertinence pour cette étude. Le cahier ou recueil de notes devra faire l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs. En effet, ce cahier contient une proportion élevée du volume total de reproductions protégées par le droit d'auteur.

Selon son envergure, la demande est acheminée vers un grand ou un petit centre. Un document volumineux sera reproduit dans un grand centre et un plus modeste vers un petit centre. Les cahiers de notes sont plus susceptibles d'être reproduits dans un grand centre. Etant donné l'importance du cahier de notes (point précédent), ce facteur devra être pris en considération lors du choix des échantillons.

La largesse dans les quotas imposés aux professeurs, départements et écoles entraîne des problèmes de production dans les différents services qui ont peine à satisfaire à la demande toujours croissante.

A toutes fins pratiques, aucune politique interne de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur est présente dans les différents secteurs.

La saisonnalité pose de sérieux problèmes à la représentativité d'un échantillon qui serait tiré à la période prévue.

3.2 REPRODUCTION DE DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

L'organigramme pour les centres audio-visuels est simple. Pour les universités, on en retrouve plusieurs desservant les différentes facultés ou écoles, tous indépendants les uns des autres. On retrouve un centre par collège ou par école primaire - secondaire. Ceci facilitera le choix des échantillons.

A noter une grande variété dans les moyens de reproduction.

La majeure partie des documents reproduits est conservée et cataloguée de façon précise. Ceci facilitera l'analyse des contenus.

Dans certains centres universitaires sont présentes des politiques de contrôle (obligation d'avoir une autorisation pour le repiquage d'émissions télévisées par exemple) mais le demandeur peut facilement contourner cette situation en s'adressant à un autre centre possédant des politiques plus souples.

Il semble que la demande soit constante tout au long de l'année sans période de pointe. Donc, la période échantillonnale choisie sera représentative.

3.3 CONCLUSION

Toutes les observations et hypothèses, en ce qui a trait aux particularités du milieu et aux problèmes structurels et méthodologiques, mentionnées dans le rapport d'étape #2 (réunion du 19 décembre 1978) sont dûment soutenues par l'analyse exhaustive des discussions de groupe. Il en est de même pour les recommandations stratégiques et les solutions proposées.

Le lecteur retrouvera aux points 4.3 et 4.4 du présent rapport un aperçu détaillé de ces différentes observations, hypothèses et recommandations.

4. DETAIL DES RESULTATS

4.1 REPROGRAPHIE DE DOCUMENTS ECRITS

Ce chapitre énonce les constantes qui ont pu être observées d'un secteur à l'autre au niveau des services de reprographie.

4.1.1 Organisation interne

L'équipement nécessaire à la reprographie varie en quantité et en qualité en fonction du secteur d'enseignement. les universités étant mieux équipées que les collèges, les collèges étant mieux équipés que les écoles secondaires et les écoles secondaires mieux équipées que les écoles primaires. A noter que certains collèges privés ont semblé moins bien équipés que certaines écoles polyvalentes.

Pour une même institution, cet équipement peut être localisé en différents endroits: les demandeurs d'un collège par exemple peuvent reproduire des documents à plusieurs endroits.

Le schéma suivant illustre de façon générale, l'organisation interne d'un service de reprographie.

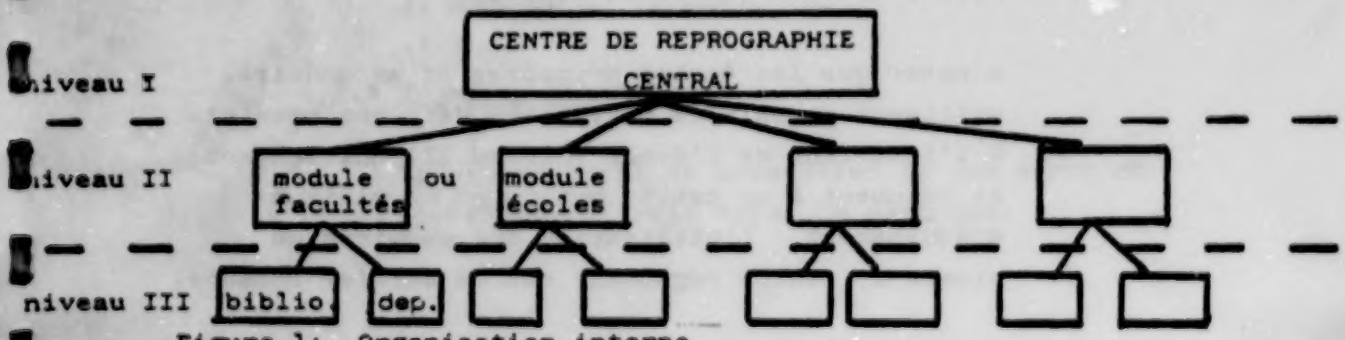

Figure 1: Organisation interne

Dépendamment de l'importance du travail à effectuer, le demandeur s'adresse à l'un ou l'autre des trois (3) niveaux.

Le niveau I est un service qui dessert une grande population et qui possède un fort potentiel de production. C'est à ce niveau que le demandeur s'adresse pour les travaux d'envergure. Dans les universités et collèges, ce service est localisé à l'intérieur de l'institution. Pour les écoles élémentaires et secondaires, on le retrouve dans un centre régional qui est parfois une école polyvalente.

Le niveau II correspond à des services situés à l'intérieur d'une faculté ou d'une école. C'est à cet endroit que le demandeur s'adresse pour des travaux d'envergure plus modeste.

Les services du niveau III se retrouvent uniquement dans les universités et C.E.G.E.P.. Ces services se retrouvent en général à la bibliothèque et au secrétariat d'un département. Très modestes, ces services se résument à une machine ou deux (sans opérateur) qui servent à accommoder rapidement les demandeurs pour des petits travaux (quelques copies).

A noter que les écoles primaires et secondaires utilisent en majeure partie les services présents à l'intérieur de l'école (niveau II) qui souvent se résument à un petit local avec un minimum d'équipement. L'utilisation des services du niveau I (centre régional) est de dernier recours,

étant donné les délais de livraison trop longs et les formalités administratives trop pénibles.

4.1.2 Formules utilisées

L'habituelle procédure par réquisition est employée pour contrôler la demande à tous les niveaux, exception faite de la demande via les machines payantes (.10¢ l'exemplaire) généralement situées dans les bibliothèques.

La requête type contient l'information suivante:
- nom du demandeur
- nombre de copies
- nombre d'originaux
- type d'assemblage.

A noter que ces renseignements sont d'ordre quantitatif uniquement. Aucune information n'est obtenue quant à la nature du contenu. De plus, toute l'information recueillie à partir des requêtes est compilée dans un cahier d'entrée pour fins budgétaires.

Dans le cadre de cette étude, ces renseignements seraient pertinents à l'établissement précis de courbes de saisonnalité.

4.1.3 Types de demandes

Le volume total de production de ces services correspond à trois types de demandes:

- administratif
- académique
- parascolaire.

Seules les demandes académiques représentent un intérêt pour l'objet de cette étude. Suite aux discussions, il est permis de croire que ce type de demande représente un haut pourcentage du volume total de la production.

Deux (2) catégories se retrouvent à l'intérieur de ce type de demande:
- pour fins d'évaluation (formulaires d'examen) et d'organisation (syllabus de cours);
- pour fins d'enseignement (notes de cours et références).

Evidemment, c'est dans la deuxième catégorie que le chercheur est le plus susceptible de retrouver des reproductions de documents protégés par le droit d'auteur.

Le cahier ou recueil de notes de cours, élaboré par le professeur et distribué au complet au début d'un semestre ou par tranches tout au long du semestre, semble être une pratique très répanduedans tous les secteurs d'enseignements (sauf peut-être l'élémentaire). Ce cahier de notes peut être distribué gratuitement ou vendu selon l'importance de son volume.

L'information retrouvée dans ces cahiers provient de différentes sources dépendamment de la matière enseignée:

- reproduction d'articles tirés de périodiques;
- reproduction de chapitres ou de paragraphes de livres;
- reproduction de traductions(généralement de l'anglais au français, effectuées par le professeur);
- reproduction de graphiques ou de schémas tirés de périodiques ou de livres;
- reproduction de textes rédigés par le professeur lui-même.

De plus, ces cahiers peuvent comporter une bibliographie avec lecture recommandée qui peut inciter l'étudiant à aller reproduire lui-même certains textes qui sont rarement disponibles en grande quantité aux bibliothèques.

Dans l'élaboration des cahiers de notes, deux cas particuliers ont été mentionnés par les répondants du secteur élémentaire - secondaire. Premièrement, celui de la traduction. Comme la connaissance de la langue anglaise n'est pas répandue dans ces secteurs (au niveau des étudiants, s'entend), il arrive que le professeur soit amené à traduire intégralement certains textes de langue anglaise à des fins d'enseignement. Ces textes traduits sont dactylographiés et ensuite insérés dans les cahiers de notes sans faire, souvent, référence à l'auteur.

Deuxièmement, le cas du découpage. Le professeur jugant un paragraphe d'un volume pertinent, le découpe et l'intègre dans le cahier de notes de cours sans faire référence à l'auteur. En quelque sorte, il fait un montage, ce qui pour un observateur naif peut sembler être un texte original écrit par le professeur.

Les traductions ou découpages issus de documents protégés par le droit d'auteur et ensuite dactylographiés sont donc impossibles à identifier pour un observateur extérieur. Par conséquent, lors de la mesure de l'étude I, la seule personne apte à évaluer le contenu des notes de cours, lorsqu'il y a traduction ou découpage, est le professeur lui-même.

Somme toute, l'importance de ces cahiers de notes dans la mesure de la pratique des documents protégés par le droit d'auteur est fondamentale.

4.1.4 Types de demandeurs

En ce qui concerne cette étude, il existe deux types de demandeurs qui importent, ce sont les professeurs et les étudiants.

4.1.5 Cheminement de la demande

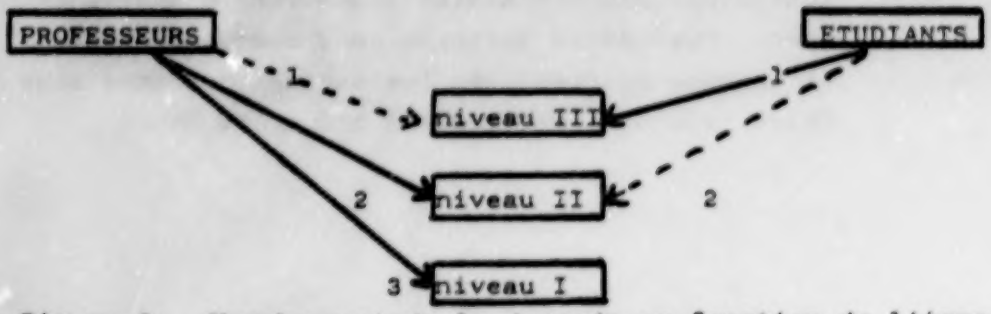

Figure 2: Cheminement de la demande en fonction de l'importance du travail à effectuer et des niveaux de service (les niveaux sont les mêmes que ceux de la figure 1).

1: ce cheminement est surtout utilisé par les étudiants qui, individuellement ont des besoins modestes (reproduction d'un article ou de quelques pages d'un volume pour utilisation personnelle). Ce qu'il est important de souligner, c'est que le volume per capita est faible mais que le volume total (à cause du grand nombre d'étudiants) est appréciable. Que ce soit au secrétariat du département ou à la bibliothèque, les étudiants paient toujours comptant. Cette pratique étudiante est quasi inexistante au niveau primaire et secondaire. Etant donné qu'il y a des machines payantes, les professeurs ne vont jamais aux bibliothèques et vont de ce fait pour leur usage personnel aux secrétariats de leurs départements.

2: ce cheminement est utilisé par l'étudiant dans le cas d'un travail de plus grande envergure. Il préférera utiliser les services de niveau II pour des raisons de rapidité (les machines payantes sont lentes). Cette pratique se retrouve surtout au niveau universitaire.

2 et 3: dépendamment de l'envergure du travail, le demandeur utilisera le cheminement 2 ou le cheminement 3. Par exemple, la reproduction d'un article d'une dizaine de pages en trente copies sera effectuée aux services de niveau II. Un cahier de notes d'une centaine de pages en deux cents exemplaires sera polycopié aux services de niveau I.

En résumé, les reproductions effectuées via le cheminement 1 et 2' (niveau I) ne concernent pas cette étude, étant donné que les documents sont reproduits à un exemplaire (sauf quelques rares exceptions) pour des fins d'étude ou de recherche personnelle.

Seuls les cheminements 2 et 3 (niveaux II et I) sont importants, étant donné que les reproductions sont faites en grand nombre et dans le but d'être distribuées.

4.1.6 Les quotas

Il semble bien que chaque professeur, département ou école a des quotas à respecter mais ces quotas sont largement suffisants pour répondre aux besoins sauf peut-être dans le cas des écoles privées où les budgets sont plus restreints. La quantité de reproduction pose rarement des problèmes pour les demandeurs.

Cette largesse dans les quotas suscite surtout des problèmes aux différents services qui ont peine à satisfaire la demande. Ceci peut impliquer pour l'avenir des subsides supplémentaires pour accroître la productivité des services ou l'implantation d'une politique de quotas plus restrictive.

4.1.7 Politiques internes de contrôle

Les politiques internes en matière de droit d'auteur sont à toutes fins pratiques absentes.

Même la reproduction intégrale de volumes peut être obtenue dans le cas de volumes qui ne sont plus disponibles sur le marché et ce, dans tous les secteurs d'enseignement. Aucun contrôle sur le contenu est effectué, ceci est laissé à la discrétion du demandeur.

4.1.8 Saisonnalité

La figure suivante indique la courbe de saisonnalité générale pour tous les secteurs d'enseignement.

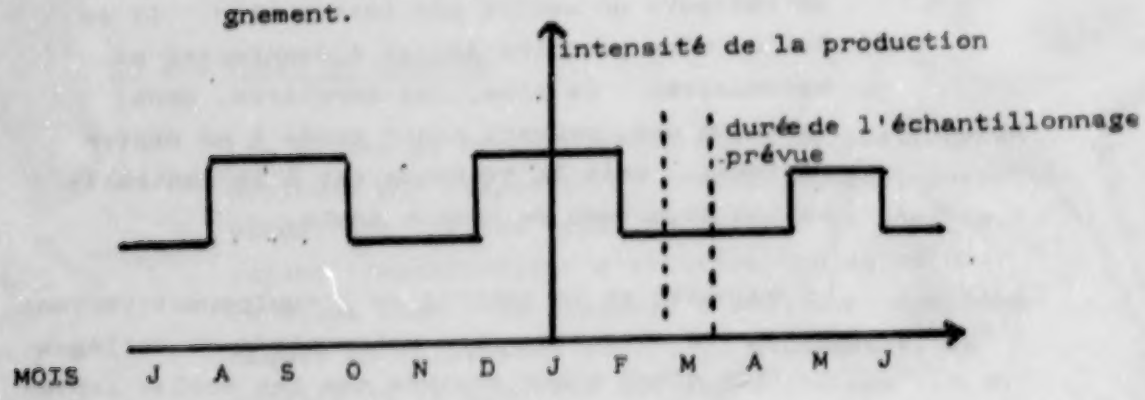

Figure 3: Intensité de la production en fonction du temps.

Ce graphique montre que la production est plus intense lors des débuts et des fins de semestre. Lors des débuts de semestre pour la production des cahiers de notes et syllabus et lors des fins pour la production des examens.

A noter qu'un échantillon tiré dans la période prévue aura une représentativité faible. En considérant l'importance du cahier de notes dans le volume total de la reproduction des documents protégés par le droit d'auteur, la période prévue ne correspond pas à la période de reproduction de ces derniers.

4.2 REPRODUCTION DE DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

4.2.1 Organisation interne

Dans le cas du service audio-visuel, l'organigramme est plus simplifié que pour les services de reprographie de documents écrits car celui-ci est centralisé. Les universités possèdent plusieurs centres spécialisés audio-visuels desservant différentes facultés (H.E.C., médecine, science humaines, etc...). Pour les C.E.G.E.P., on retrouve un centre par institution. Il en est de même pour les écoles élémentaires et secondaires. De plus, ces dernières, dans certains cas, peuvent avoir accès à un centre régional, mais la tendance est à la centralisation au niveau de chaque école.

La quantité et la qualité de l'équipement varient selon les secteurs. Les universités et collèges publics étant mieux équipés que les écoles secondaires et primaires. A noter que les collèges privés pour des raisons budgétaires sont pauvrement équipés.

4.2.2 Politique de conservation

De façon générale, chaque centre audio-visuel conserve la majeure partie des documents produits qui d'ailleurs sont précisément catalogués. La seule exception est au niveau du repiquage des émissions de télévision qui parfois ont un usage

immédiat et ne sont donc pas conservées. Les répondants ont affirmé que cette pratique représentait un pourcentage négligeable de la production.

4.2.3 Types de demandeur

Au niveau universitaire et collégial, les étudiants et professeurs peuvent utiliser ce service. A l'élémentaire et au secondaire, l'initiative de la demande semble surtout provenir du professeur.

4.2.4 Types de demande

Les moyens de reproductions étant variés (reproductions par diapositive, acétate, photo, cassette-vidéo, etc...) les types de demande le sont tout autant (reproductions d'illustration de volume, de films 16mm., de disques, d'émissions radiophoniques ou télévisées etc...). Evidemment, la qualité et la quantité des reproductions varient en fonction de l'équipement disponible qui, rappelons-le, varie d'un secteur d'enseignement à l'autre.

De plus, plusieurs de ces moyens de reproduction peuvent être employés simultanément dans le cas, par exemple, des diaporamas (diapositives et cassette-vidéo).

A noter que la production des acétates relève autant du service de reprographie écrite qu'audio-visuelle: les deux étant équipés pour ce faire.

4.2.5 Prêts d'équipement

Ceci s'avère vrai surtout dans les secteurs d'enseignement bien équipés, les appareils pouvant être libérés pour le prêt. Mais cette pratique est très peu répandue. En général, les demandeurs préfèrent s'en remettre aux techniciens pour obtenir ce qu'ils désirent.

4.2.6 Politiques internes de contrôle

Les seules politiques internes de contrôle qui semblent exister dans la pratique se retrouvent au niveau universitaire et s'appliquent auxrepiquages d'émissions télévisées. De toute façon, le demandeur peut contourner cette situation en s'adressant à une autre institution où ce contrôle n'existe pas.

Il semble bien que la règle générale au niveau du service audio-visuel soit: on reproduit n'importe quoi, n'importe quand avec tous les moyens disponibles.

Mais rappelons que toute la production de ces services est en grande partie conservée et précisément cataloguée, ce qui facilitera la mesure pour l'étude I.

4.2.7 Saisonnalité

Il ne semble pas y avoir de périodes de pointe. La demande est relativement constante tout au long de l'année académique, ce qui donne une excellente valeur de représentativité à la période échantillonnale choisie.

4.3 PARTICULARITES DU MILIEU*

4.3.1 Conscience du droit d'auteur

D'une façon générale, les personnes interrogées connaissent et comprennent le problème du droit d'auteur. Plusieurs participants ont affirmé être très préoccupés par ce problème et même certains ont participé à des comités d'étude sur le sujet. La préoccupation provient du fait que si la loi était appliquée de façon stricte, cela aurait des incidences directes sur la qualité de l'enseignement. De plus, enfreindre une loi et avoir le sentiment de "trahir" le créateur entraînent un sentiment de culpabilité.

Le problème est banalisé par l'intégration de façon coutumière d'une pratique répréhensive qui n'est plus perçue comme telle. Quotidiennement, les répondants transgressent la loi et ne subissent pas de conséquences répressives. Cette pratique est devenue normale pour eux, la loi est dépassée et une nouvelle loi s'impose pour consacrer la pratique actuelle.

---

* Ce chapitre est consacré à une revue plus détaillée des particularités du milieu telles qu'elles ont été énoncées dans le rapport d'étape No.2 de la réunion du 19 décembre 78 (1.B).

4.3.2 Méfiance face au M.E.Q.

Malgré un intérêt qui peut être suscité pour résoudre ce problème, on doit noter un réflexe de méfiance face au M.E.Q.. C'est une attitude naturelle face à l'autorité, attitude qui est particulièrement manifeste au niveau des C.S.P.. Pour les répondants, les directions provenant du M.E.Q. sont parfois difficiles à interpréter et impliquent des conséquences souvent imprévisibles. Si le M.E.Q. est appelé à prendre un certain leadership en matière de droit d'auteur, il devra créer un climat de confiance en communiquant clairement et franchement ses objectifs. Cette condition est nécessaire et essentielle pour générer l'intérêt et la participation lors de la réalisation de l'étude I.

4.3.3 Précarité de l'équilibre

La forte précarité de l'équilibre des forces en présence (autorité administrative vs différents syndicats) doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Par exemple, dans les C.E.G.E.P., les conflits engendrés par le problème de la gratuité scolaire a rendu ce secteur très instable. Il semble exister un climat de méfiance mutuelle entre toutes les forces en présence. Une intervention dans le milieu doit être dirigée vers tous les agents intervenant sans exclusion.

4.3.4 Rétroaction

L'absence de rétroaction dans le passé par les autorités centrales du M.E.Q. dans d'autres études est un argument souvent mentionné pour justifier la non-transmission des données. Un feedback fréquent doit être établi pour stimuler la transmission de l'information.

4.3.5 Importance des contacts informels

Les répondants ont manifesté une allergie spontanée à toute communication écrite. Une communication informelle et plus personnalisée possède un attrait de valorisation. Les contacts téléphoniques et les rencontres individuelles devraient être favorisés.

4.3.6 Résistances à l'étude

Trois niveaux de résistance sont à considérer:

Au niveau des autorités administratives, cette étude pourrait signifier des poursuites possibles provenant des associations d'auteurs ou justifier des contrôles plus strictes de la loi actuelle. Des garanties devront être fournies pour éliminer ces résistances.

Pour les autorités syndicales, cette étude pourrait signifier un surcroît de travail pour ces membres et soulever la question de la définition des tâches. Donc, si cette étude entraîne un surcroît de travail, il faut que ce travail soit rémunéré.

Pour les professeurs, cette étude signifie une violation dans l'originalité de leurs méthodes d'enseignement et une crainte de voir dévoiler au grand jour une pratique qui en principe devrait être répréhensible. Donc, le couvert de l'anonymat est essentiel à une participation franche des professeurs.

Une certaine résistance a été notée par certains employés des services de reprographie qui prétendaient que leurs services avaient peine à satisfaire à la demande. Si une étude de ce genre provoque une libéralisation de la loi, cela pourra peut-être augmenter la demande et accentuer la situation d'inconfort dans laquelle ils se trouvent actuellement.

Donc, si les objectifs de l'étude ne sont pas clairement identifiés dès le départ, ces résistances pourraient aboutir à une réaction d'évitement. La situation actuelle est certes inconfortable mais tolérable. Si cette étude est le moindrement perçue comme impliquant un accroissement de contrôle, elle fera à coup sûr l'objet d'un boycottage général.

4.4 OPTIONS POUR LE RECUEIL DES DONNEES

4.4.1 Carnet-questionnaire

Cette option est d'emblée à éliminer par tous les répondants. Les procédures administratives actuelles sont déjà trop lourdes et fastidieuses, les compliquer davantage mènerait à coup sûr l'étude vers un échec.

4.4.2 Prélèvement d'un échantillon

Cette option consistait à prélever un exemplaire de chaque document reproduit dans un centre donné pour ensuite en faire une analyse exhaustive du contenu. Deux obstacles majeurs rendent impossible la réalisation de cette option:

- Le volume total des reproductions effectuées dans le secteur de l'enseignement se chiffre en dizaines de millions d'exemplaires annuellement. Les chercheurs risquent de se retrouver avec un échantillon quasi incommensurable.

- Même si cet échantillon était recueilli, il faudrait en analyser le contenu. Cela pose un problème d'experts. Qui pourra, par exemple, évaluer le contenu d'un cahier de notes d'un professeur de mathématiques de secondaire IV qui a été réalisé par découpage sans faire référence à l'auteur? Seul le professeur lui-même est apte à évaluer un tel contenu.

4.4.3 Intervenants du milieu

La seule solution possible pour assurer la qualité de l'observation est d'utiliser les ressources du milieu en l'occurence les professeurs. Evidemment, la rénumération de ces intervenants-experts est essentielle.

Les avantages d'une telle option sont les suivants:

- assurer la qualité de l'observation
- stimuler l'intérêt du corps enseignant
- garantir le couvert de l'anonymat.

Les désavantages sont les suivants:

- Le recrutement des experts; le travail demandé peut être énorme surtout au niveau universitaire. Prenons par exemple, un professeur de biologie qui aura pendant un mois entier à compiler le contenu de la production de tous ses collègues. Le risque de ne pas trouver un candidat pour s'aquitter d'une telle tâche est grand.

- Chaque centre de reprographie utilisé dans l'échantillon dessert bon nombre de sujets d'enseignement. Il faudra donc engager un représentant de chacun de ces sujets. Ceci représente finalement un nombre d'experts considérable qui implique des problèmes de coût et de supervision.

GUIDE D'ENTREVUE

Consignes: confidentialité - sincérité. Etape de reconnaissance (objectif). Enregistrement/miroir. Rôle de l'animateur.

ENTREVUE -SERVICE DE REPROGRAPHIE

Q1. Comment ça marche un service de reprographie?

SONDER:
- gestion
- organisation interne/centralisation
- système d'information
- formules utilisées
- problèmes principaux
- principales directives - mise en garde - permission
- types de demandes (classification) et types de demandeurs
- planification et prévision
- les quotas et les déviations des quotas
- saisonnalité
- demandes systématiques et accidentelles

Q2. Quelles sont les tendances perçues depuis quelques années (en fonction des points de Q1.)?

Q3. Le droit d'auteur

SONDER:
- images spontanées
- directives reçues
- raisons favorables et défavorables

Q4. Exposé du système de recueil des données prévu dans l'étude.

SONDER:
- Questions suggérées pour classer les centres, préciser leurs activités.
- Procédures pour faciliter la collaboration sans entraver le travail.

ENTREVUE AUDIO-VISUEL

Q1. Qui effectue le repiquage (enseignant, technicien)? Evolution perçue depuis quelques années (Sonder minuterie).

Q2. Politiques de conservation - vidéothèque centrale ou départementale... Durée des conservations... catalogue... taille...

Q3. Types de repiquage/documents (intégral vs montage/ enseignement, soutien à l'enseignement, document déclencheur d'analyse...).

Q4. Comment ça marche un centre audio-visuel?

Q5. Politiques d'achat.

Q6. Conscience du droit d'auteur.

Q7. Sources principales du repiquage (TV, films).

Q8. Autres sujets ex. antenne, système d'évaluation du matériel...

ANNEXE

DETAIL DES GROUPES DE DISCUSSION

	SECTEUR	LOCALISATION	DATE	NOMBRE
Public	Université	A.D.C.O.M. 1170 Beaver Hall Square Montréal	11/12/78	9
	C.S.P.	"	12/12/78	4
	C.E.G.E.P.	"	13/12/78	6
	C.S.C.	Salle Gagnon Hôtel Loew's Concorde Place-Montcalm Québec	14/12/78	6*
Privé	Privé	"	15/12/78	4
TOTAL				29

---

* Un de ces participants a dû être rencontré lors d'une entrevue individuelle.

ANNEXE

PROPOS TYPES

- "Qu'est-ce qu'on fait ici?"
- "Qu'est-ce qu'ils veulent faire encore avec cette étude?"
- "La lettre de Gendreau est incompréhensible"
- "Le contenu, ça ne nous préoccupe pas. Nous on fait de la production"
- "On ne peut distribuer tous les livres à tous les étudiants, on se sert des moyens qu'on possède"
- "Des bons volumes de base, il n'y en a pas donc on pige dans plusieurs"
- "La loi des droits d'auteur, on la connaît et dans la mesure où on peut la contourner, on se prive pas"
- "Qu'est-ce que ça donne d'avoir des moyens de reproduire si on ne peut les utiliser"
- "Qu'on en finisse une bonne fois pour toutes"
- "Dans un C.E.G.E.P., tout le monde marche sur des oeufs"
- "On veut savoir ce qu'ils vont faire avec cette étude"
- "On est jamais mis au courant des résultats de ces études"
- "On est débordé par la paperasse"
- "Si la loi devenait plus rigide ce serait un gros handicap pour nous"
- "Si on devait acheter tous les volumes dont on a besoin, ça n'aurait pas de sens"
- "Des stencils à l'encre, on peut en avoir à la tonne"
- "Tout est dans la façon de présenter tout ça à ce beau monde là"
- "On aime mieux continuer comme ça plutôt que de changer pour le pire"
- "Si tu sors les documents de l'école, le professeur se sentira violé dans sa personne"
- "C'est le professeur qui est le mieux placé pour juger"
- "On est conscient du problème et on fait ce qu'on peut"
- "Le questionnaire, il y a une espèce d'allergie à ça"
- "Tu peux pas répondre que t'es coupable de quelque chose"

ANNEXE B

RAPPORT NO.4

APPROBATION

DES INSTRUMENTS DE MESURE

JEUDI LE 25 JANVIER 1979

ANNEXE C

LES INSTRUMENTS DE MESURE

INSTRUCTIONS

- *N'oubliez pas de changer de page avec chaque nouveau jour.*
- *N'oubliez pas de compléter les informations requises sur le carton de couleur.*
- *Si vous ne comprenez pas un point ou si vous avez des difficultés à classer un élément dans une catégorie appelez immédiatement la Société ICOP inc. à Québec aux numéros (418) 847-1786, 847-1183.*

1. **Numéro de la demande:** Il s'agit d'identifier la réquisition en commençant par 1, 2, 3, 4, 5 etc... pour la journée.

   Quand vous débutez une autre journée, vous recommencez à numéroter vos réquisitions 1, 2, 3, 4, 5 etc...

2. **Demandeur de la reproduction:** (B) Bibliothécaire, (P) Professeur, (E) Étudiant, (A) Autres...

3. **Catégorie du document:** Spécifier s'il s'agit d'un volume publié (V), d'une revue (R), d'un journal (J), d'un manuel (M), d'un cahier d'exercice (C), ou autre document (A).

4. **Nombre de pages de l'original soumises à la reproduction.**

5. **Nombre total de pages de l'original (c'est-à-dire du volume, de l'article de revue, du journal, du manuel, ou cahier d'exercice...)**

6. **Nom de l'auteur (principal) de l'original reproduit:** Inscrire le nom.

7. **Année de l'original reproduit:** Inscrire si possible l'année d'édition, ex. 1970.

8. **Genre littéraire de l'original reproduit:** (S) Ouvrages scientifiques, (F) Oeuvres d'imagination (roman, poésie...), (A) Autres

9. **Provenance de l'original reproduit:** (Q) du Québec; (C) d'une autre province canadienne; (E) de l'étranger

10. **Langue de l'original reproduit:** (F) Français, (A) Anglais, (L) Autre langue

11. **Quantité d'exemplaires produits:** Le nombre inscrit se fera suivant cet exemple: s'il s'agit de 112 copies, inscrivez comme suit: 0 1 1 2

12. **Motif de la reproduction:** (C) Original trop coûteux; (V) Original trop volumineux; (E) Original épuisé; (A) L'autorisation de reproduction est trop difficile à obtenir.

13. Types d'utilisation des reproductions:

La reproduction est-elle faite: (L) Pour lecture complémentaire; (M) Pour tenir lieu de manuel; (A) Pour analyse et critique en classe; (T) Pour travaux pratiques et exercices; (E) Pour des examens; (N) Autres...

14. Décision de reproduire:

(P) Prévue systématiquement au début de la série du cours; (N) Non prévue au début de la série du cours.

15. Destinataires des exemplaires reproduits:

(E) Pour les élèves actuellement inscrits au cours; (S) Pour besoins futurs.

16. Type d'appareil utilisé:

Inscrire le type d'appareil sur lequel a été faite la reproduction. Ex. XEROX No , Gestetner, appareil à alcool...)

EXEMPLE

Maintenant comme vous le montre l'exemple ci-dessous, vous n'aurez qu'à encercler la lettre qui convient. Ainsi, dans ce cas, il s'agit de la première demande (1), provenant d'un Étudiant, d'un Volume; le nombre de pages de l'original à reproduire est de 20, sur un total de pages de 350. L'auteur est Ellul. Il s'agit d'un livre édité en 1966, un ouvrage Scientifique, provenant de l'Étranger, en Français; Il y a eu 112 reproductions, l'original était Épuisé; la reproduction fut faite pour analyse en classe, prévue au début du cours, pour les élèves inscrits au cours, sur un appareil XEROX 2400.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1	B P (E) A	C RA J M	0 2 0	3 5 0	- - 2	1 1 2	(1) F A	0 (E)	(P) A L -	1 1 2	C V (E) A	L E M (S) N	(P) N	(E) B	XEROX 2400

VOTRE COLLABORATION COMMENCE ICI

JOUR ☐☐ MOIS ☐☐ PAGE ☐☐

CODE ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
1 2 3 4 5

ENCERCLEZ VOS REPONSES

1 Numéro de dossier	2 Semaine de la naissance	3 Catégorie de diplômé	4 Nombre de jours de l'enfant à naissance	5 Nombre total de jours de l'enfant	6 Rang de l'enfant	7 Sexe de l'enfant naissance	8 Durée Maternité	9 Poids de l'enfant	10 Longueur de l'enfant	11 Durée d'accouchement (mois)	12 Mode de la naissance	13 Type d'allaitement des nouveaux-nés	14 Décision de naissance	15 Destination des accouchées vivantes	16 Type d'accueil (choix)

INSTRUCTIONS

- N'oubliez pas de changer de page avec chaque nouveau jour.
- N'oubliez pas de compléter les informations requises sur le carton de couleur.
- Si vous ne comprenez pas un point ou si vous avez des difficultés à classer un élément dans une catégorie, appelez immédiatement la Société ICOP Inc. à Québec au numéro (418) 647-1183 ou 647-1788.

1. Numéro de la demande:	Il s'agit d'identifier la réquisition en commençant par 1, 2, 3, 4, 5, etc... pour la journée Quand vous débutez une autre journée vous recommencez à numéroter vos réquisitions 1, 2, 3, 4, 5 etc...
2. Demandeur de la reproduction:	(B) Bibliothécaire, (P) Professeur, (E) Etudiant, (A) Autres.
3. Support de l'original:	Il s'agit d'inscrire ici le support d'origine: (D) Disque, (R) Radio, (T) Télévision, (V) Ruban magnétoscopique, (M) Ruban magnétique, (S) Diapositive, (A) Acétate, (P) Photo, (N) Autres.
4. Contenu de l'original:	(M) Musique, (P) Parole, (V) Visuel, (A) Audio (musique et parole), (C) Complet (musique, parole, vidéo).
5. Nom de la source:	Personne ou société à qui appartient l'original reproduit, Ex. (disque) C. Léveillé, (Format 60) Radio-Canada, (Film) Warner Bros...
6. Année de l'original reproduit:	Inscrire l'année d'édition ou de production.
7. Provenance de l'original reproduit:	(Q) du Québec; (C) d'une autre province canadienne; (E) de l'étranger.
8. Langue de l'original reproduit:	S'il y a lieu: (F) Français; (A) Anglais; (E) Étranger. Pour le matériel visuel, ne rien inscrire.
9. Quantité d'exemplaires produits:	Inscrire le nombre de reproduction.
10. Types d'utilisation des reproductions:	(C) Complément au cours; (I) Partie intégrante du cours; (T) Travaux pratiques et exercices; (A) Autres
11. Support de la reproduction:	(C) Cassette, (T) Vidéo-cassette, (M) Ruban magnétique, (V) Ruban magnétoscopique, (A) Acétate, (S) Diapositive, (P) Photo, (N) Autres.
12. Décision de reproduire:	(P) Prévue systématiquement au début de la série du cours; (N) Non prévue au début de la série du cours.
13. Destinataires des exemplaires reproduits:	(E) Pour élèves actuellement inscrits au cours; (B) Pour besoins futurs.
14. Type d'appareil utilisé:	Inscrire ici le type d'appareil utilisé. Ex.: magnétoscope, magnétophone etc...
15. Durée prévue de conservation de la reproduction:	Il s'agit ici d'inscrire le temps de conservation en terme de mois.

JOUR ⌊_⌋⌊_⌋ MOIS ⌊_⌋⌊_⌋ PAGE ⌊_⌋⌊_⌋

CODE [ ][ ][ ][ ][ ]
1 2 3 4 5

ENCERCLEZ VOS REPONSES
(Voir instructions pour identifier les codes)

1 Numéro de la demande	2 Destination de reproduction	3 Support de l'original	4 Contenu de l'original	5 Nbre de la teinte	6 Année de l'original reproduit	7 Fréquence de l'original	8 Longueur de l'original	9 Quantité d'exemplaires	10 Type d'affiliation des membres/clients	11 Support de la reproduction	12 Réduction de reproduction	13 Destination	14 Type d'original utilisé	15 Durée de conservation
	1 Interne 2 Externe	1 Papier 2 Microfilm 3 Microfiche 4 Support informatique 5 Autre	1 Texte 2 Graphique 3 Mixte			1 Régulier 2 Occasionnel	1 Inférieur à 10 pages 2 Entre 10 et 50 pages 3 Supérieur à 50 pages		1 Membre 2 Client 3 Autre	1 Papier 2 Microfilm 3 Microfiche 4 Support informatique 5 Autre	1 Réduction 2 Agrandissement 3 Sans changement	1 Interne 2 Externe	1 Original 2 Copie	1 Moins de 1 an 2 1 à 5 ans 3 Plus de 5 ans

N'OUBLIEZ PAS, LORSQUE VOUS CHANGEZ DE JOUR VOUS RECOMMENCEZ AU HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE, ET LA DEMANDE REPART A 1, 2, 3, 4, 5, ETC...

ANNEXE D

PROJET DE LETTRE

Québec, le 29 janvier 1979.

Objet: Participation de certains organismes éducatifs à une étude sur des pratiques de reproduction de documents protégés par le droit d'auteur pour fins éducatives.

Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, le ministère de l'Education du Québec étudie avec grande attention, depuis quelques mois surtout, la question de la reproduction, pour fins éducatives, de documents protégés par le droit d'auteur. Ces études font suite, notamment, à de nombreux échanges qui ont eu lieu sur cette question tant dans les réseaux qu'au Ministère. Dans le cadre de ces travaux, une recherche statistique par mode de sondage a été confiée à l'Institut Québécois d'Opinion Publique (IQOP Inc.)

.../2

Cette recherche scientifique vise à fournir aux autorités du Ministère et des autres organismes éducatifs concernés une description qui prévaut, en matière de reproduction de documents protégés, dans les établissements d' enseignements de tous les niveaux. Ultérieurement et sur la base des résultats confidentiels de cette recherche, des échanges entre autorités éducatives pourraient favoriser l' élaboration de solutions aux épineux problèmes que suscite le droit d' auteur en éducation.

Pour ce faire, l' Institut Québécois d' Opinion Publique Inc. a établi un échantillon représentatif des établissements scolaires à travers le Québec. Une importante démarche de cueillette des données doit être entreprise à compter du 12 février 1979 et l' établissement suivant a été sélectionné dans cet échantillon:

- Nom de l'école : _____
- Nom du principal : _____

Votre coopération est essentielle pour mener à bon terme cette recherche. Nous voudrions que le principal de l' école sélectionnée désigne un responsable (de préférence un professeur) qui participera directement à l' étude durant trois (3) semaines, soit du 12 février au 2 mars 1979.

La participation de ce responsable sera la suivante:

> Remplir quotidiennement un journal questionnaire qui lui sera envoyé par l' IQOP et visant à compiler selon des règles simples mais précises les documents académiques écrits et audio-visuels reprographiés à son école.

Ce professeur recevra de l'IQOP Inc. des émoluments totaux de cinquante dollars ($50.00) pour son aide à la réalisation de la cueillette de ces données.

.../3

Il serait important que votre principal désigne son responsable (professeur) avant le 5 février et précise les coordonnées de ce dernier en TELEPHONANT à l'IQOP (418) 647-1183 pour que des informations supplémentaires soient échangées.

Assuré de votre entière collaboration et de celle de votre principal, veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE DIRECTEUR GENERAL